



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Nous transformons
pour ensuite encore
mieux vous servir

Trisconi-Meubles
Monthey

Fermé du 8 mai
à fin juin

Le n° 60 ct.

Mousquines
Qui est
l'assassin ?

Voir page 25

Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais

Régime fiscal

LE TRIPTYQUE DU 30 MAI

Voulez-vous maintenir la loi de 1960 qui nous régit actuellement ? Voulez-vous en changer par le moyen de l'initiative, qui modifie partiellement cette loi ou par celui d'une nouvelle loi, récemment votée par le Grand Conseil ?

Si seules ces deux dernières questions sont, en fait, posées au peuple le 30 mai, la première surgit d'office puisqu'un « non-non » signifiera « oui » ! C'est donc face à un triptyque loi 1960 - initiative - nouvelle loi fiscale que se trouve placé le citoyen.

UNE LOI DE 1960 qui matraque le contribuable par la progression à froid de l'impôt.

UNE INITIATIVE qui corrige ce matraquage en accentuant les déductions du revenu brut et en portant le sommet de l'échelle de l'impôt sur le revenu à 150 000 francs (au lieu de 75 000) au taux de 14 %, en maintenant les taxes cadastrales aux valeurs actuelles.

Par Gérald Rudaz

UNE NOUVELLE LOI fiscale qui corrige les effets cuisants de celle de 1960 par une réduction des taux pour les revenus de 10 000 à 60 000 francs, avec l'introduction d'une indexation destinée à atténuer la progression à froid de l'impôt et qui, pour l'impôt sur la fortune, permet la défalcation de toutes les dettes et autorise une franchise de 40 000 francs pour le marié et de 20 000 francs pour le célibataire.

Comme une loi fiscale est destinée à procurer à l'Etat et aux communes les ressources financières nécessaires à l'exécution de leurs tâches et que les corrections de la loi de 1960, par l'initiative comme par la nouvelle loi, provoquent une diminution de recettes, il a fallu prévoir des rentrées de compensation.

A l'initiative, le Grand Conseil a ajouté le chapitre de la péréquation financière intercommunale. La nouvelle loi, elle, crée un nouvel impôt sur les gains de participations et un nouvel impôt sur les successions et donations en ligne collatérale. L'impôt sur les gains immobiliers est repris aussi bien par l'initiative que par la nouvelle loi, avec des aménagements différents.

Voilà, dans les toutes grandes lignes, le mécanisme des régimes fiscaux soumis au choix des citoyens, le 30 mai. L'initiative se contente de réviser les articles clés des taux et des déductions de la loi de 1960. La nouvelle loi fiscale va dans le même sens en diminuant la charge fiscale des petits et

moyens revenus et en atténuant la progression à froid, mais elle innove en recherchant l'harmonisation avec les lois fiscales d'autres cantons, en adoptant le ton découlant de conceptions modernes de la fiscalité et en proposant de sévères mesures contre la fraude fiscale.

Dès maintenant, il va s'agir de quitter ces grandes lignes pour prendre le chemin que chaque contribuable suit quotidiennement dans sa vie économique et sociale. L'heure des tableaux comparatifs, du plus ou du moins, de l'intérêt ou de la perte pour chacun est venue. Les citoyens ont déjà en main tous les éléments nécessaires à ces calculs et ne manqueront pas de les établir.

Pourtant, à l'approche du 30 mai, un épouvantail grandit dans le ciel de notre Valais pour les quelque 60 000 propriétaires de biens immobiliers allant du jardinier à l'immeuble locatif, en passant par le mayen hérité, équipé ou non d'une résidence secondaire : les nouvelles taxes cadastrales et leurs effets résultant de l'application de la nouvelle loi. Par l'exposé des calculs et par les déclarations formelles qui ont été promises lors du dernier Grand Conseil, nous tenterons de permettre à chacun de savoir ce qui l'attend.

Gérald Rudaz

Perspective

Si tous les savants
devenaient
véritablement
intelligents...

La science rend l'homme orgueilleux et ambitieux.

Elle fait savoir, elle procure un savoir efficace qui prend un aspect d'impérialisme par rapport et aux choses et aux personnes.

Elle suscite un sentiment et une volonté d'autonomie, d'indépendance. Le petit enfant qui a réussi à faire seul ses premiers pas découvre merveilleusement la liberté, il expérimente la grisserie de l'autonomie : il n'est plus à la merci totale des adultes.

La science moderne développe à l'extrême ce sentiment d'indépendance triomphale qui marque toute la vie de l'homme. Le savant se sait puissant,

Suite page 3

A. Fontannaz

A propos de Maurice Chappaz et des accusations erronées d'associations d'écrivains

MISE AU POINT DU «NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS»

C'est avec une touchante unanimité que les concurrents de tous bords s'attaquent au *Nouveliste et Feuille*

d'*Avis du Valais*. Leur indignation à retardement, soigneusement orchestrée, voudrait faire croire que, rompant avec sa déontologie qui se refuse à attaquer l'homme, le journal aurait critiqué unilatéralement Maurice Chappaz, aussi bien sur sa vie privée que sur ses créations littéraires.

Or, il faut croire que tous ceux qui ont l'indignation si facile n'ont pas lu le pamphlet *Les maquereaux des cimes blanches* de Maurice Chappaz où notre canton, ses gens, ses institutions, notre journal itou sont démolis bien plus méchamment, faisant suite du reste aux vilénies déjà portées dans le livre *Valais-Judée*.

Jamais le *NF*, jusqu'à maintenant, n'a répondu aux provocations diffamatoires de Chappaz. M^{me} Troillet, elle, s'est élevée contre sa tendance à détruire systématiquement les valeurs réelles qui font la force de notre Valais. Il a fallu près de deux mois

pour que nos concurrents s'avisent que l'article consacré aux « maquereaux » pouvait donner matière à détourner l'attention sur notre quotidien en ressortant toutes les inepties dont on se sert quand on ne sait plus que dire à l'encontre du *NF*. On oublie qu'il y a un groupe de pression très fort, à Lausanne, qui détient, lui, un vrai monopole dans la presse. On oublie qu'il y a des cantons où le quotidien n'a pas à lutter contre une concurrence aussi puissante que celle qui s'exerce en Valais, ne serait-ce que par l'existence de trois quotidiens, sans compter les semi-quotidiens ou la pénétration des journaux extérieurs.

Enfin, on veut aussi et surtout oublier que le *Nouveliste* a publié un article élogieux lorsque Chappaz - qui avait retrouvé sa veine poétique perdue depuis longtemps, cette veine qui devait, par la suite, l'abandonner complètement - chantait le Loetschental, il y a un peu plus d'une année.

Quant à M^{me} Corinna Bille, nous avons toujours vanté ses mérites littéraires. M^{me} Troillet s'est contentée de remarquer, une seule fois, certains excès de langage à la mode. Tout le reste la concernant n'est que pure diffamation et confirme nos convictions que nos accusateurs n'ont lu que très imparfaitement les articles de notre chroniqueur littéraire, ce qui est un comble pour des écrivains.

L'attaque « ad hominem » pratiquée par Chappaz dans son dernier pamphlet devait naturellement appeler une réponse « ad hominem » également. Certains de nos silences charitables sont par ailleurs parfaitement significatifs pour le pamphlétaire Chappaz dont la discrétion apparente cache la crainte de révélations beaucoup plus crues que les prétendues accusations de son dernier « travail ». En effet, les allusions de M^{me} Troillet ne sont rien à côté de la réalité que connaissent non seulement tout Bagnard (dont M. André Luisier, ami intime des familles Troillet et Chappaz), mais la plupart des Valaisans lucides et désintéressés. Ces derniers, en effet, n'ont pas à inventer de toutes pièces un scandale pour vendre quoi que ce soit.

Le *Nouveliste*

Expédition audacieuse !

ANSE DE BRANDON (Irlande) - (ATS/Reuter). - Un curieux vaisseau en forme de banane, fait de lanières de cuir cousues et graissées, a quitté les côtes de l'Irlande lundi pour les Amériques.

A bord de ce rafirot de onze mètres, cinq hommes, un poste émetteur, une caisse de whisky irlandais et... dix-huit kilos de beurre pour maintenir l'étanchéité de la coque...

Timothy Severin, le capitaine, a fait le pari de « rééditer » l'exploit mythique de saint Brendan, un moine irlandais qui, selon la légende, aurait rallié l'Amérique avec pareils moyens il y a quelque quatorze siècles, soit près de six siècles avant Christophe Colomb.

D'îles en archipels, les cinq navigateurs intrépides comptent rallier Terre-Neuve puis, si tout va bien, Boston aux alentours du mois d'octobre.

Le château Bellevue bientôt rénové



Le château Bellevue à Sierre, siège des services de la commune, va bientôt être rénové.

En 1975 déjà, un tel projet avait été mis sur pied, mais les conditions conjoncturelles défavorables de l'époque avaient amené les responsables à y renoncer.

Aujourd'hui, dans le but de soutenir les entreprises locales, cette remise à neuf des façades est, sud et ouest, à de nouveau été décidée. C'est ainsi que tout prochainement,

des échafaudages seront dressés et des ouvriers s'activeront à restaurer le bâtiment.

Le château Bellevue ou château de la Cour fut édifié en 1658 par Jean-François de Courten, grand chapelain du duc, capitaine dans le régiment des gardes suisses en France.

Transformé en hôtel, il fut le lieu de rencontre et de repos d'hommes d'Etat, de poètes et d'écrivains.

C'est alors que furent opérées des

transformations premières pas toujours heureuses.

Les jardins en terrasse avaient été réalisés à la française, les anciennes tourelles n'existent plus, l'hôtel fut agrandi... Puis, trop onéreux pour des privés, le château a été repris par la commune de Sierre qui va entreprendre des rénovations opportunes.

Le château, vu depuis le lieu dit « Vers la Scie ».

(Photo NF)

Voir page 3
le communiqué des
écrivains valaisans

Quand des diplomates donnent du fil à retordre à leurs employés...

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes diplomatiques, à Genève notamment, siège de multiples organisations internationales. Et derrière les rutilantes Cadillac noires, se cache parfois l'attitude moins élégante de certains représentants d'Etats étrangers.

On avait certes déjà appris à connaître le manque de délicatesse de certains de ces personnages, tant aux tribunes de l'ONU qu'à celles de ses organisations satellites ; mais ceux de nos compatriotes qui ont le privilège (?) de travailler au service du corps diplomatique ont trop souvent l'occasion d'en contempler de troubles dessous, et ce à propos de simples problèmes professionnels.



Un petit monde entouré de légende.

D'emblée, précisons que la majorité des diplomates en poste dans la cité du bout du lac sont heureusement honnêtes, courtois et respectueux des lois de notre pays. Une curieuse coïncidence veut d'ailleurs que ceux qui se distinguent par leur indécence soient précisément ceux dont l'outrecuidance et la mauvaise foi s'affichent sur la scène internationale.

L'acuité croissante de ce phénomène a finalement amené le personnel de différentes missions diplomatiques, il y a de cela trois ans environ, à s'organiser en une Association suisse des fonctionnaires, chauffeurs et du personnel du corps diplomatique. Cette organisation, qui groupe quelque 400 membres, s'active depuis sa fondation à obtenir et sauvegarder un minimum d'équité dans les rapports entre diplomates-employeurs et personnel. Tâche ardue s'il en est, qui se heurte souvent à la barrière de l'immunité diplomatique et qui, de ce fait,

accule ses responsables à des prodiges d'imagination et de ténacité.

La «bête noire» de certains diplomates

Nous avons rencontré l'un d'eux, M. Jean Garcia, secrétaire général de l'association, dont il est l'âme. Direct dans ses méthodes comme dans son franc parler, Jean Garcia est l'homme qui assigne des gouvernements devant les tribunaux, celui qui a déjà fait « dévisser » plusieurs diplomates, bref, la « bête noire » de pas mal de monde...

M. Garcia a bien voulu nous dépeindre la situation. Mais d'où vient, tout d'abord, cette détérioration des rapports entre certains diplomates et leur personnel ?

« Notamment du nombre d'Etats ayant récemment accédé à l'indépendance », par suite de décolonisation très rapide. Dans ces Etats, les élites, assez clairsemées, sont très vite absorbées par les tâches administratives internes.

« Et pour la représentation diplomatique ? Les gouvernements prennent ce qui leur reste sous la main, pour faire face à l'urgence et être présent là où il y a de la manne à toucher... C'est ainsi qu'on peut voir débarquer à Genève, dûment accrédités, des « excellences » déguisées en hommes blancs, à qui l'on a donné un bureau, un télex que personne ne sait utiliser, plusieurs voitures - car plus le pays est petit, plus les voitures sont nombreuses - un ou deux chauffeurs - blancs de préférence, pour bien marquer le mouvement de boomerang de la politique - et vogue la galère... »

De petits seigneurs

« Vous n'avez pas l'air de les porter dans votre cœur... »

« C'est que ces nouveaux « seigneurs de la politique », dont les Russes quémandent ou ordonnent les votes à l'ONU, sont généralement hautains, suffisants. Ils font des théories sur des problèmes auxquels ils n'entendent rien, et se baladent dans les interminables couloirs du Palais des Nations avec un air préoccupé et un attaché-case bourré de bananes. Leur air préoccupé provient surtout de leur crainte « qu'au pays » un coup d'Etat ne frappe par terre le gouvernement qui les a nommés et que leur belle situation, de ce fait, ne soit remise en question. C'est presque toujours avec ceux-là que nous avons des problèmes. »

« Et comment accueillent-ils vos diverses démarches ? »

« A chaque fois, ils nous promettent de nous faire la leçon. Mais régulièrement, c'est nous qui leur apprenons à vivre. Ce sont alors les lamentations au Département politique fédéral, où nos autorités ne peuvent que compatir à leurs déboires, en leur expliquant que nous sommes dans un pays libre où l'esclavage n'a pas droit de cité. »

Diplomates endettés...

« Et leurs gouvernements ? »

« Nombre d'entre eux sont bien conscients de la mauvaise publicité que leur font leurs représentants, lesquels leur donne parfois bien du fil à retordre. Témoin, cette lettre adressée par le chef de la République Centrafricaine, il y a six mois, à tous ses ambassadeurs et représentants, dans laquelle il leur signifiait que le gouvernement ne reconnaîtrait plus, désormais, les dettes contractées par les membres du corps diplomatique... Cela prouve donc que ces gens font des dettes, qu'ils ne paient pas, ce qui d'ailleurs ne nous étonne nullement, au vu de leur comportement vis-à-vis de leurs employés. »

« Avez-vous un exemple de conflit avec l'un de ces représentants africains ? »



Jean Garcia : « Ne pas céder aux intimidations, et aller jusqu'au bout ! »

« Oui, le cas de la Côte d'Ivoire est exemplaire : un collègue était chauffeur chez l'ambassadeur de ce pays à Genève. Après avoir travaillé 15 à 18 heures par jour durant trois mois, il est au bout du rouleau et, après une journée de 18 h. 30 de travail discontinu, fait remarquer à son patron qu'il a besoin de repos et ne peut assurer la conduite de sa voiture dans de pareilles conditions. Résultat : il sera congédié sur le champ. Notre association n'existait pas encore, et durant cinq ans, ce collègue fit seul d'innombrables démarches, auprès des autorités tant suisses qu'ivoiriennes. »

Un mur : l'immunité diplomatique

« Et pourquoi ne pas porter l'affaire au tribunal des prud'hommes ? »

« C'est ce qu'il fit, en automne 1974, en obtenant gain de cause. Le tribunal condamna l'ambassadeur à payer une certaine somme. Mais condamner est une chose ; faire exécuter un jugement en est une autre. C'est le fameux mur de l'immunité diplomatique. »

« C'est là que vous entrez en scène ? »

« Eh oui ! Plainte au BIT ; lettres à la présidence, à Abidjan, et au DFJP, etc : pas de résultat. Nous introduisons alors une demande de levée d'immunité diplomatique, trouvant des alliés parmi les fournisseurs de l'ambassadeur, qui ne parviennent pas à récupérer leurs créances, toujours du fait de l'immunité. Le diplomate ivoirien nous menace alors d'un procès. Comme nous lui répondons que nous le souhaitons vivement, afin de porter l'affaire sur la place publique, il finit par céder et payer. »

« Une bonne victoire... »

« Attendez ! Nous n'en restons pas là. Nous réclamons au gouvernement le paiement des frais d'avocat de notre collègue, les nôtres et les intérêts sur la somme primitivement due, l'affaire ayant traîné durant cinq ans. Finalement, en septembre 1975, la présidence prend l'affaire en main, la réglant à notre satisfaction et « cassant » le petit ambassadeur de son poste ! »

Outre le tiers monde, les communistes

« Est-il vraiment fréquent de rencontrer de tels personnages dans les missions diplomatiques ? »

« Plus fréquent qu'on ne le croit. En réponse à une lettre, un conseiller aux Etats bien connu m'a d'ailleurs écrit : « Je ne connais que trop l'outrecuidance et le manque d'égard de trop nombreux diplomates ; pas seulement ceux du tiers monde ! Vous voyez que nous ne nous faisons pas des idées... »

« Et quels sont ces autres diplomates ? »

« On constate, curieusement, que ceux des pays communistes nous ont causé pas mal d'ennui. Notez, que notre association est absolument apolitique. Ce n'est pas nous qui choisissons nos adversaires, mais il nous faut bien nous défendre contre les gens qui nous traitent comme des esclaves, même si ce sont des communistes et même si, aux tribunes officielles, leur bouche dégouline de termes tels que justice sociale, bien-être des travailleurs, etc. »

« Quels pays ? »

« Par exemple Cuba, le Vietnam ; après le coup d'Etat de 1974, le Portugal. Les révolutions, d'ailleurs, nous causent généralement des ennuis, les représentants des nouveaux régimes voulant toujours montrer « qu'ils commandent maintenant ! »

« Et quels sont vos problèmes ? »

« En ce qui concerne la mission permanente du Vietnam, disons qu'un de nos collègues, chauffeur, est « tombé » en même temps que le régime de Saigon, se retrouvant du jour au lendemain sans emploi. La nouvelle autorité communiste nous répondit

« pompeusement qu'elle ne se sentait pas solidaire du passif de l'ancien régime. Nous rétorquâmes que l'actif avait bien été repris... L'affaire est en cours, portant sur une somme de 3400 francs. C'est beaucoup pour un employé ; mais pour un gouvernement, cela représente tout juste deux coups de mortier dans les rizières... »

« A la mission cubaine, les amis de Castro persistaient à payer 500 francs au-dessous du salaire fixé par contrat une secrétaire traductrice. Nous n'osons imaginer ce qui arriverait à un diplomate suisse agissant de la sorte à Cuba... »

« Quant à l'ambassadeur portugais arrivé après le putsch de 74, il aimait beaucoup changer abruptement d'employés, sachant que son pays constituait un important réservoir de main-d'œuvre bon marché. A chaque licenciement, un travailleur noir de plus, et sans le sou. »

Talleyrand dépassé...

« Mais ne vous est-il pas possible, avant de recourir aux grands moyens des tribunaux, de traiter à l'amiable ? »

« C'est toujours ainsi que nous faisons démarrer nos interventions. Et parfois, cela suffit. Il est d'ailleurs amusant de noter, à ce propos, que si, dans nos lettres, nous utilisons le ton diplomatique, on ne nous prend pas au sérieux et nous n'obtenons aucun résultat. Nous recourons donc au ton « chauffeur » qui, sans être celui des charretiers, s'écarte sensiblement toutefois, des subtilités du langage de Talleyrand... Les résultats s'avèrent bien meilleurs ! »

« On le voit, la situation de bien des employés du corps diplomatique est nettement moins rose que l'idée que l'on s'en fait généralement dans le public, et ce n'est pas le travail qui manque à l'Association suisse des fonctionnaires, chauffeurs et du personnel du corps diplomatique. »

Chauffeur de Fernand Legros

« Mais à côté de cette activité assez astreignante, Jean Garcia, qui est lui-même chauffeur, s'amuse à observer attentivement les évolutions des gens qui composent ce petit monde à part qu'est la diplomatie. Et ses souvenirs regorgent de toutes sortes d'anecdotes parfois incroyables, toujours désopilantes. Comme il nous en confiait quelques-unes, nous lui suggérons qu'il devrait écrire un livre... »

« Mais il est précisément en préparation ! Il s'agit d'une sorte d'autobiographie qui est prétexte au récit de ces anecdotes. Le lecteur apprendra pas mal de choses sur la « face cachée » du monde diplomatique, mais aussi sur d'autres milieux et personnages, puisque je n'ai pas toujours travaillé au service des diplomates. J'ai été notamment, auparavant, le chauffeur de Fernand Legros. Par conséquent, je puis dire que certains ont vraiment raconté et écrit n'importe quoi sur ce personnage. »

« Pourquoi, alors, ne pas écrire carrément un « contre-livre » sur Fernand Legros ? »

« Ce genre de livre, les éditeurs le savent d'expérience, ne marche jamais très bien. Prenez l'exemple de « Papillon » : un tissu de fautes émanant d'un mythomane. Le « contre-livre », pourtant, n'a jamais bien pris. Le public aime rester sur sa première impression, même s'il sait pertinemment qu'il est abusé. Non ! je ne consacrerai qu'un seul chapitre à Fernand Legros. Et puis, les diplomates me donnent amplement matière à écrire un livre !... »

« Un livre que nous brûlons de lire, et qui permettra, tout en faisant sourire, d'apprendre bien des choses sur un petit monde jusqu'ici entouré de légende. »

J.-P. Riodel

Pour la libération des prisonniers chrétiens INCARCÉRÉS POUR CROIRE EN DIEU !

Ce fut une très étrange, très émouvante conférence de presse. Pour une fois il ne s'agissait pas de politique, d'idéologie, mais bien de religion, de la défense de la foi chrétienne. On parle à tort et à travers d'un certain Jimmy Carter qui aux Etats-Unis, pour la course à la Maison-Blanche, admet très simplement que, de nos jours, les hommes aux responsabilités doivent être des croyants qui appliquent à la vie quotidienne les principes religieux qu'ils professent.

Le Christian prisoners release international, titre difficile à traduire en français, qui a des sections dans tous les Etats du monde libre, s'est donné pour objectif d'obtenir la libération de tous les prisonniers incarcérés à cause de leur foi chrétienne. Nombreux sont nos lecteurs qui s'étonneront et s'indigneront à l'idée qu'il est des hommes, des femmes, des familles entières qui sont, de nos jours, incarcérés ou déportés, parce qu'il ne leur est pas possible de transiger sur leur religion.

C'est ce qu'a expliqué le pasteur Stuckelberger de Zurich, chef de la Mission chrétienne pour les pays de l'Est, en attirant l'attention de l'opinion publique mondiale sur le sort de coreligionnaires persécutés. Ce protestant était entouré, à la tribune, par les représentants de toutes les Eglises chrétiennes provenant de 13 Etats dans lesquels des milliers de chrétiens ont déclenché une campagne de solidarité, par des pétitions, des récoltes de signatures, des marches silencieuses, des actes d'intercession, pour que cessent les persécutions pour causes religieuses. Pour l'heure, il s'agit de sauver de la mort un pasteur, Georgij Vins, secrétaire-général du Conseil de l'Eglise des baptistes de l'Evangelie, âgé de 48 ans, arrêté en mai 1974, condamné l'année suivante à cinq ans de prison et incarcéré dans un camp de travaux forcés, en Sibérie, à Jacuite. Ce n'est là qu'un cas parmi des milliers.

Textes contradictoires

Le pasteur Stuckelberger a expliqué que les persécutions les plus violentes ont actuellement lieu dans les Etats dont le système politique est ancré dans le marxisme-léninisme, et en premier lieu, en URSS, car l'athéisme est un élément essentiel du marxisme soviétique. Lors du 22^e Congrès du parti communiste, le programme adopté à l'unanimité prévoit que la lutte contre l'idéologie de la morale bourgeoise, entre la superstition, contre les préjugés, est partie essentielle du travail dans le domaine de l'éducation communiste. Et lors du 25^e Congrès, le 24 février dernier, M. Léonid Brejnev en personne déclarait : « Il ne doit pas y avoir de place pour la neutralité et les compromis dans la lutte entre les deux idéologies. Une grande vigilance, une propagande active et une défense contre toutes les tentatives de brouillage idéologique de l'ennemi, sont ici nécessaires. » Il s'ensuit forcément que la profession de foi chrétienne et l'idéologie communiste se trouvent opposées, comme adversaires implacables. Les chrétiens ne luttent pas pour le capitalisme privé occidental ; ce qui compte pour eux, c'est uniquement leur foi au service de Jésus-Christ, le Seigneur. Les chrétiens sont ressentis comme des corps étrangers au sein de l'idéologie communiste et c'est pourquoi le parti communiste leur déclare la guerre. La preuve ? De 1959 à 1962, plus de 15 000 églises et 17 000 maisons religieuses orthodoxes, ont été fermées ou désaffectées.

C'est pourquoi les porte-parole de plus de 565 000 chrétiens de toutes les parties du globe, sont venus à Genève après des manifestations de masse dans leurs pays respectifs. Ils invoquent la Charte des Nations Unies, la Charte des Droits de l'Homme, documents fondamentaux auxquels l'URSS a adhéré ; enfin et surtout les tout récents accords de la conférence d'Helsinki, qui disent : « Les Etats participants reconnaissent et respectent la liberté de l'individu de professer et de pratiquer,

seul, ou en communauté, une religion ou une foi, conformément avec ce qui lui est dicté par sa propre conscience. » C'est la raison pour laquelle, les délégations présentes, après avoir expliqué leur demande à la presse internationale, se sont rendues à la Commission du droit de l'homme de l'ONU et au secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises, pour leur remettre une requête écrite, sous forme de pétition authentique, d'un demi-million de chrétiens, demandant la libération et le droit de quitter l'URSS.

Car lors de la Conférence de Copenhague en 1975, qui précéda celle de Genève, il fut révélé qu'il y avait en URSS encore trois millions et demi de prisonniers politiques dont 1 700 000 sont des chrétiens, bien que la Constitution de l'Union soviétique prévoit, théoriquement, la liberté de pensée absolue !

Un honorable souvenir

Pour nous autres, chrétiens suisses, l'intervention d'un membre du Parlement de l'Etat Libre d'Irlande, catholique, fut particulièrement intéressante. Il rappela que le chef de l'Etat, le fameux M. de Valera, lors de l'historique séance de la Société des Nations, du 18 septembre 1934, au cours de laquelle, sur la proposition de la France, l'URSS fut admise, avait demandé des garanties solennelles en matière de convictions religieuses des peuples soviétiques. J'avais assisté à cette séance mémorable, en tant que chroniqueur diplomatique de la Radio romande et en avait longuement traité dans mon compte-rendu quotidien. C'est pourquoi, à mon tour, j'ai rappelé que M. de Valera ne fut pas le seul à exprimer des craintes. Notre premier délégué, le conseiller fédéral Giuseppe Motta, s'exprima dans le même sens, avec un magnifique courage, et, lors du vote, il s'abstint au nom de notre gouvernement, ce que ne fit pas M. de Valera. M^r Marcel W. Suès

M^r Marcel W. Suès

Séminaire de l'UNESCO à Saignelégier

Sous l'égide de l'Unesco et de sa commission suisse, un séminaire d'une semaine a réuni à Belfort, puis à Saignelégier, une trentaine d'amateurs culturels des régions de Belfort, Montbéliard et du Jura, animateurs qui, à travers des analyses socio-économiques et socio-culturelles de leurs régions respectives, ont cherché à trouver les moyens permettant d'unir les efforts d'animation culturelle et d'éducation permanente. En présence d'observateurs venus de huit pays, les réflexions ont consisté à établir des recommandations pour la formation d'animateurs culturels, bénévoles ou salariés. La centralisation française et la décentralisation politique suisse contribuèrent à enrichir ces études, d'autant que les démographies respectives des régions concernées laissent voir de profondes différences, les fortes concentrations de populations à Belfort entraînant une politisation sous-jacente des activités culturelles qui est quasi inexistante dans le Jura. Si une formation commune d'animateurs est possible en théorie, avec des éléments spécifiques à chaque

groupement, il convient de lier cet effort à l'action pratique, d'où l'exigence d'une formation de longue durée. Il en résulte des impératifs financiers auxquels les milieux politiques doivent être sensibilisés, ce qui serait une démarche judicieuse dans le Jura au moment où s'élabore la charte constitutionnelle. Vu ce qui précède, il a été souhaité de mettre sur pied un organisme permanent de consultation entre les responsables culturels des trois régions citées. On compte aussi une aide du fonds international de promotion culturelle de l'Unesco afin de sortir la vie culturelle et l'éducation permanente de leur marginalisation actuelle, ce qui est impérieux au moment où, au sein des gouvernements étatiques, la politique culturelle acquiert ses lettres de noblesse, les soutiens qu'elle accorde étant un dû et non pas un don.

Dans ce contexte global, l'information joue un rôle primordial et à cet égard, le Jura jouit d'une situation privilégiée comparée à celle des régions françaises limitrophes. V.G.

À PROPOS D'UNE POLÉMIQUE

Le comité de la Société valaisanne des écrivains, siégeant à Sion le samedi 15 mai, regrette la véhémence et l'ampleur qu'a pris le conflit opposant deux de ses membres : M^{me} Anne Troillet-Boven et M. Maurice Chappaz.

Sur le fond, il tient à réaffirmer que la liberté de pensée et d'expression est l'honneur des pays libres. M. Chappaz doit avoir le droit de dire ce qu'il pense

de son pays et dans la forme qu'il estime appropriée. L'opinion publique est libre d'accueillir ou de refuser le jugement de l'écrivain. La critique, elle aussi, doit pouvoir s'exercer librement.

Quant à la forme, le comité déplore que la critique dérive de l'œuvre à l'homme, et sur un ton qu'aucun écrivain ne saurait accepter.

Le comité

Compréhension et étonnement

Nous comprenons parfaitement les soucis du comité de la Société valaisanne des écrivains de défendre l'attitude de deux de ses membres. Aussi avons-nous été surpris de trouver, en fond de communiqué, trois lignes qui ne semblaient pas émaner de la décision du 15 mai. A la suite d'un entretien téléphonique avec les membres du comité, il semblerait que le paragraphe ajouté proviendrait d'un « excès de zèle » de la secrétaire, Laurence Fracheboud. Aussi d'entente avec le comité, avons-nous accepté de supprimer ces trois lignes.

Deuxièmement, nous avons été étonnés d'entendre à la radio la lecture in extenso de ce communiqué, à 18 h. 30, le 18 mai, alors qu'il est frappé d'un « prière d'insérer » le 20 mai.

Bien entendu, face à un tel déchaînement contre le NF, à propos de cette affaire, nous sommes par ailleurs curieux de savoir combien de journaux vont reproduire notre « Mise au point » que nous publions en page 1 et que nous avons transmise à l'ATS par son correspondant valaisan en début de soirée, hier. Cette agence n'avait toujours pas diffusé ce texte dans la nuit. De même, nous nous demandons combien de journaux publieront, malgré le désir du comité, les trois lignes sujettes à caution et qu'on nous a demandé de supprimer.

Poser de telles questions, n'est-ce pas déjà y répondre ?

... Donc nous publions ces trois lignes du communiqué officiel.

Le Nouvelliste

Pas de liberté aux liberticides (1)

Que se dirait Candide si, rentrant en France après un voyage au pays du Goulag, il apprenait que de nombreuses commissions, dont une solennelle du Parlement, se sont constituées pour la sauvegarde des libertés ?

Il se dirait tout heureux : nos démocraties ont enfin pris conscience du danger communiste et se décident à y réagir. Hélas, en lisant plus avant de quoi s'occuperont ces commissions, il déchanterait vite. Car il verrait qu'elles éviteront soigneusement d'évoquer les microbes de la tyrannie qui pullulent partout et rongent la chair de la liberté, et

qu'elles se borneront à discuter gravement pour savoir si l'on peut admettre que le numéro des citoyens à la Sécurité sociale soit utilisé comme indice de référence sur leurs fiches de police. Et Candide sera stupéfait de constater que les partis qui mènent le plus grand tapage pour la « défense des libertés », et qui ont déposé à ce sujet les projets les plus circonstanciés, sont ceux-là mêmes qui favorisent, relayent, ou couvrent les dictatures communistes. Candide éprouvera alors le sentiment amer qu'on lui joue une farce...

Une subvention contre la liberté

En orchestrant cette campagne hypocrite pour garantir des libertés de cuisine qui ne courent aucun péril en France, tout en dissimulant le péril mortel que la liberté majeure de l'homme court du fait de Moscou, la gauche entend maintenir vivace un réflexe du XIX^e siècle qui a toujours joué à son profit, et dont elle ne veut à aucun prix perdre le gras bénéfice. Jadis, en effet, les pouvoirs constitués étaient plus restrictifs que leurs oppositions, qui réclamaient un élargissement des droits de la personne et le droit de mettre en cause le régime. Cette circonstance, en faisant des oppositions de gauche les véhicules de la revendication démocratique contre des pouvoirs qui l'étouffaient, avait ancré dans les esprits cette double équation, infiniment favorable au prestige de la gauche :

gouvernement = répression
opposition = libération

Or cette double équation est devenue, avec le temps, de plus en plus fautive. Dans nos démocraties, elle s'est, en fait, transformée en son exact contraire. D'une part les pouvoirs constitués ont pratiqué de plus en plus correctement la tolérance démocratique, au point qu'aujourd'hui ils en sont devenus les meilleurs garants. D'autre part, par un cheminement en sens contraire, le communisme a développé un **opposition totalitaire**, qui constitue désormais la plus grave menace à la liberté. Mais comme il n'y a pas de plus lourde inertie qu'en politique, ce basculement du diptyque ancien n'est toujours pas perçu, et l'opinion reste fixée sur la double équation précédente comme dans une sorte d'hypnose, que la gauche s'emploie à prolonger par tous les artifices possibles. Ainsi l'opinion moyenne continue d'associer instinctivement « subversion » avec « avancé », alors que nous avons désormais devant nous une **subversion rétrograde**, qui tend à moins et non à plus de liberté qu'il n'y en a dans l'ordre existant. Bien peu de gens ont compris cette nouveauté essentielle de notre siècle. La plupart conservent l'idée ancienne que les « subversifs » se lèvent pour résorber les vices de l'ordre établi, alors que nos subversifs d'aujourd'hui se lèvent pour éteindre ses vertus.

Le plus triste, dans cette incompréhension générale des véritables positions relatives du pouvoir et de l'opposition par rapport à la liberté, c'est que le pouvoir lui-même y est embourbé. Une fois de plus il se laisse bluffer par la démagogie gauchiste, qui braque tous les regards sur l'Etat comme seul ennemi potentiel des libertés, alors que l'Etat actuel est leur meilleur protecteur, et que leur principal ennemi est cette gauche même, dans la mesure où elle couvre les entreprises communistes. Elle joue là le truc classique du voleur criant au voleur. Et nos braves gouvernements s'y laissent prendre. Et les voilà, eux qui n'ont aucune envie d'abuser du pouvoir, commissionnant des « liberticides » pour se faire dire comment on respecte la liberté !

Pénible palinodie. Il est évident que s'il fut légitime, jadis, d'imposer des bornes à l'action des pouvoirs pour qu'elle ne tourne pas en oppression, il est devenu tout aussi légitime, aujourd'hui, de veiller à ce qu'une tyrannie ne puisse sortir de l'action des oppositions. Le problème qui surgit là, c'est le

problème fondamental, existentiel, de la liberté depuis sa naissance :

Comment éviter qu'elle soit exploitée par des forces qui entendent la détruire ?

Car c'est à l'abri de la tolérance que s'assemblent et s'enhardissent les artisans de l'intolérance. Ils préparent la mort de la démocratie avec les armes mêmes que la démocratie leur tend généreusement, et retournent diaboliquement la liberté contre la survie des libres. C'est là l'histoire constante et navrante de la pénétration communiste dans nos nations démocratiques.

par Suzanne Labin

L'avènement même du communisme en Russie sanctionne l'incapacité de Kerenski à résoudre ce problème crucial. Il crut, jusqu'au soir de son renversement, que les principes de la liberté, qu'il incarnait, lui interdisaient de mettre hors la loi les bolchevicks, bien que ceux-ci complotassent au grand jour, y compris militairement, contre la liberté.

Il s'agit donc du thème majeur intéressant la liberté. C'est celui que je vais traiter. Plus précisément, je vais démontrer qu'à l'encontre d'un préjugé courant, il n'est pas du tout scandaleux, il est au contraire au meilleur esprit de la démocratie, que celle-ci interdise dans son sein des partis totalitaires.

Les liberticides ne respectent pas la règle du jeu

Quand on dit - avec raison - qu'il n'y a pas de démocratie si l'opposition n'est pas libre d'agir, on sous-entend « libre d'agir démocratiquement ». Mais l'opposition que nous fait le Parti communiste ne respecte pas les règles démocratiques, et nous sommes là, d'emblée, au cœur du débat. La liberté, dit le démocrate puriste, c'est d'abord celle que je donne aux autres de s'opposer à moi. Et je lui réponds : c'est vrai, mais à condition que « s'opposer à moi » ne veuille pas dire me **baillonner** ou, comme on le fait plus expéditivement dans les caves de la Lubianka, m'occire pour que moi je ne puisse plus jamais m'opposer aux autres.

Or, tout le monde sait que le Parti communiste poursuit ouvertement l'anéantissement de tous les autres partis, et que la constitution soviétique qui reste son modèle considère toute divergence avec le Parti unique comme un crime punissable de mort. La démocratie authentique implique qu'un droit que j'accorde à un adversaire, en l'espèce le droit à la liberté, me soit aussi garanti par lui. C'est-à-dire qu'elle implique cette condition de **réciprocité** qu'on a toujours mise à la base de tous les contrats, et dont seuls les bénéfices font remise aux larons.

Aucun jeu n'est possible si les partenaires ne respectent pas la règle du jeu. Quand on oppose deux boxeurs sur un ring, il est normal qu'on s'assure qu'aucun deux n'a dissimulé un boulon dans ses gants. De même, dans ce jeu sérieux qu'est la démocratie, la règle est évidente : c'est que toute minorité est libre de chercher des adeptes pour devenir majorité et prendre le pouvoir, à condition qu'elle s'engage à laisser aux autres les latitudes dont elle-même a joui.

Avant la votation cantonale du 30 mai

Le conseiller d'Etat Antoine Zufferey nous écrit

La votation sur la nouvelle loi fiscale passionne l'opinion et, dans la mesure où cela pourrait diminuer l'abstentionnisme, c'est tant mieux.

Dans le cadre de la discussion, les arguments se cherchent... et se trouvent. Il arrive même au passage que l'on utilise, à titre de preuve, des convictions qui existent de façon diffuse dans le peuple et qui sont pourtant totalement infondées.

Dans un article qui traduit une volonté louable d'apporter sa contribution au débat « Un contribuable quelconque » cède, dans vos colonnes du 13 mai courant, involontairement, à cette tentation.

Il parle en effet des économies qu'on aurait pu obtenir lors du choix de la méthode pour l'enseignement de l'allemand à l'école primaire et de celles qu'aurait pu apporter une attitude plus réservée face aux mathématiques modernes, où le Valais ferait les frais d'une expérience.

Il se demande ensuite si le Grand Conseil a fait dans ces domaines bon usage de la délégation que le peuple lui a octroyé de ses compétences.

Ce genre d'objection étant fréquent, je pense utile de rappeler les réalités suivantes :

a) Parmi les méthodes praticables au niveau primaire pour l'enseignement de la deuxième langue, les méthodes retenues en Valais se caractérisent, en plus de leur excellence, par leur coût relativement modeste et cet argument a été une des raisons de leur choix.

b) Le canton du Valais introduit, dans sa partie de langue française, les mathématiques modernes en accord avec toute la Suisse romande, avec les mêmes manuels et au même rythme. Il ne fait les frais d'aucun zèle isolé.

c) La délégation du peuple au Grand

Conseil porte sur l'introduction du cycle d'orientation. Les points soulevés ci-dessus n'en dépendent nullement.

M'étant acquitté de cette rectification qui touche au Département de l'Instruction publique, je me permets de rappeler que, contrairement aux affirmations du même article, la nouvelle loi décharge fortement les petits et les moyens contribuables, j'invite donc ces derniers à se faire une opinion fondée sur les documents originaux. Je ne doute pas qu'une fois effectué cet exercice, ils voteront comme moi le 30 juin un « OUI » convaincu.

A. Zufferey
conseiller d'Etat

LA RENCONTRE DE NAIROBI L'IMPASSE ?

Suite de la première page

producteurs en cas d'excédents. Le tout est de savoir qui financerait ces réserves, qui ne pourraient d'ailleurs se constituer qu'au cours des ans. Il y a là une pierre d'achoppement.

Avec le temps, on prévoit une décentralisation industrielle, en ce sens que les transformations primaires devraient s'opérer à proximité des lieux de production de matières premières. C'est ainsi que la fusion de minerais permettrait l'exportation de lingots de métal. Cela s'opère d'ailleurs déjà dans certains cas. Mais une telle évolution suppose un apport technologique et financier. Là aussi les problèmes à résoudre sont d'envergure et certaines garanties devraient être fournies pour les investissements, qui dépassent en importance les possibilités des pays en voie de développement qui sont concernés.

Il est utile de rappeler ici les luttes d'influence auxquelles se livrent les grandes puissances et les blocs économiques. Des nations comme les USA, l'URSS ou la Chine cherchent à attirer un Etat quémandeur dans leur zone d'influence

exclusive, ce qui est contraire à l'esprit de la conférence qui vise à une évolution harmonieuse du commerce mondial et non à sa division.

Le sort des pays les plus démunis ne doit pas être perdu de vue. Ils croupissent dans leur misère et n'ont souvent rien à offrir. L'humanité ne peut les abandonner à leur triste sort. Mais que faire ? Ce sont d'ailleurs souvent des pays peu stables, animés par des gouvernements éphémères, dont l'influence ne se fait guère sentir au-delà de la périphérie de leur capitale. Il est impossible dans ces conditions de prévoir une aide à long ou même à moyen terme.

La conférence de Nairobi s'achèvera-t-elle sur une impasse comme ses précédentes ? C'est bien probable. Certes on ne manquera pas de publier un communiqué final qui ne contiendra en fait que des déclarations d'intentions vides de sens. Et on attendra que quatre nouvelles années soient passées avant de rouvrir le dossier.

La coopération internationale en est hélas là.

PERSPECTIVE

Si tous les savants devenaient véritablement intelligents...

Suite de la première page

capable de dominer la nature et la société. Il se sent le maître de l'univers, apte à changer le cours et des choses et de l'histoire.

Sa puissance, il la puise en soi-même, dans l'autonomie la plus totale. Il n'a pas à tenir compte d'une autorité extérieure quelle qu'elle soit qui lui imposerait ses lois ou ses exigences. Bien au contraire, il n'est homme de science que dans la mesure même et dans la mesure seule où il affirme et agit librement, ne reconnaissant que la seule autorité de la science à promouvoir.

Encouragé par des succès toujours plus remarquables, le savant ambitionne d'enserrer la réalité entière dans des cadres toujours plus rigides et en même temps plus englobants, plus universels. L'homme lui-même n'échappe pas à cet impérialisme oppresseur ; il se voit réduit à n'être qu'une chose parmi les choses, à voir s'évanouir dans la classe du mythique, de l'irréel, toutes les différences qu'il s'obstine à manifester.

Ce qu'il ne parvient pas à expliquer ou à résoudre, le scientifique le projette vers l'avenir plus ou moins lointain dans la conviction qu'une solution efficace sera trouvée, car, pense-t-il, « impossible n'est pas scientifique ».

Et cependant, dès qu'il se met à réfléchir, dès qu'il essaie de comprendre au-delà du savoir, le savant découvre l'humilité.

Car, loin d'être création, la science est découverte d'un monde qui lui est offert comme un trésor qui ne dépend aucunement d'elle, elle est progrès dans la recherche et dans l'utilisation des découvertes. Et ce progrès ne se réalise que par une soumission stricte aux lois et aux conditions du réel. Plus se développe la science, plus doit se faire rigoureuse sa soumission aux choses.

Il arrive même un moment où les choses en quelque sorte échappent à

l'emprise et à la domination de l'homme, un point où elles refusent de se laisser violer, manifestant par là leur autonomie originelle.

En de nombreux secteurs, la science a atteint la zone-limite au-delà de laquelle elle devient menace, danger. Elle est à ce point de rupture où, cessant d'être progrès, le moindre changement agit comme cause de déséquilibre dans un univers qui échappe à l'emprise humaine. Les choses redevenant elles-mêmes, elles s'affirment dans leur originalité, dans leur indépendance par rapport à l'homme.

L'homme cesse d'être le maître souverain, dominateur d'un monde passif. Il cesse d'être celui qui sait et qui peut. Il se voit ramené à la situation d'un être qui interroge et s'interroge dans la double vision de sa puissance et de sa faiblesse.

Il se retrouve dès lors au point de départ des grandes aventures de l'esprit qui ont marqué l'histoire tout aussi fortement que les exploits de la science.

S'engager sur cette voie exige beaucoup de courage pour se libérer des prestiges fréquemment illusoire de la science ; pour renoncer à la riserie triomphatrice de l'intelligence technique, fabricante, et s'adonner à l'humble recherche de la véritable intelligence, celle qui aspire à comprendre.

A. Fontannaz

15 ans de réclusion pour meurtre

SAINT-GALL. - Le tribunal cantonal de Saint-Gall a siégé pour juger un individu de 32 ans qui, le 11 janvier 1976, avait abattu un manœuvre employé aux chemins de fer, dans les bâtiments de la station de Raefis. Conformément au réquisitoire du procureur, l'accusé a été reconnu coupable de meurtre, de vol qualifié et d'autres délits encore, et a été condamné à 15 ans de réclusion. Ressortissant autrichien, il a en outre été condamné à l'expulsion à vie.

Nouvelle institution vaudoise pour les handicapés mentaux

LE MONT-SUR-LAUSANNE. - La fondation, institution privée d'inspiration chrétienne créée il y a vingt et un ans, a présenté mardi à la presse ses nouveaux bâtiments du Mont-sur-Lausanne, qui seront inaugurés le 2 juin prochain. Il s'agit de trois pavillons qui accueilleront depuis l'automne dernier, en semi-internat, plus de huitante jeunes handicapés mentaux recevant une formation scolaire et une formation au travail. Un atelier protégé, à Prilly, prend ensuite la relève de l'institution scolaire et reçoit une cinquantaine d'adultes handicapés qui touchent un salaire.

A suivre

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacies de service. - Mercredi 19, Fasmeyer, tél. 22 16 59.
Jeudi 20, Zimmermann, tél. 22 10 36.

D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : en baisse. Dans le sillage de Wall Street, la cote s'est inclinée sur un large front à l'exception des secteurs du textile, métallurgique et des transports qui sont restés soutenus.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Tendance générale (meilleure, bien soutenues) and Bourses européennes (Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada) and exchange rates.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/22 57 16.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, téléphone 2 20 05/2 42 42, service d'ur-Médecin de service. - Appeler le N° 11.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Central Apotheke, Naters, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.

Loèche-les-Bains

Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.
La Sarraz. - Le château est ouvert le samedi et le dimanche de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Territot : Galerie Art et Lumière. - Exposition Orgiazzi, huiles et dessins, du 13 mai au 16 juin 1976.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENEVE

Table with 3 columns: Fund Name (Affiliated fund, Chemical fund, Technology fund, Europafonds, Unifonds, Unirenta, Unispecial 1) and values.

608 Copyright opera mundi
A SUIVRE
PAS GRAND CHOSE. M. DE FRÉVILLE A TENU SA RÉUNION ÉLECTORALE AU CAFÉ... ET LES FIDÈLES DE LEDOUX ONT ÊTÉ LUI PORTER UNE LÉGÈRE CONTRADICTION!

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
Avocats
Rôti de veau
Macédoine de légumes
Clafoutis

Une femme qu'on a vu vieillir n'est jamais vieille. (Alexandre Dumas fils)

LE PLAT DU JOUR Le clafoutis

Tous les fruits de saison. Le fond du clafoutis est toujours le même, mais vous le garnirez avec tous les fruits que vous aurez sous la main: cerises douces ou anglaises, prunes petites ou grosses, abricots, pommes, poires, raisin, groseilles, etc.

VOUS NOUS DEMANDEZ Comment nettoyer, entretenir... Une bande velpeau ?

Après usage, il est bon de la conserver en parfait état pour lui garder toute son élasticité. Vous la nettoierez en la plongeant dans un bain tiède et mousseux, au savon, additionné d'une cuillerée à bouche d'ammoniaque par litre d'eau.

QUESTION CULINAIRE Y a-t-il plusieurs façons d'accommoder les avocats ?

Consommation : la chair extraite du fruit en le coupant en deux dans le sens de la hauteur, et après avoir extrait le gros noyau, peut être dégustée de l'une des manières suivantes: En vinaigrette

A la tomate

Couper en tranches fines et incorporer à une salade de tomates.

A la croque au sel

Ne pas éplucher le fruit, l'ouvrir, enlever le noyau et, dans la cavité libre, saupoudrer de sel. On peut aussi couper la pulpe en tranches fines, ajouter sel, poivre, et l'étendre sur du pain pour faire des sandwiches.

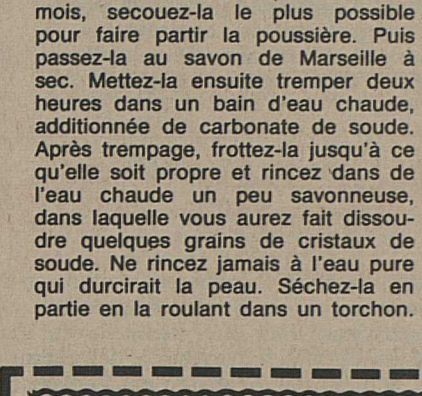
Au sucre

Remplir la cavité du noyau avec du sucre, un jus de citron ou du kirsch, et mélanger.

LES PEUX DE CHAMOIS ?

Avant de laver une peau de chamois, secouez-la le plus possible pour faire partir la poussière. Puis passez-la au savon de Marseille à sec. Mettez-la ensuite tremper deux heures dans un bain d'eau chaude, additionnée de carbonate de soude.

L'amour c'est...



BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company Name (American Cyanam, American Tel & Tel, American Tobacco, Anaconda, Bethlehem Steel, Canadian Pacific, Chrysler Corporation, Dupont de Nemours, Eastman Kodak, Exxon, Ford Motor, General Dynamics, General Electric, General Motors, Gulf Oil Corporation, IBM, International Nickel, Int. Tel & Tel, Kennecott Cooper, Lehmann Corporation, Lockheed Aircraft, Marcor Inc., Nat. Dairy Prod., Nat. Distillers, Owens-Illinois, Penn Central, Radio Corp. of Am, Republic Steel, Royal Dutch, Tri-Contin Corporation, Union Carbide, US Steel, Westing Electric) and stock prices.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 3 columns: Fund Name (America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipers 1, Foncipers 2, Japan Portfolio, Swissvalor, Universal Fund, Universal Bond, AMCA, Bond-Invest, Canac, Deniac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil) and values.



CINEMAS

SIERRE Bourg

Tél. 027 55 01 18

Matinée à 14 h. 30 - 7 ans
Pour petits et grands en dessins animés
LUCKY LUKE
Soirée à 20 h. 30 - 18 ans
De René Clément
LA BABY SITTER
On cherche jeune fille libre le soir ! avec Maria Schneider et Sydney Rome

SIERRE Casino

Tél. 027 55 14 60

Soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Tout Sierre les adore...
A NOUS LES PETITES ANGLAISES
Le plus grand succès comique de cette saison
Dernière séance

CRANS Le Cristal

Tél. 027 41 11 12

Soirée à 21 heures - Dernière séance
MOURIR D'AIMER
de Cayatte avec Annie Girardot, Bruno Pradal

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir : RELÂCHE

SION Arlequin

Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 7 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LA FÊTE SAUVAGE
Un film de Frédéric Rossif

SION Capitole

Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures - 18 ans
LE JUGE ET L'ASSASSIN
de Bertrand Tavernier. Avec Philippe Noiret, Michel Galabru
Mais qui est le juge et qui est l'assassin ?

SION Lux

Tél. 027 22 15 45

Soirée à 20 h. 30 - 16 ans
LE FLAMBEUR
Un film de Karel Reisz. Avec James Caan, Lauren Hutton, Paul Sorvino

ARDON Cinéma

Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELÂCHE
Vendredi, samedi et dimanche
LA REVANCHE DE MISS KARATÉ

FULLY Michel

Ce soir : RELÂCHE
Jeudi - 18 ans
GRANDEUR NATURE
Dés vendredi - 16 ans
LA GRANDE CASSE

MARTIGNY Corso

Tél. 026 2 26 22

Soirée à 20 h. 30 - 12 ans
De drôles de vacances avec Louis de Funès
LES GRANDES VACANCES
Ceux qui n'aiment pas rire... s'abstenir !

MARTIGNY Etoile

Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Annie Girardot dans son meilleur rôle
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLARD
Avec Jean-Pierre Cassel et François Périer

ST-MAURICE Zoom

Tél. 025 3 76 86

Ce soir : RELÂCHE
Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Un film savoureux, drôle, signé Dino Risi
PARFUM DE FEMME

MONTHEY Monthéolo

Tél. 025 4 22 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30
Les nouvelles aventures comiques de Robert Lamoureux, de Pierre Mondy et de Jean Lefebvre, dans
ON A RETROUVÉ LA 7^e COMPAGNIE
A hurler de rire ! Dès 12 ans

MONTHEY Plaza

Tél. 025 4 22 90

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
La réédition d'un des plus célèbres films de Jean-Paul Belmondo
FACE A FACE AVEC UN TUEUR
de Robert Enrico d'après un roman de José Giovanni.
Un film qui crève l'écran !

BEX Rex

Cinéma d'art et de culture
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un des plus grands westerns américains
Burt Lancaster et Gary Cooper dans
VERA CRUZ
Un épisode spectaculaire de l'histoire du western !

Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace :
notre rubrique

«GASTRONOMIE»
027/21 21 11

L'œuvre du peintre
Ernest Bieler 1863-1948

sera exposée une dernière fois en son atelier du Monteiller/Rivaz (VD) les 20, 21, 22 et 23 mai de 14 h. 30 à 18 heures.

Renseignements au 021/32 27 20



TELEVISION

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 13.50 Point de mire
- 14.55 Hippisme
- Concours hippique international de saut.
- 17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
- 17.50 Présentation des programmes
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
- Format : fils et tissage
- 18.25 Demain
- Jura
- 18.50 Nounours
- 18.55 Le village englouti (17)
- 19.15 Un jour, une heure
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure
- 20.15 Du rififi à Tokio
- Un film de Jacques Deray, interprété par Michel Vitold, Charles Vanel et Keiko Kishi
- 21.55 Les clés du regard
- Marcelle Cahn
- 22.40 Football
- Finale de la coupe UEFA.
- Match retour : Bruges-Liverpool
- 23.40 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- Emissions en noir et blanc
- 14.55-17.30 Hippisme
- 17.00 Cours de formation pour adultes
- 17.30 TV-junior
- 18.10 Cours de formation pour adultes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Hippisme
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Telearena
- Politique et fantaisie, avec « Der Robbenkönig », une pièce de M. Inglin
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Les programmes

tv Suisse italienne

- Emissions en noir et blanc
- 14.55 Hippisme
- 18.00 Pour les enfants
- 18.55 Rencontres
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Arguments
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 La fille aux cheveux roux
- Téléfilm de Manfred Mosblech
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Football
- Bruges - Liverpool

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.15 Réponse à tout
 - 11.30 Midi première
 - 12.00 TF 1 actualités
 - 12.35 Les visiteurs du mercredi
 - 12.38 Brock et Chnock. 12.43 Les comètes. 12.54 La vie en toi. 13.00 Krempoli. 13.23 Point chaud. 13.39 Vive le sport. 13.54 La petite science. 14.20 Le club. 15.33 La parade des dessins animés. 15.56 Surprise. 15.59 Les infos. 16.16 Clap chanson. 16.31 Sébastien parmi les hommes, (7) La révolte de Sébastien.
 - 17.05 Le manège enchanté
 - 17.10 L'île aux enfants
 - 17.30 A la bonne heure
 - 18.03 Château Espérance (3)
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Une minute pour les femmes
 - 18.47 Alors raconte
 - 19.00 TF 1 actualités
 - 19.30 Mois des télévisions francophones L'Océan
 - Une émission de Marie-Claire Blais, présentée par le Canada.
 - 21.05 A la poursuite des étoiles
 - « Mars, la planète où la vie existe peut-être »
 - 22.00 TF 1 actualités

tv Antenne 2

- 13.15 Magazine régional
- 13.30 Flash journal
- Aujourd'hui madame
- 14.30 Bonanza
- 2. La concession
- 15.20 Un sur cinq
- 17.30 Journal
- 17.42 Le palmarès des enfants
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 Y'a un truc
- 19.00 Journal de l'A 2
- 19.35 L'homme de fer
- 4. Souvenirs perdus
- 20.35 C'est-à-dire
- 22.05 Journal de l'A 2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.10 Point de repère
 - 17.45 Trois contre X
 - 18.05 La télévision régionale
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Tribune libre
 - 18.55 FR 3 actualités
 - 19.00 Les jeux
 - 19.30 La limousine
 - Un film de Paul Seban
 - 21.25 FR 3 actualités

Notre sélection du jour

Les clés du regard

Marcelle Cahn

Interview : Pierre Gisling. Réalisation : Louis Barby.

... ou la découverte d'une jeune artiste de quatre-vingts ans

Il est dans la nature des choses que la plupart des artistes, arrivés à un certain âge, se stabilisent dans leur activité créatrice. Même les plus grands n'échappent pas à cet engourdissement tentant, cessant de se battre, de chercher, pour recueillir les fruits de leur expérience désormais accomplie. A quatre-vingts ans passés, Marcelle Cahn rêve devant les tours de la Défense de Paris. La « petite fille capable d'alléger la vie, de transformer la matière en musique » que Michel Seuphor invita au sein du groupe « Cercle et carré » en 1930 ne s'est toujours pas assagie. Elle voudrait maintenant construire de ses mains dans l'infini du nouveau paysage parisien des volumes et des lignes de fuite prolongeant les tableaux qu'inlassablement elle crée depuis plus d'un demi-siècle.

Marcelle Cahn est un phénomène, que le téléspectateur romand est invité à découvrir

ce soir. Elle a explosé dans son art poétique et constructiviste au moment où, la soixantaine venue, les autres se rangent. Elle força l'admiration des plus grands - peintres et critiques - depuis longtemps, mais reste aujourd'hui encore quasiment inconnue du public. Elle eut la chance d'être l'élève de personnalités aussi impressionnantes que Léger, de fréquenter des princes de l'abstraction comme Mondrian, et de pouvoir néanmoins rester elle-même, de continuer à s'interroger sans cesse sur le choix de ses objectifs et de ses moyens artistiques. Avec peu ou pas de couleurs, avec une enveloppe ouverte, ou un rond de papier collé sur une photo, Marcelle Cahn a l'art de rendre signifiant l'insignifiant, de poétiser « l'impoétisable ». Elle sait aussi appauvrir pour anoblir, et atteindre l'essentiel. Et si le téléspectateur est quelque peu dérouté au début de l'émission, c'est sans doute parce que la sérénissime simplicité de l'artiste, aboutissement d'une vie de rigueur et d'authenticité, ne s'approprie pas d'emblée. Mais bien vite, il sera réduit, comme le sont tous ceux qui approchent Marcelle Cahn...

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Radio de quartier
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.15 Les uns, les autres
 - 12.30 Edition principale
 - 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
 - 13.05 Décrochez la une
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleton : Mamma Lucia (13)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Médecine et santé
 - 20.05 Contact
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
- Contre la pollution du français
- 9.15 Initiation musicale
- 9.40 Littératures insolites (12)
- 10.00 Rencontres
- 10.15 Radioscolaire
- A vous la chanson
- 10.50 Les débuts de l'art abstrait en Espagne (5)
- 11.00 Musiciens suisses
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 La librairie des ondes
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Tutti tempi
- 17.30 Rhythm'n pop
- 18.00 Informations
- 18.05 Jazz contact
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Europe-jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
- 20.30 Les concerts de Genève
- l'Orchestre de la Suisse romande
- En intermède : « Pendant l'entracte »
- A l'issue du concert : « Résonances »
- 22.30 Marchands d'images
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Frais du four.
 - 10.00 Pot-au-feu helvétique. 11.05 Mélodies printanières. 11.55 Indice midi moins cinq. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Mozart, Haydn et Schubert. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Football. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Prisme. 21.00 Le pays et les gens. 22.15-24.00 Music-box.

Monte Generi

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 El Retablo de Maese Pedro, de Falla. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 La Côte des Barbares. 20.25 Misty. 21.00 Cycles. 21.30 Disques. 21.45 Rencontres. 22.15 Chanteurs d'aujourd'hui. 22.30 Radio-journal. 22.45 Parade d'orchestres. 23.10 La voix de... 23.35-24.00 Nocturne musical.

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emploi : 53 ct le millimètre
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

L'agence «UNA» enquête

QUELQUES MOIS PLUS TARD, CHEZ UNA FROST...

Julia ! ... Quelle bonne surprise ! ... Après tant et tant d'années ! ...

LA CORRESPONDANTE D'UNA EST UNE AMIE DE COLLÈGE.

C'est au sujet de mon frère Herbert...

Il est mort il y a quatre mois...

Rip Kirby

COMPUTEUR MAUDIT ! TU M'AS MENTI ! JE VAIS TE DÉTRUIRE ET J'EN...

LA MATRAQUE IMPROVISÉE DU DR DATA ENTRÉ EN CONTACT AVEC UN PUISSANT VOLTAGE...

distribué par opera mundi

LA SUITE

météo

Orages en vue

Prévisions jusqu'à ce soir : Suisse romande et Valais : des intervalles ensoleillés sont encore probables, mais le plus souvent, le ciel sera nuageux à très nuageux. Des orages parfois violents éclateront, particulièrement l'après-midi. Températures prévues : 22 à 27 degrés l'après-midi. Vents variables, mais rafales probables au voisinage des orages.

Evolution probable pour jeudi et vendredi : généralement très nuageux, quelques pluies encore orageuses au début. Plus frais.



**SUR
NOS
ECRANS** par
Hermann
Pellegrini



Le juge et l'assassin

de Bertrand Tavernier

Vers 1893, Joseph Vacher, sergent d'infanterie, crie d'incohérents slogans anarchistes, s'abandonne à des fureurs terribles. Il est réformé. Rentré dans son village, il veut renouer avec sa fiancée qui l'éconduit. Dans une crise de



Philippe Noiret, le juge accusé

folle, il tire à bout portant sur la jeune femme, puis se loge deux balles dans la tête. Ils s'en tirent miraculeusement malgré leurs blessures.

Après un séjour de quelques mois dans un asile psychiatrique, Joseph Vacher se rend à Lourdes pour remercier le ciel et saluer la Vierge, mère, affirme-t-il, de tous ceux qui n'en ont pas. Il crie à la face du monde qu'il est « l'anarchiste de Dieu » et se prétend investi d'une mission divine : sauver la France de ses péchés et de ses injustices sociales. En réalité, ce soldat, devenu vagabond, viole et massacre une douzaine de bergères et de

bergères au cours de ses nombreux et rapides déplacements.

Cette affaire authentique a inspiré à Bertrand Tavernier son troisième film. Après avoir illustré brillamment les archives de la Régence (*Que la fête commence*), le cinéaste, assisté de Jean Aurenche et Pierre Bost, porte à l'écran un

dossier criminel, en changeant le nom de l'assassin et des lieux qu'il traverse. Il insiste sur les rapports du juge et du meurtrier, ainsi que l'indique le titre de l'œuvre. De sorte que le drame proprement dit commence avec l'arrestation du trimardeur. A force de ruse, de gentillesse à peine feinte, de confidences, le magistrat gagne la confiance de son « client ». Le juge Rousseau a longuement étudié le comportement de Joseph Bouvier (Vacher). Il connaît ses faiblesses. Il comprend son système mental et le convainc d'avouer ses crimes, après avoir favorisé son exhibitionnisme vaniteux. Mais dans cette confronta-

tion, le juge ne tient pas le beau rôle. Car le cinéaste l'accuse, souligne fort habilement ses défauts. Rousseau achète chichement les faveurs d'une « petite ouvrière » chez qui il se dévoue parfois d'une façon bestiale. Il s'acharne à vouloir perdre Bouvier au nom de principes douteux. Sa vieille maman l'aide à débusquer le crime. Son confident, son inspirateur est un ancien procureur rapatrié de Cochinchine. Les propos de cet étrange personnage sont énigmatiques et son suicide ne nous surprend pas.

Le juge et l'assassin confirme la maîtrise de son auteur dont la mise en scène appelle les louanges. La construction dramatique, simple, linéaire, est élaborée avec soin. Une photographie remarquable de Pierre William Glenn met en valeur aussi bien les intérieurs que les paysages de l'Ardèche ou des Pyrénées. Tavernier aime les textes de qualité et, par sa direction d'acteurs, les fait passer au travers d'une interprétation de première qualité. Noiret, bien sûr, mais aussi Galabru, donnent une épaisseur étonnante à leurs personnages. La dextérité du réalisateur apparaît aussi dans le montage qui alterne la présentation du juge et de l'assassin, le choix des illustrations musicales, la variété des figurants et la précision des détails.

Bertrand Tavernier situe l'époque en multipliant les indications significatives : l'affaire Dreyfus et l'antisémitisme, la conquête de Tombouctou et du Tonkin, les premières luttes sociales, l'affirmation du capitalisme oppressif, les fulminations du clergé contre Zola, l'anticléricalisme. Cette évocation historique est très discutée. Tavernier simplifie, sché-

matise, verse dans le manichéisme et la caricature. En ouverture et en final du film, il place un placard publicitaire de *La Croix* qui se vante d'être le « journal le plus anti-juif de France ». Les prêtres en chair sont ridicules. La société bourgeoise sue l'hypocrisie. Elle se sert de la justice pour maintenir sa sujétion sur la classe ouvrière. L'armée, la médecine officielle, les œuvres charitables sont durement critiquées. Le tableau devient démonstration, la fresque pamphlet. Le film s'achève sur une scène ridicule et dont on se demande ce qu'elle vient faire là : la troupe armée chasse des grévistes. Puis un carton apparaît sur l'écran. On peut y lire la leçon suivante : « Vacher a tué douze personnes ; pendant le même temps, la mine a assassiné 2500 enfants de moins de 15 ans. » Ce rapprochement relève de l'approximation sectaire. Tavernier assimile le patronat réactionnaire aux criminels. Il va même plus loin. Il prend fait et cause pour l'assassin contre le juge. Il n'hésite pas à innocenter le premier en accusant la société bourgeoise. Thèse très à la mode de nos jours. Comment un crime peut-il en justifier un autre ? Est-il légitime, au nom d'une conception généreuse sans doute, d'accuser sommairement toute une époque avec les seuls arguments des avocats de la défense ? Tavernier, cinéaste doué, bourré de talent, devrait se méfier du déroulement de gauche, du conformisme parisien et des clichés de la littérature populiste qui brisent les élans créateurs. « Entre la fidélité à soi-même et les invités de la complaisance », le réalisateur de *L'horloger de Saint-Paul* cherche encore sa voie.

Sion, cinéma Capitole



Michel Galabru, l'assassin innocenté

Vous pouvez aussi aller voir...

** *Les trois jours du condor*, de Sydney Pollack, un film policier dénonçant certains agissements de la CIA. (Sierre, Bourg.)

* *Les mal partis*, de Jean-Baptiste Rossi, évocation patude des amours d'un adolescent et d'une sœur. La sincérité de l'auteur, qui raconte sa propre vie, touchera les « midinettes » sensibles au mélodrame larmoyant. (Sierre, Casino.)

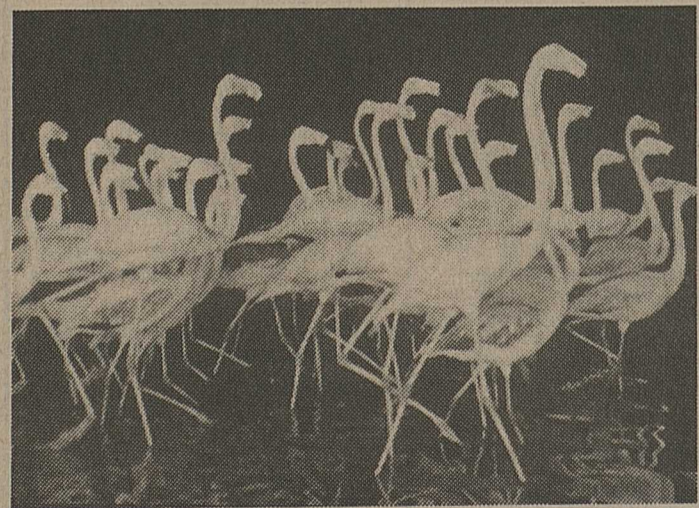
** *Docteur Françoise Gailand*, de Bertucelli, chronique de la vie professionnelle, familiale et amoureuse d'une femme médecin atteinte d'un cancer des poumons. (Martigny, Etoile.)

* *La femme aux bottes rouges*, une fable surréaliste. S'il utilise les fonds de tiroir de son père, Juan Bunuel n'en a ni le génie paradoxal ni la bouffonnerie sarcastique. Catherine Deneuve sauve un scénario insipide. (Martigny, Etoile ; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.)

*** *Parfum de femme*, de Dino Risi, une comédie de mœurs à l'italienne, cynique et désespérée. (Saint-Maurice, Zoom.)

* à voir éventuellement
** à voir
*** à ne pas manquer

La fête sauvage



Au bord d'un lac du Natal, les flamants roses



La fête sauvage : le serpentaire

de Frédéric Rossif

Depuis 1953, Frédéric Rossif filme les animaux du monde entier ou rassemble les documents les plus intéressants qui leur sont consacrés. Il en tire de passionnantes émissions de télévision. Sa *Vie des animaux* est la doyenne des émissions françaises et sa popularité demeure intacte. Chaque mois, elle est suivie par quelque neuf millions de téléspectateurs. Au cinéma, il a donné, en 1963, *Les animaux* et aujourd'hui *La fête sauvage*. Frédéric Rossif préfère le grand écran au petit : « Le cinéma suscite un imaginaire collectif, une chaleur que n'aura jamais la télévision. A la télé, on perçoit les animaux ; au cinéma, on les voit. »

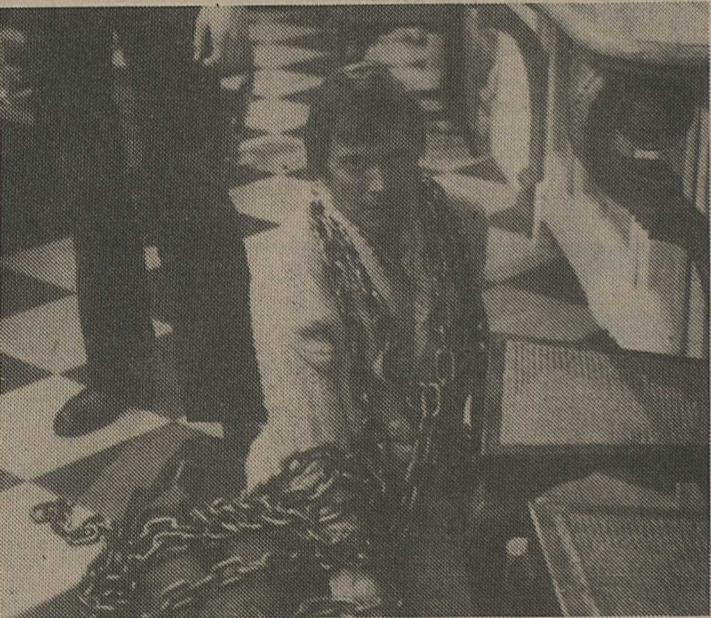
Pendant deux années, le cinéaste a parcouru le monde, visité les réserves d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. De ses pérégrinations, il a ramené des images superbes d'animaux en liberté, en fête. Le lion, la panthère, le jaguar, le chacal, le loup, l'éléphant, la girafe, le rhinocéros, le bouquin, le koudou, les babouins, les lièvres sauteurs, les rapaces, les flamants, le sagittaire, le paresseux, la mante religieuse courent, dansent, volent, nagent, jouent dans son documentaire poétique qui décrit les noces secrètes des animaux et de la nature. Une musique discrète, des cris rythment ce ballet prodigieux.

Frédéric Rossif use à bon escient du ralenti. Ce procédé magnifie la beauté des animaux et donne de précieuses indications scientifiques sur les techniques de chasse, la course ou le déplacement des bêtes, les effets de mimétisme. Quand il est utilisé pour restituer le vol des oiseaux, ses fonctions esthétiques et scientifiques coin-

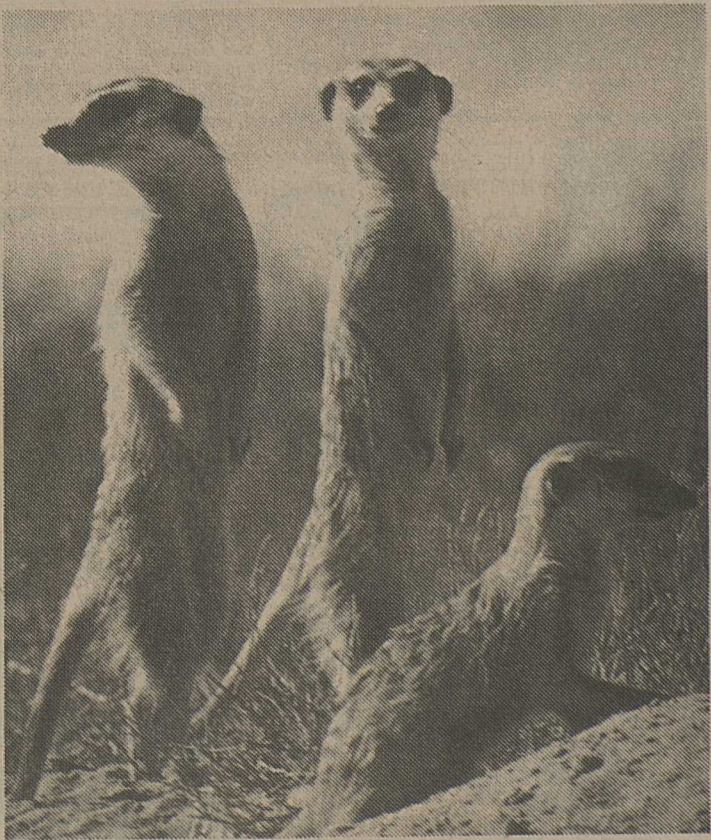
cident. La sélection des images et leur montage enlèvent toute impression de « déjà vu » qui souvent caractérise de tels documentaires. Comme le notait Norbert Mulateu (*Valeurs actuelles*), le regard de Rossif « anoblit l'animal et lui rend, à l'état brut, une dignité d'avant le déluge, une innocence de paradis terrestre où l'érotisme et la férocité participent de l'œuvre d'art universel. » Certaines séquences évoquent des rêves extraordinaires. « Les animaux sont nos plus vieux compagnons du songe », prétendait Bachelard qu'aime citer le cinéaste.

Sion, cinéma Arlequin

Ce film sera certainement vu par beaucoup d'enfants. Il suscitera peut-être des commentaires de la part des éducateurs qui ne manqueront pas de relever les informations trop vagues de Madeleine Chapsal, notamment sur la répartition géographique des espèces. Jeanne Delais, professeur de lycée, tout en reconnaissant la beauté de *La fête sauvage*, juge sévèrement sa valeur éducative : « Un poème sur les animaux, mais sans valeur éducative », écrit-elle dans *L'Express*. « Aucune scène ne peut choquer les enfants, car le film, un beau livre bien illustré, est déréalisé par la musique, par les couleurs, souvent artificielles » (abus du flash et de l'éclairage artificiel), « par le ralenti, presque constant, donnant l'impression que les animaux volent ou nagent... Enfin, on ne trouve aucune référence précise à un paysage, à une réalité géographique. Un monde en somme presque mythique... Je suis persuadée que les enfants doivent apprendre à vivre avec le monde animal et non à le voir comme un spectacle. »



La femme aux bottes rouges, une fable surréaliste insipide



Le suricate vit en groupe dans les déserts d'Afrique du Sud

SION jeudi 20 mai 1976 **A LA MATZE** à 20 heures

Soirée-débat sur la loi fiscale

animée par MM. **Jean VOGT - Jean PHILIPPOZ - Edgar ZUFFEREY**

UNE EXCELLENTE OCCASION DE SE RENSEIGNER POUR TOUS LES CITOYENS

Organisation : **PARTI RADICAL - SION**

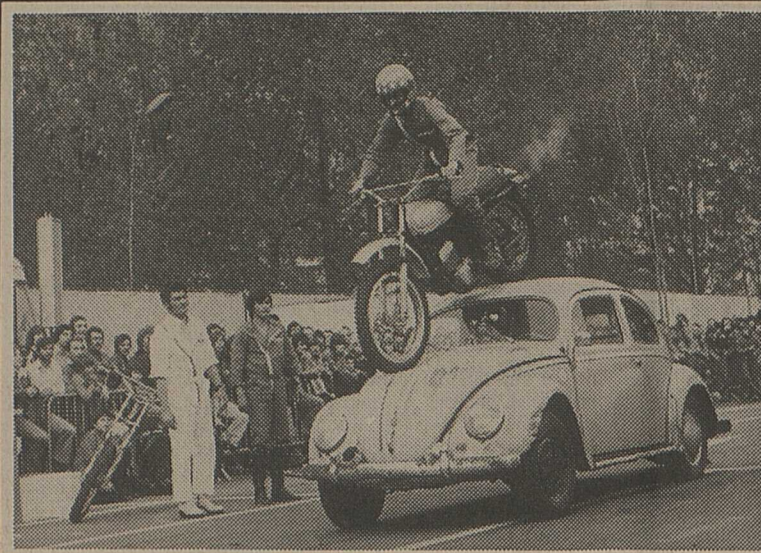
Affaires exceptionnelles

Un bel appartement de 4 1/2 pièces à Saint-Germain (Savièse) au dernier étage (4^e) Fr. 150 000.-
Si désiré, reprise d'hypothèque : Fr. 100 000.-
Un appartement résidentiel de 4 1/2 pièces à Sion-ouest au dernier étage (13^e) Fr. 180 000.- Si désiré, reprise d'hypothèque: Fr. 120 000.-
Un attique de 4 1/2 pièces à Sierre-ouest, quartier tranquille au 5^e étage Fr. 260 000.- si désiré, reprise d'hypothèque: Fr. 160 000.-

Autres affaires exceptionnelles à Sion et environs

Renseignements : **Investissements imm.**
Case 108, 1950 Sion 2

36-406



A remettre pour raison de santé

POLO - GOLF - AUDI 50

Les amis N° 1 du public vous présentent

ORIGINAL BOER'S MOTO-CROSS HELL DRIVERS

SION, place de la Patinoire, jeudi 20 mai à 20 h. 30

Le plus grand SHOW acrobatique sur motos et autos
Garage Olympic, Sion 36-2832

A vendre à Saint-Maurice
spacieux appartement
de 6 pièces + cuisine, bains-WC WC ind. + chambre indépendante place de parc, surface 200 m2 environ
Nécessaire pour traiter : Fr. 10 000.- à 20 000.-
Pour visiter : tél. 025/3 76 12 36-90257

café-restaurant à Sion
très bien agencé belle salle à manger, terrasse, appartement attenant
Bail à convenir
Situation intéressante pour couple de métier
Offre sous ch. P 36-901099, à Publicitas, 1951 Sion 36-4684

Sion, Chne-Berchtold 22, pass. de la Matze 11-13
A louer immédiatement **chambres indépendantes** dès Fr. 55.- + chauffage et eau chaude. Pour visiter: Tél. 22 37 19 et 22 90 23
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA Lausanne Tél. 021/20 56 02

Bioley-Nendaz (VS)
A vendre **chalet à terminer**
Poss. 5 pces Terrain 600 m2 Fr. 85 000.-
S'adr. à case postale 13, 3960 Sierre

A vendre **Simca 1200 S**
modèle 1971
Fr. 2000.-
Tél. 026/2 34 92 (matin et soir)
■ 36-400504

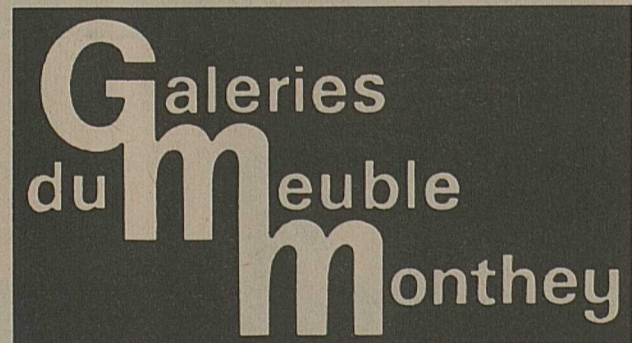
A vendre **3000 échalas**
courts (1 m 20) pour tomates
Tél. 027/86 16 40
■ 36-301359

A vendre **un bélier**
de 17 mois, 86 points
8 brebis avec 6 agneaux 3 génissons
de 12 à 15 mois
Tél. 025/2 29 18
36-24792

Une occasion à ne pas manquer

Le grand marché des bonnes affaires à des prix encore jamais vus !

- | | |
|---------------------|---------------|
| Chaises | dès Fr. 25.- |
| Buffets-combinés | dès Fr. 300.- |
| Bureaux | dès Fr. 190.- |
| Bibliothèques | dès Fr. 350.- |
| Fauteuils | dès Fr. 50.- |
| Tables | dès Fr. 120.- |
| Canapés «PRESTOLIT» | dès Fr. 800.- |
| Lits | dès Fr. 250.- |
| Couvre-lits | dès Fr. 60.- |
| Sommiers | dès Fr. 80.- |
| Matelas (neufs) | dès Fr. 100.- |
| Lits gigognes | dès Fr. 200.- |
| etc., etc. | |



Angle av. d'Europe - av. de la Gare 65 (à 50 m gare CFF) - ☎ 025/4 16 86

ENTRÉE LIBRE



ZWEIFEL PONY CHIPS S.A.

cherche un

ZWEIFEL chauffeur-vendeur

Etes-vous désireux de changer de situation et de travailler dans un service à la clientèle de la branche alimentaire ?

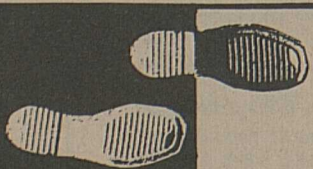
Avez-vous entre 20 et 30 ans ?
Etes-vous de nationalité suisse ?
Etes-vous honnête et travailleur ?
Etes-vous domicilié dans la région Sion-Sierre ?
Avez-vous des connaissances d'allemand (dialecte haut-valaisan)
Dans ce cas, vous êtes notre homme.

Nous vous offrons en échange :

- un bon salaire
- un rayon établi
- une bonne mise au courant assurée par nos soins
- les conditions sociales d'une grande maison

Si cette annonce correspond à votre idéal, faites votre offre avec curriculum vitae à **M. Henri Praz, Primevères, 1964 Châteauneuf-Conthey**

PIÈGES A REBOURS



Desmond BAGLEY 110

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

Puis ma confiance en moi fut soudain ébranlée. En lisant la pancarte indiquant l'arrêt, je vis qu'elle était rédigée non seulement en anglais mais aussi dans une autre langue. Les caractères avaient une forme bizarre ; je ne les avais jamais vus auparavant et, pourtant, ils me semblaient vaguement familiers. L'autobus avançait lentement. De l'endroit où je me tenais, je distinguais nettement le dernier étage et le toit de la maison. Une colonne de fumée noire s'en échappait. Je ramenai mon regard sur l'autobus ;

ce sacré engin prenait son temps. Je me sentis terriblement vulnérable.

En proie à une impulsion subite, je glissai la main dans ma poche et en sortis la menue monnaie que j'avais fauchée à Grosse-Tête. La première pièce que j'examinai était apparemment un penny, mais certainement pas un penny anglais. Elle représentait une poule et des poussins au-dessous desquels était gravé un seul mot dans cette écriture étrange, qui n'était même pas romaine — un mot que je ne parvins pas à déchiffrer. Je retournai la pièce et, dans ma surprise, je faillis la laisser échapper.

Une harpe, au revers, et une inscription — toujours en caractères bizarres, mais lisible cette fois : « Eire — 1964. »

Bon Dieu ! J'étais en Irlande !

CHAPITRE SEPT

I

L'AUTOBUS S'ARRETA ET je me détendis un peu. Toutefois, ma découverte m'avait tellement absorbé que j'avais oublié de

regarder vers quelle destination il se rendait. De stupides oublis de ce genre peuvent signer votre arrêt de mort et je n'étais pas fier de moi en m'asseyant dans le véhicule. Je sortis de ma poche le portefeuille de Grosse-Tête et feuilletai les billets de banque qui s'y trouvaient. La plupart étaient des billets de cinq livres sur la Banque d'Angleterre mais il y avait aussi quelques billets irlandais d'une livre. Je tendis l'un d'eux au receveur, ne sachant pas si l'argent anglais avait cours en Irlande.

— Terminus, fis-je négligemment.
— Vous avez bien raison, dit-il. Ce sera deux-et-deux pence.

Il me donna mon billet et compta la monnaie dans ma main. J'attendis qu'il s'éloigne puis j'examinai les pièces qu'il m'avait rendues. Une partie était anglaise. Il semblait donc que je pourrais utiliser toutes les espèces contenues dans le portefeuille de Grosse-Tête.

Ainsi je roulais vers le terminus sans avoir la moindre idée de ce qu'il pouvait bien être. C'était absurde ! Je scrutais le paysage mais il ne m'apprenait rien. L'Irlande ! Que savais-je de l'Irlande ?

(A suivre.)

Nouvel article constitutionnel



Il n'y a guère plus d'un an, c'est-à-dire très exactement le 2 mars 1975, que le peuple suisse refusait, parce que la majorité des cantons n'était pas acquise, l'inscription d'un article conjoncturel dans la Constitution fédérale. Le résultat du scrutin avait clairement laissé apparaître que l'opinion publique était très partagée. Au nombre des votants, celui des acceptants était légèrement supérieur à celui des rejetants. Les cantons se retrouvaient à onze contre onze.

Il aurait été terriblement délicat pour le Conseil fédéral de prendre des mesures à caractère dirigiste dans ces circonstances. Il valait mieux repenser le problème afin de trouver une nouvelle solution. C'est ce qui a été fait en fort peu de temps, puisque M. Ernest Brugger était en mesure, ces jours derniers déjà, de donner connaissance à la presse de l'édition revue et corrigée du nouvel article que nos autorités souhaiteraient que les Chambres et le peuple acceptent d'inscrire dans nos principes fondamentaux.

Le but poursuivi étant le même qu'antérieurement, il ne restait que le choix des moyens, en éliminant ceux qui étaient de nature à effrayer l'opinion publique, soit ceux qui avaient provoqué l'échec de la précédente consultation populaire. On s'en est tenu à cela.

La nouvelle formule se présente donc sous une forme plus anodine. L'épée est devenue baïonnette, ce qui ne signifie pas à priori que son utilisation ne sera pas aussi efficace. Ce n'est que le rayon d'intervention qui change. Mais comme en économie tout se tient, on peut, en agissant sur un point précis, provoquer des réactions accessoires dans d'autres secteurs, selon le principe des vases communicants.

L'effet recherché demeure inchangé. Il vise à régulariser le fonctionnement économique de telle sorte qu'il adopte une vitesse de croisière régulière et sans à coups, ni dans un sens ni dans l'autre. En d'autres termes, il faut doter le Conseil fédéral d'une pédale de frein sur laquelle il puisse appuyer, quand la machine économique tend à s'emballer, et d'un accélérateur, si elle ralentit.

Tout cela est bel et bon, mais on ne peut s'empêcher de penser à la dextérité du chauffeur, à la nature de la route et à la qualité du carburant.

Si la Suisse vivait en vase clos, on pourrait peut-être parvenir à ces fins. Mais l'expérience prouve que notre organisme économique, quoique résistant, n'est pas à l'abri des épidémies venant de l'étranger. Cela a été le cas avec l'inflation, tout comme avec la récession. La relance, qui s'ébauche actuellement, a également pris naissance hors de nos frontières.

Il est certes du devoir de la Confédération d'intervenir en cas de dérèglements économiques d'une certaine gravité. Les dispositions constitutionnelles en vigueur l'autorisent à prendre les dispositions pour lutter contre le chômage. Contre le suremploi par contre, génératrice d'inflation, elle ne peut agir qu'au moyen d'arrêtés urgents, qui sont ensuite soumis aux Chambres et, en cas de prolongation, au peuple.

Cette procédure est, il faut bien l'avouer, assez laborieuse. Elle provoque des débats souvent fastidieux au Parlement, ce qui absorbe un temps souvent mesuré et fait passer au second plan d'autres objets importants. Mais elle n'est pas que négative, le pouvoir législatif étant ainsi en mesure de faire entendre la voix des milieux économiques et de lutter contre la vision unilatérale de l'administration, dont la tendance à l'arbitraire est parfois caricaturale.

Le fait que l'Etat se montre souvent piètre administrateur plaide également pour un élargissement du débat en matière économique. Faut-il rappeler encore ici tous les mérites de l'initiative privée qui, grâce à une législation libé-

rale, a pu construire une économie que l'étranger nous envie.

Le recul nous manque pour juger de l'efficacité des mesures d'urgence prises jusqu'ici par le Conseil fédéral et ceci d'autant plus qu'on est passé pratiquement sans transition du suremploi et de l'inflation à la dépression. Cela s'est produit également dans les pays étrangers, dont les gouvernements disposent de pouvoirs étendus. Le chômage ne sévit-il pas même derrière le rideau de fer ?

Si l'on avait la certitude que l'Etat limiterait son action à la création d'un cadre propice à l'éclosion économique et à la lutte contre les abus et dérèglements flagrants, personne ne contesterait l'opportunité de souscrire à un article constitutionnel touchant à la conjoncture. Si en outre on était toujours en mesure de diagnostiquer nos maux de manière précise et de choisir les remèdes appropriés, chacun applaudirait des deux mains.

Mais cette certitude n'existe pas. Ne voit-on pas la Confédération s'arroger, dans le cadre de l'aménagement du territoire, des pouvoirs qui vont bien au-delà de ce que le citoyen imaginait lorsqu'il approuva l'article constitutionnel qui lui était soumis ? N'assiste-t-on pas à une confusion fâcheuse entre les atteintes d'ordre conjoncturel et celles qui relèvent de dérèglements structurels dans le cadre de la récession actuelle ?

Dès lors on est en droit d'hésiter, même si la législation actuelle fait figure de cheval borgne.

Le fonctionnement économique obéit à des lois encore fort méconnues. Il corrige de lui-même ses écarts et tend naturellement à l'équilibre par un mouvement de flux et de reflux. C'est ainsi que les masses, qui sont très sensibles à ces effets, passent alternativement de l'euphorie à la crainte dans le cadre de psychoses collectives. Les théoriciens ne sont guère écoutés, chacun agissant en quelque sorte instinctivement.

L'information fait souvent défaut ou

alors est insuffisante, parfois même tendancieuse. C'est là précisément que l'Etat pourrait améliorer ses services en renseignant objectivement l'opinion publique afin de la rendre moins émotive.

Il y a là certainement une voie à explorer avant d'opter pour la périlleuse voie du dirigisme et des pleins pouvoirs. F.C.

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Bourses suisses

Nos marchés n'ont pas enregistré de grandes modifications durant la semaine passée ; l'indice général de la Société de Banque Suisse a reculé de 0.4 points pour se situer finalement au niveau de 289.8 le vendredi 14 mai 1976. Soutenues lundi, nos bourses se sont légèrement améliorées mardi et mercredi, pour fléchir à nouveau les deux dernières séances de la huitaine. Dans le détail de la cote, les bancaires sont soutenues. Chez les financières, les titres de Bally, qui s'étaient mis en évidence durant les séances précédentes, à la suite de rumeurs concernant une éventuelle reprise de la société par un groupe étranger, ont reculé à la suite de démentis publiés par le conseil d'administration de la société. Peu de changement pour les autres valeurs indigènes. La formation des cours chez nous reste sujette à l'évolution de Wall Street ainsi qu'à diverses données telles que le recul du chômage, l'augmentation des exportations. La nette reprise économique qui provoque ses effets principalement aux USA et en Allemagne profite principalement aux sociétés qui ont un caractère international. Cependant, les effets de cette reprise naissante chez nous est contrebalancée par l'accélération de la hausse du franc suisse.

Parmi les titres à revenus fixes, les cours sont toujours bien soutenus en raison des taux d'intérêts dont le niveau reste bas et vu l'abondance des capitaux qui cherchent à se placer. Cette remarque s'applique autant pour les obligations suisses que pour les étrangères. Dans les autres marchés, l'or recule très légèrement de demi-dollar par once mais contre francs suisses, le kilo ga-

gne 40 francs à la demande en raison de la progression du cours du dollar qui vaut 2 fr. 51 contre 2.4975 le vendredi précédent. Le franc suisse a aussi perdu des fractions par rapport au dollar canadien et au yen japonais, mais en comparaison avec les autres devises européennes, il est resté stable.

Bourse de New York

Wall Street a terminé en légère baisse, au niveau de 992.60, soit en recul de 3.62 points. Pourtant durant cette semaine, le cap des 1000 avait été franchi avec une certaine aisance mais l'indice Dow Jones n'a pas pu se maintenir en-dessus de cette limite psychologique. Les éléments positifs ne manquent cependant pas aux USA. La reprise harmonieuse de l'économie constitue la base d'un développement favorable de la conjoncture pour 1976 et au-delà elle devrait créer dans l'esprit des investisseurs un climat de confiance qui devrait se refléter sur l'évolution future des cours en bourse.

Bourse de Paris

Légèrement mieux disposée après la séance de mardi, la bourse de Paris a réfléchi par la suite et les indices ont clôturé en légère baisse. Décidément, les investisseurs français ne sont pas très optimistes en ce qui concerne leur économie, qui donnait pourtant des signes de reprise. Le projet des taxations des plus-values, actuellement à l'étude, n'est pas fait pour favoriser l'évolution favorable des cours des valeurs françaises.

Bourse de Londres

A Londres comme à Paris et à New York, le marché qui était relativement soutenu en début de semaine a reculé par la suite. L'indice du Financial Times a terminé à 407.2 contre 415.2 le vendredi précédent. La faiblesse de la livre sterling ainsi que l'annonce de la prochaine augmentation de capital de la société Imperial Chemical Industries ont jeté un froid dans le marché boursier.

Bourses allemandes

Les marchés allemands ont aussi légèrement reculé cette semaine, toutefois en fin de semaine les cours se sont repris sans pouvoir effacer les pertes initiales. Cependant, l'amélioration des perspectives économiques devrait permettre une amélioration des revenus des entreprises. Pe.

L'exportation des montres suisses : nouvelle structure

(SDES) La classification des exportations de montres et de mouvements horlogers par continents indique clairement que les difficultés que traverse la branche horlogère suisse sont principalement liées à la forte diminution des ventes à l'Amérique en 1975. En effet, sur les 18,7 millions de pièces vendues en moins par rapport à 1974, la baisse des achats américains porte sur 11,5 millions de pièces, soit 60 % du recul total. Et leur part au volume des exportations suisses est par conséquent descendue, passant d'un tiers en 1974 à un quart seulement en 1975. A l'inverse, la part de l'Europe a progressé, passant d'un bon quart à un peu plus d'un tiers. Celle-ci a ainsi absorbé la plus grande part de nos exportations horlogères, 22,4 millions de pièces avant l'Asie (21,5 millions) et l'Amérique (16,5 millions). En 1974, le classement s'établissait ainsi : Asie, 29,5 millions de pièces, Amérique 27,8 millions, Europe 22,4 millions, Afrique 3,5 millions (1975+4,4 millions) et Océanie 1,4 million (0,9 million).

L'évolution du taux d'intérêt réel de l'épargne

Pour autant que la forte accalmie qui s'est produite au niveau des prix se maintienne, l'épargnant suisse pourrait en 1976, et pour la première fois depuis cinq ans bénéficier à nouveau d'un taux d'intérêt réel positif. Le taux réel - à savoir la différence entre le taux d'intérêt nominal mesuré à la moyenne des taux appliqués aux dépôts d'épargne par douze banques cantonales et le taux de renchérissement (mesuré à l'indice des prix à la consommation) - a été en 1970 de plus de 0,5 % puis de 1971 à 1975 il est constamment resté inférieur à zéro, le taux d'intérêt étant demeuré en deça du taux de l'inflation. A la suite de la forte hausse du renchérissement, la valeur négative du taux d'intérêt réel est même passée de moins 2,3 % en 1971, à moins de 2,5 % en 1972, à moins de 4,6 % en 1973 et à moins 5,2 % en 1974 avant de « remonter » en 1975 à moins 1,8 %. Actuellement, le taux d'épargne est de 4,5 %, l'inflation de 2,5 %, ce qui représente un taux réel de plus de 2 %.

POLITIQUE SOCIALE : QUI PEUT PARLER DE DÉMANTÈLEMENT ?

Il est de bon ton de pourfendre un prétendu démantèlement de la politique sociale. Les écrits et les discours publiés ou prononcés à l'occasion du 1^{er} mai se sont eux aussi largement étendus sur ce sujet. Mais si l'on suit l'évolution sociale de ces derniers temps et qu'on le fasse objectivement, on se rendra vite compte que l'agitation oratoire, déployée par la gauche politique, relève plutôt du domaine tactique que de la réalité.

C'est cette même tactique qui veut qu'on omette délibérément de voir ce qui est en voie d'être réalisé sur

le plan social : l'assurance accidents sera déclarée obligatoire pour l'ensemble des salariés. Le 15 juin prochain, le peuple sera en outre appelé à se prononcer sur un nouvel article constitutionnel relatif à l'assurance-chômage. L'ordonnance d'exécution sera mise ensuite en chantier le plus rapidement possible. Une adaptation est également en cours dans le domaine de l'assurance-maladie par laquelle on tend à maîtriser les éléments générateurs de l'explosion des coûts et à atteindre une meilleure utilisation des subventions. Le renforcement de la

prévoyance professionnelle est entre les mains des parlementaires et d'importantes décisions seront sans doute prises au cours des semaines à venir à propos de la neuvième révision de l'AVS. Au vu de cette multitude de problèmes qui sont à l'ordre du jour et en voie d'être résolus, les avertissements de ceux qui croient assister au démantèlement de notre sécurité sociale ne doivent guère être pris au sérieux. Mais ceux qui préconisent, dans la phase actuelle de l'évolution sociale, une consolidation des avantages acquis sont bien plus réalistes et ont les deux pieds sur terre.

Cette constatation vaut notamment pour la nouvelle phase de l'aménagement ultérieur de la prévoyance-vieillesse : la neuvième révision de l'AVS, ainsi que l'introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire. Une analyse objective de la neuvième révision se doit de tenir compte du fait que la modification précédente de la loi régissant l'AVS s'est traduite par des rentes presque doublées le 1^{er} janvier 1973. Cette assurance de base est devenue ainsi une sécurité sociale couvrant les besoins vitaux d'une façon convenable. La huitième révision de l'AVS a également vu la création d'une base légale autorisant une majoration des rentes de 25 %. Celle-ci est devenue effective dès 1975.

Toutes ces améliorations ne sont toutefois pas un don du ciel. Il a fallu à plusieurs reprises augmenter les taux des cotisations que versent employeurs et employés à raison de 50 % chacun, la dernière fois le 1^{er} juin 1975, lorsque la situation financière tendue de la Confédération a provoqué une réduction des subventions, nécessitant par là même une compensation. Aujourd'hui, les primes se montent à 10 % au total.

Une juste appréciation de la situation exige cependant qu'on prenne en considération encore d'autres éléments. Alors que la Commission fédérale de l'AVS/AI travaillait à la neuvième révision, on apprenait que les comptes annuels de l'AVS pour 1975 entraînaient un déficit de 169 millions de francs, le premier après 27 ans pen-

dant lesquels l'excédent des recettes n'a cessé de s'accroître. Comme on a pu faire appel au fonds de compensation pour combler ce découvert, celui-ci n'a pas encore provoqué de sentiments d'inquiétude. Il annonce malgré tout l'amorce d'un nouveau cycle, d'autant que pour l'année en cours, il faut s'attendre à un excédent des dépenses encore plus important.

Le facteur démographique est, à plus long terme, appelé également à jouer un rôle dans le développement financier de l'AVS. Il ressort, en effet, des statistiques qu'une population active qui ne cesse de diminuer devra assurer le versement des rentes à un nombre toujours plus grand de retraités.

Or celui qui, dans le cadre de la neuvième révision, veut qu'on tienne compte de tous ces facteurs ne préconise nullement un démantèlement de la sécurité sociale, mais veut tout au plus mettre le doigt sur les limites qu'il faut respecter dans l'intérêt même de la sécurité sociale dans son ensemble. En fixant ces limites, il importe de ne pas négliger le fait que la réalisation de la prévoyance professionnelle en est à un stade avancé, si bien qu'il convient de considérer le premier et le deuxième pilier, l'un à côté de l'autre, pour mesurer quelle est effectivement la charge qui repose sur notre économie. (SBS)

L'imposition des personnes physiques et morales

(SDES) Le rapport entre le rendement fiscal des personnes physiques et celui des personnes morales s'est légèrement modifié au cours des dix dernières années, selon les données officielles. Si en 1965, dans l'ensemble, 76,8 % du produit de l'imposition directe provenait des personnes physiques, cette part est passée à 77,7 % en 1974. Parallèlement, la part du produit fiscal prélevé auprès des personnes morales a baissé de 23,2 % à 22,3 %. Ce changement structurel s'est révélé le même tant pour la Confédération que pour les cantons et les communes. En 1974, la part de l'imposition des personnes physiques était la plus élevée, avec une moyenne de 82,8 %, sur le plan communal, atteignant 78,8 % sur le plan cantonal et 59,6 % sur le plan fédéral (impôt de défense nationale sans les impôts sur les gains en capital). Toutefois, si l'on compare cantons et communes, les rapports pris individuellement varient fortement.



« Fumer des Flint m'a appris une chose : c'est que le caractère d'un homme ne se mesure pas à la force de sa cigarette. »



Soyez fort. Fumez léger.

A vendre
compresseurs
 150, 200 et 300 litres
2 Dozer
 pour carrossier
1 lift 2 colonnes
1 presse pour carrosserie
1 équilibreuse Facom
1 presse de garage
 15 tonnes
1 machine à démonter les pneus
 Tél. 021/23 22 42 heures de bureau

Célibataire, 30 ans,
 176 cm cherche

demoiselle

en vue de mariage

Prière de s'adresser
 sous ch. P 36-
 24566, à Publicitas
 1951 Sion

Particulier
 vend

BMW 2000

modèle 1968
 Expertisée
 + 4 jantes

Fr. 5000.-

Tél. 026/6 28 26
 36-24725

Fourrures

Artisan transforme
 vos fourrures
 à la dernière mode.

Réparations,
 nettoyage, etc.
 Travail soigné.

Tél. 021/23 91 07
 22-939

A vendre

**bonne vache
 laitière**

Race d'Hérens

Tél. 027/81 14 66

36-24781

A vendre

**une bonne
 chèvre**

André Antonin
 Conthey-Place
 Tél. 027/36 26 14

36-24827

A vendre

**berger
 allemand**

pure race. 2½ mois
 Fr. 300.-

Zoo de la place
 du Midi, Courtine
 Sion
 Tél. 027/23 12 66
 36-24668

A vendre

un dressoir anglais
 noyer, portes flamini-
 nées, Fr. 400.-
un canapé
 tissu, rouge, laine
 Fr. 150.-
une armoire à
2 portes
 Fr. 300.-
un tapis d'orient
 Fr. 300.-
une table de nuit
 acajou, Fr. 50.-

Tél. 027/22 59 52
 dès 17 heures
 36-24807

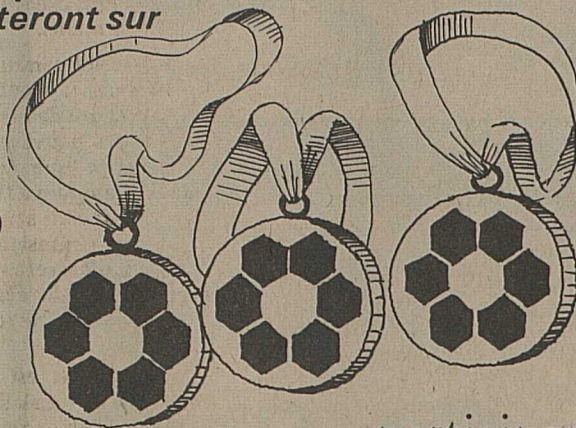
A tous les sportifs de 7 à 15 ans

C'est déjà fantastique de pouvoir assister aux Jeux Olympiques, mais d'y participer, vous pensez! A l'occasion de cette année olympique 1976 et à l'intention de tous les sportifs en âge de scolarité.

PLACETTE SION
 organise mercredi, le 9 juin les
 jeux olympiques MANOR pour enfants.

Peuvent y participer tous les enfants âgés de 7 à 15 ans. Et puisqu'il existe quatre catégories d'âge pour les garçons et les filles, chaque sportif conserve une chance réelle de se classer parmi les meilleurs. Et comme aux vrais jeux olympiques, les trois premiers des huit catégories monteront sur le podium pour y recevoir

une médaille d'or, d'argent et de bronze.



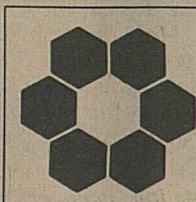
Le concours porte sur quatre disciplines: la course de vitesse, le 600 mètres, le lancement du poids et le saut en longueur.

La participation est gratuite. Et chaque concurrent reçoit un T-shirt MANOR inédit. Chaque

participant est assuré par les soins de l'organisateur.

Inscription:
des bulletins d'inscription peuvent être obtenus soit directement auprès du service clientèle des grands magasins la PLACETTE, soit sur demande écrite.

Il est indispensable que nous recevions jusqu'au 31 mai les inscriptions afin que les compétitions puissent être soigneusement préparées et que tout se déroule à la perfection. Une semaine avant les jeux olympiques d'enfants MANOR, une annonce paraîtra dans ce journal pour tous les «athlètes» inscrits. Alors, tous à vos marques... 5, 4, 3, 2, 1, départ... pour une médaille.



PLACETTE

SION

Tondre le gazon - un privilège pour les hommes?
 Non! Rapid présente la nouvelle Lady-Line!

Démarrage extrêmement facile pas d'efforts musculaires - démarreur par starter électrique, sans danger, confortable
 Fauchage extrêmement facile
 Embrayage progressif de l'entraînement des roues, sûr, sans peine

Rapid
 pour plus de plaisir au jardin

Envoyez-moi la documentation pour
 Tondeuses à gazon Rapid
 Motobêches Rapid

Rapid Machines et Véhicules SA
 8953 Diethelm Tél. 07/743 1111

UN PAS DE GÉANT DANS LE MONDE DES LANGUES:
 le tout nouveau cours par correspondance
ASSIMIL-DIRECT

Anglais Allemand
 Espagnol Italien Arabe
 Russe Portugais Serbo-croate
 Latin Grec Français, etc.

Mettre une croix devant la langue désirée.

Un grand cours pour un petit coût!
 Renseignements et documentation:
 Ecole ASSIMIL, rue du Maupas 2, Lausanne.
 Tél. (021) 23 92 55.

Nom, prénom: _____
 Adresse complète: _____
 Tél.: _____
 Langue désirée: Cassettes Disques

Comme particulier vous recevez de suite un

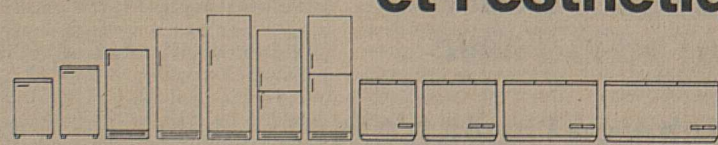
X Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
 1701 Fribourg
 rue de la Banque 1
 Tél. 037-81 11 31
 et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

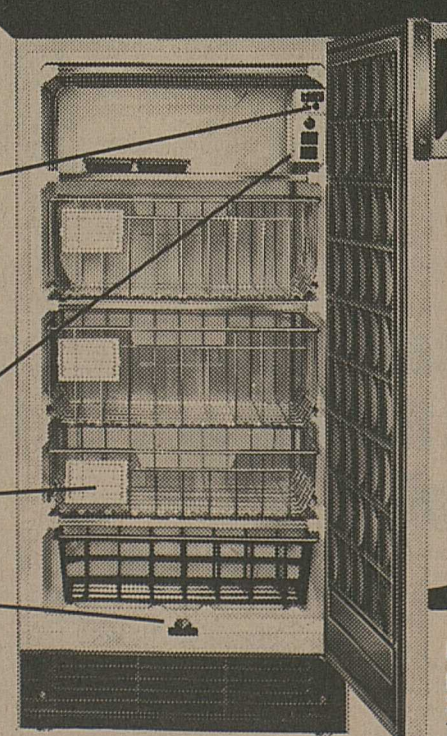
Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 Localité _____

Les nouvelles armoires de surgélation Electrolux sont encore plus perfectionnées sur le plan de: l'équipement, la technique et l'esthétique



Electrolux au premier rang pour les armoires de surgélation, vous permet de choisir le modèle qui vous convient le mieux parmi 10 armoires, 4 bahuts et des combinés.

- Des avantages évidents:
- Grande puissance de surgélation grâce à des plaques intermédiaires individuellement réfrigérées
 - Marche silencieuse grâce aux moteurs reposants sur caoutchouc
- Triple système de contrôle: le dispositif clignotant unique d'Electrolux alerte en cas de hausse de température - deux lampes de contrôle à hauteur des yeux surveillent la température de la surgélation rapide et de conservation. Utilisation très facile, avec interrupteur principal et de surgélation à l'intérieur de l'armoire.
- Rangement aisé et pratique dans des paniers amovibles avec des barrières du froid munies d'étiquettes.
- Le nouveau dispositif de dégivrage Electrolux vous facilite l'entretien.
- Double sécurité: **Service dans les 24 heures avec garantie écrite couvrant le contenu congelé**
- Garantie totale de l'appareil pendant une année**



Un exemple de notre programme avantageux: le modèle TF 792 de la nouvelle série «Europe 80» avec un contenu de 210 litres, 4 paniers, compartiment de pré-surgélation - prix de vente brut

Fr. 898.-
 seulement

Electrolux Cuisine et Climat SA pour la Suisse romande
 29, route de Vevey
 1009 Pully Tel. 021/29 47 74

Electrolux

Prix MIGROS!

Actualités MTV

tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

19.5.-31.5.

Offre spéciale

**Crème
entière** UP

upérisée, se conserve donc plus longtemps.

Sur tous les autres articles «crème entière»:
Fr. 1.- de réduction par litre!

Brique de ½ litre

410
au lieu de 4.60

Brique de ¼ litre

220
au lieu de 2.45

MIGROS
data

19.5.-25.5.

Multipack

Giandor

Plaque de chocolat suisse
de qualité supérieure,
fourrée de fine crème d'amandes.

Plaque de 100 g, 1.-

2 plaques

160
au lieu de 2.-

MIGROS
data

19.5.-25.5.

Offre spéciale

Une boisson désaltérante et économique!
**Sirop
de framboises**

particulièrement apprécié
par les enfants.

Bouteille de 1 litre

290
au lieu de 3.60

MIGROS
data

19.5.-25.5.

Offre spéciale

**Ramequins
au fromage**

surgelés
portions pratiques.

MIGROS data Surgelé (min. -20°C):
non ouvert,
4 mois après Migros-data.

Paquet de 270 g (4 ramequins)

2.-
(100 g = -74,1)
au lieu de 2.40

MIGROS
data

jusqu'au 25.5.

Multipack

Riz vitaminé

parboiled USA
«Carolina»

Paquet de 1 kg 2.30

2 paquets

360
au lieu de 4.60

au lieu de 4.60

Coques pour vol-au-vent

croûstillantes
Paquet de 180 g (6 coques) **1.50**
(100 g = -83,3)

à remplir avec la
**Farce pour bouchées
à la reine** toute prête
Boîte de 400 g **2.50**
(100 g = -62,5)



MIGROS
data

Nouvelles Baisses de prix

sur le chocolat suisse de qualité!

		jusqu'à présent	(Répétition) nouveau prix Migros
Splendor	Plaque de 100 g	1.10	1.-
Edelbitter	Plaque de 100 g	1.10	1.-
Halbbitter	Plaque de 100 g	1.10	1.-
Jowa-Blanca	Plaque de 100 g	1.10	1.-
Amarena	Plaque de 100 g	1.10	1.-
Pralinor	Plaque de 100 g	1.10	1.-
Tourist-Blanca	Plaque de 100 g	1.10	-.90
Chocolat aux fruits	Plaque de 100 g	1.-	-.90
Chocolat au lait extra-fin	Plaque de 100 g	1.-	-.90
Tourist	Plaque de 100 g	1.-	-.90
Orange	Plaque de 100 g	1.-	-.90

Comparez!

Baisses de prix

		jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Huile d'arachide	1 litre	3.80	3.60
Huile d'arachide Suprema	1 litre	4.10	4.-

Comparez!

Conserves de poisson

Sardines à l'huile d'olive	Boîte de 125 g	1.10	Eg. (100 g = 1.15,8)
Sardines à l'huile d'olive sans peau et sans arêtes	Boîte de 105 g	1.25	Eg. (100 g = 1.56,3)
Filets d'anchois à l'huile d'olive	Boîte de 50 g	1.-	Eg. (100 g = 3.03,0)
Filets d'anchois roulés aux câpres à l'huile d'olive	Boîte de 50 g	1.10	Eg. (100 g = 3.33,3)

Vous devriez toujours en avoir une petite réserve à la maison!

DANS LE PROLONGEMENT DE SUISSE - POLOGNE ?

Ce soir à Kuopio à 18 h. 30 Suisse - Finlande

Sur la lancée de la victoire obtenue aux dépens de la Pologne, l'équipe nationale de Suisse fêtera-t-elle sa première victoire à l'extérieur depuis qu'elle est dirigée par René Hussy? L'occasion apparaît favorable ce soir à Kuopio (coup d'envoi à 18 h. 30 heure suisse), à l'occasion du match Finlande - Suisse, quatrième et dernière rencontre de ce printemps organisée dans le cadre de la préparation en vue des éliminatoires de la coupe du monde.

A l'instar de la Suisse, la Finlande occupe dans le concert international une place modeste. Elle peut parfois remplir ce rôle déconcertant d'outsider, en tenant en échec l'Italie à Rome (0-0) en match éliminatoire du championnat d'Europe, par exemple. D'un autre côté, la formation finnoise est toujours à la recherche de son premier succès depuis deux ans, période au cours de laquelle son bilan est de sept défaites et deux matches nuls. Sa dernière victoire remonte en effet au 15 août 1974, lorsqu'elle avait battu la Norvège, qui sera adversaire de la Suisse en éliminatoire du championnat du monde, par 2-1.

Libero : Trincherero ou Guyot ?

Pour René Hussy, ce match contre la Finlande constituera l'avant-dernier test avant la rencontre éliminatoire contre la Norvège, le 8 septembre prochain. Le 18 août, la formation helvétique achèvera en effet sa préparation en rencontrant la Bulgarie. Par rapport au match de Bâle contre la Hongrie, la sélection du coach national n'a guère subi de modification. On enregistre les retours de Gilbert Guyot et Daniel Jeandupeux, tandis que Markus Tanner a été retenu avec l'équipe B, qui rencontrait la Finlande « B » hier soir à Saint-Gall.

La composition de l'équipe ne devrait donc pas être bouleversée. Tout au plus peut-on penser que René Hussy donnera une chance à Kung dans les buts et que Guyot sera en concurrence avec le Sédunois Trincherero au poste de libero. Quant à Jeandupeux, qui a rejoint Zurich lundi légèrement touché, il pourrait relayer en attaque Elsener ou Cornioley.

Peter Pasmandy au Servette

Peter Pasmandy, l'actuel entraîneur du CS Chênois, a signé un contrat de deux ans avec le FC Servette. Il entrera en fonction, comme entraîneur à plein temps, le 16 juin prochain. Il a d'ores et déjà fixé la reprise de l'entraînement au 16 juillet. D'ici là, il s'occupera de la phase finale des transferts.

Football à l'étranger

Italie: Pulici meilleur buteur

L'ailier gauche de l'AC Torino, Paolo Pulici, a remporté pour la deuxième fois consécutive le titre de meilleur buteur du championnat d'Italie. Avec 21 buts en 30 matches, il a amélioré son total de la saison dernière (18) mais il n'a pas réussi à battre le record de 24 buts détenu par Boninsegna (1971) et Chinaglia (1974). Pulici avait déjà partagé le titre de meilleur buteur en 1973 (17 buts) avec Savoldi (Bologna) et Rivera (AC Milan).

Pulici devance au classement de cette saison son coéquipier Vito Graziani et l'avant-centre de la Juventus Roberto Bettega (15 buts chacun).

Bruges - Liverpool : match retour explosif

Battu par 3-2 à l'aller, le 28 avril à Liverpool, le FC Brugeois garde l'espoir d'emporter, chez lui à l'Olympia Park, mercredi soir, la coupe de l'UEFA que son adversaire du jour avait remportée en 1973, face aux Allemands de Borussia Mönchengladbach.

A Liverpool, les Belges avaient réussi un étonnant début de match, prenant l'avantage sur des buts de Lambert et de Cools. En seconde mi-temps cependant, Liverpool, grâce à une astuce tactique de son entraîneur, s'était retrouvé complètement et avait assommé les Brugeois par trois buts marqués en cinq minutes.

Les données du match de mercredi sont précises : le FC Brugeois doit gagner alors que Liverpool peut se contenter d'un match nul. On doute cependant que les Anglais viennent dans la « Venise du Nord » avec l'intention de pré-

server leur but d'avance. Ce n'est pas dans les habitudes des Anglais et on l'a vu récemment encore au Heysel de Bruxelles avec West Ham United contre Anderlecht.

Les sélections pour ce match international

FINLANDE. Gardiens : Goeran Enckelman (Turku), Pertti Alaja (Oulu). - Défenseurs : Kautonen (Reipas Lahti), Esko Ranta (Haka Valkeakoski), Arto Tolsa (Beerschot), Ari Maekynen (Vaasa), Erkki Vihtilae (Ilves Tampere). - Demis : Henry Forsell (Helsinki), Pertti Jantunen (Reipas Lahti), Hannu Haemaclaeinen (Reipas Lahti), Jouko Suomalainen (Kuopio), Aki Heiskanen (Kuopio), Es Heiskanen (Kuopio). - Attaquants : Seppo Pyykkoe (Oulu), Juha-Pekka Laine (MVV Maastricht), Olavi Rissanen (Kuopio) et Matti Paatelainen (Haka Valkeakoski).

SUISSE. Gardiens : Erich Burgener (Lausanne) et Hans Kung (Neuchâtel Xamax). - Défenseurs : Lucio Bizzini (Servette), Jakob Brechbuehl (Young Boys), Pius Fischbach (Zurich), Gilbert Guyot (Servette), Serge Trincherero (Sion) et Jorg Stohler (Bâle). - Demis : Umberto Barberis (Grasshoppers), René Botteron (Zurich), René Hasler (Bâle) et Kurt Müller (Servette). - Attaquants : Marcel Cornioley (Grasshoppers), Rudi Elsener (Grasshoppers), Daniel Jeandupeux (Bordeaux) et Peter Risi (Zurich).

Trois blessés dans l'équipe suisse

L'entraîneur national René Hussy n'a pas été en mesure, au départ de l'avion de Zurich, de donner la composition de l'équipe suisse qui affrontera la Finlande ce soir à Kuopio. Botteron, Brechbuehl et Jeandupeux se sont en effet présentés blessés à l'aéroport.

Jeandupeux, qui souffre d'une « talonnade », a toutefois déclaré que sa blessure ne le gênerait pratiquement plus et qu'il serait sans doute en mesure de tenir sa place à Kuopio.



Le Sédunois Serge Trincherero, brillant latéral en seconde mi-temps contre la Hongrie à Lausanne, avait été tout aussi bon au poste de libero à Bâle face à la Pologne. De quoi faire hésiter René Hussy...

Même formation que contre la Pologne

La délégation suisse est arrivée à Kuopio, petite ville de 70 000 habitants située à 350 km au nord-est d'Helsinki, mardi en fin d'après-midi, après quatre heures de vol, par une température estivale.

La séance d'entraînement qui a eu lieu en début de soirée sous un soleil encore brillant, a démontré que Daniel Jeandupeux souffrait encore de son inflammation du talon. En revanche, Brechbuehl et Botteron ont été déclarés « bons pour le service ».

René Hussy a décidé de reconduire l'équipe qui a battu la Pologne la semaine dernière à Bâle, soit :

Burgener - Brechbuehl, Trincherero, Bizzini, Fischbach - Hasler, Barberis, Botteron - Cornioley, Müller et Elsener.

Le stade de Kuopio peut contenir environ 10 000 spectateurs. Le terrain est étroit et le sol inégal. René Hussy a demandé que l'on tonde le gazon. Le match débutera à 17 h. 30 (heure suisse).

72 noms sur la liste des transferts

La seconde liste des transferts publiée par la ligue nationale ne comprend pas moins de 44 noms pour les clubs de ligue nationale A et 28 pour ceux de ligue nationale B. Le FC La Chaux-de-Fonds n'a pas placé moins de treize joueurs sur cette liste, qui comprend quelques joueurs réputés comme Umberto Barberis (qui appartient à Sion), Markus Tanner (Bâle), Ove Grahn (Grasshoppers) et Ueli Wegmann (Servette). Rappelons que, selon les directives de la ligue nationale, les clubs qui prendraient contact avec d'autres joueurs que ceux cités sur les listes des transferts seraient passibles de sanctions.

La seconde liste se présente ainsi :

Ligue nationale A. - Bâle : Bruno Rahmen, Markus Tanner. - La Chaux-de-Fonds : Roland Citherlet, Heinz-Joachim Dries, Max Fritsche, Jean-Marc Jacquet, Peter Kroemer, Pascal Lecoulter, Jean-Marie Méritat, Francis Meury, Bernard Nussbaum, Claudio Pagani, Francis Portner, Jean-Pierre Serment, Andelko Trajkovic. - Grasshoppers : Ove Grahn, Christian Gross, Hans Niggli, Slobodan Santrac. - Lausanne : José Alvarez, Roger Vergères, Claude Dedominici, François Mayer, Milos Ostojic. - Neuchâtel Xamax : Ilario Mantoan, Pascal Bassi, Pierre Forestier, Adriano Ripamonti, Jean-Paul Biaggi, Jean-Michel Elsig, Rajko

Rasevic, Bruno Lusenti, Roland Stalder, André Schaefer. - Servette : Gérard Castella, Denis de Blairville, Bernd Doerfel, Pierre Dutoit, Christian Morgengegg, Rolf Riner, Ueli Wegmann. - Sion : Umberto Barberis, Ivan Parini. - Zurich : Walter Iselin.

Ligue nationale B. - Etoile Carouge : Jean-Claude Bedat, Daniel Bussard, Ivo Cuenoud, Jean-Claude Marmoud. - Granges : Roland Bader, Hugo Hurni, Robert Müller, Pierre Waeber. - Nordstern : Guy Castlan, Hansruedi Hasler, Guido Zoppetto, Staub. - Vevey : Dusan Dvornic, Daniel Foglia, Leo Franceschi, Bernard Lambelet, Roger Laebli, Robert Schribertschnig, Peter Staubli. - Young Fellows : Edouard Dittli, Kurt Fischli, André Grieder, Bruno Guntenschweiler, Max Laupper, Herbert Oehlschlaegel, Willi Weber, Roman Wey, Velimir Subasic.

Manque d'efficacité!

Suisse B - Finlande B 0-1 (0-0)

Espenmoos, Saint-Gall. - 2000 spectateurs. - Arbitre : Rudolf Frickel (RFA). - But : 76^e Nieminen 0-1.

SUISSE : Grob (46^e Engel) ; Mundwiler, Schnyder, Zigerlig, T. Niggli, Conz (46^e Valentini), Tanner, Parietti, Burkhardt, Luisier, Traber.

Le Lausannois Ducret opéré

Le comité du Lausanne-Sports communique que le joueur Jacky Ducret, sur ordre du médecin de l'équipe, devra entrer en clinique vendredi pour subir une intervention chirurgicale au genou droit.

● Championnat suisse de ligue nationale C : Vevey - Etoile Carouge 4-1 (3-1).

Les équipes françaises pour la coupe des Alpes

Les équipes françaises qui participeront à la coupe des Alpes, du 17 juillet au 3 août, ont été désignées. Il s'agit de Nantes, Sochaux, Metz et Nîmes. Elles affronteront Bâle, Neuchâtel Xamax, Lausanne et Servette. Le calendrier sera établi en fin de semaine.

● AUTRICHE. - Championnat de première division (31^e journée) : SW Innsbruck - Sturm Graz 4-1 ; Grazer AK - Austria-WAC 1-2 ; Voest Linz - Austria Klagenfurt 3-2 ; Rapid Vienne - ASK Linz 4-3 ; Admirawacker - Austria Salzburg 4-3. - Classement : 1. Austria-Wac 46 p. ; 2. SW Innsbruck 41 ; 3. Rapid Vienne 37 ; 4. Admirawacker 31 ; 5. Austria Salzburg 31.

● PAYS DE GALLES. - Finale de la coupe, match aller : Hereford United - Cardiff City 3-3. - Match retour mercredi à Cardiff.

FINLANDE : Hieta ; Vaitinen, Ahonen, Helin, Ilola, Rosenberg, Baeckman (82^e Dahllund), Paldanius, Tupasela (90^e Puotiniemi), Nieminen, Eskelinen (85^e Myntti).

L'équipe suisse B a perdu le match représentatif qui l'opposait à la Finlande alors qu'elle avait eu la possibilité de faire nettement la décision en première mi-temps. En seconde mi-temps, une mauvaise passe de Mundwiler permit aux Finlandais de lancer une contre-attaque qui fut terminée victorieusement par Nieminen à la 76^e minute. Ce devait être le seul but de cette rencontre, qui fut souvent plaisante à suivre.

En première mi-temps, la sélection helvétique, emmenée par Tanner et Parietti, se créa une bonne demi-douzaine de chances de marquer. Traber en particulier, mais aussi Luisier et Burkhardt, se montrèrent cependant trop imprécis pour que ces occasions puissent être transformées. L'excellent gardien finlandais fit le reste.

En seconde mi-temps, la domination suisse se fit encore plus nette. A trois reprises durant le premier quart d'heure, un joueur helvétique se présenta seul face au gardien. Mais sans plus de réussite qu'en première mi-temps.

Saxon prépare la fête féminine

Présidé par M. Simon Farquet, le comité d'organisation de la Fête cantonale de gymnastique féminine prépare minutieusement le rendez-vous de ces dames les 12 et 13 juin prochain à Saxon. La société locale « L'Espérance » fêtera à cette occasion son 75^e anniversaire. Toutes les sections ont déjà fait parvenir leurs inscriptions et ce sont près de 900 gymnastes qui seront présentes sur les emplacements pour offrir un spectacle valable et gracieux. Nous reviendrons prochainement sur le déroulement de cette fête qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

SPORT-TOTO

Prévisions du concours N° 21 des 22 et 23 mai 1976.

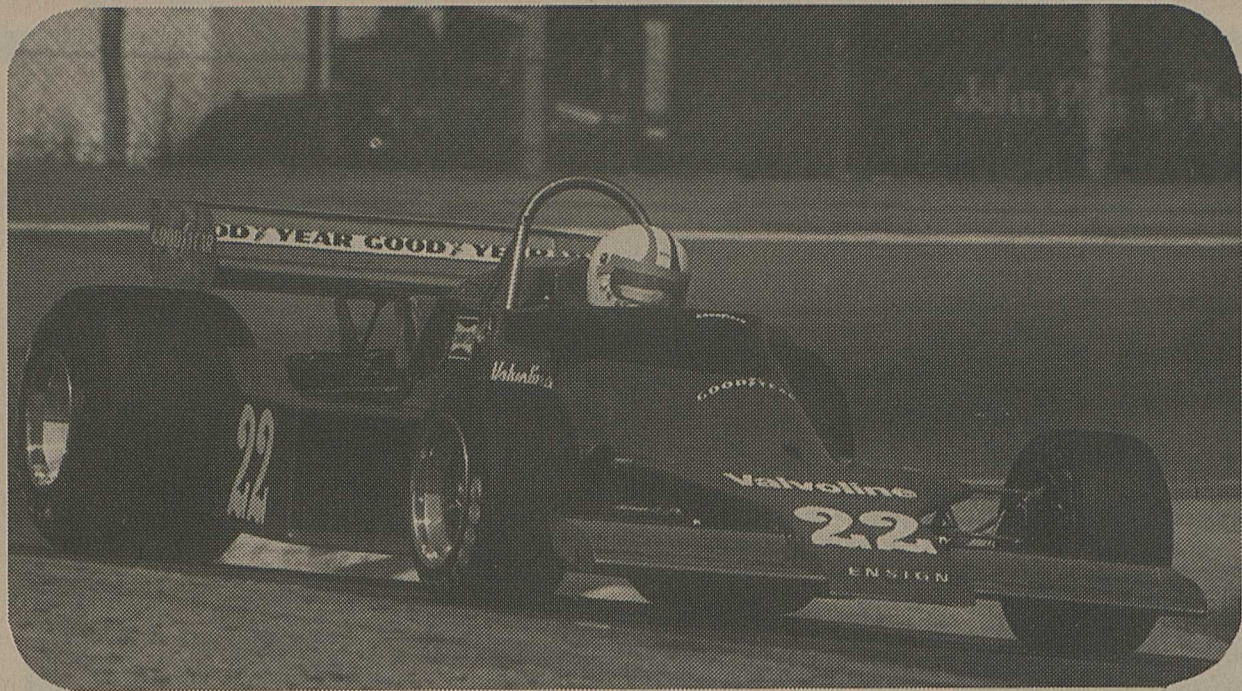
1. Young Boys - Zurich	3 3 4
2. Aarau - Raron	5 3 2
3. Bellinzzone - Fribourg	6 2 2
4. Chiasso - Lucerne	2 4 4
5. Etoile Carouge - Wettingen	5 3 2
6. Granges - Gossau	5 3 2
7. Vevey-Sp. - Martigny-Sp.	5 3 2
8. Young Fellows - Nordstern BS	4 3 3
9. Baden - Red Star ZH	5 3 2
10. Soleure - Laufon	4 3 3
11. Bulle - Berne	4 4 2
12. Allemagne - Espagne	6 2 2

TOTO-X

Les autres rencontres comptant pour le concours du Toto-X sont les suivantes :

13. Blue Stars - Tössfeld	6 2 2
14. Brühl - Morbio	3 3 4
15. Chur - Mendrisiostar	2 4 4
16. Giubiasco - Schaffhausen	2 3 5
17. Rüti - Locarno	5 3 2
18. Buochs - Kleinhüningen	5 3 2
19. Concordia - Boncourt	4 4 2
20. Emmenbrücke - SC Zug	2 2 6
21. Köniz - Kriens	2 3 5
22. FC Zug - Brunnen	5 3 2
23. Le Locle - Audax	4 3 3
24. Meyrin - Fétigny	5 3 2
25. Monthey - Dürrenast	5 3 2
26. Nyon - Boudry	4 3 3
27. Stade Lausanne - Central	5 3 2
28. Augsburg - Stuttg. Kickers	4 3 3
29. Mainz 05 - Fürth	5 3 2
30. Saarbrücken - Schweinfurt	6 2 2
31. Bayern Hof - Bayreuth	4 3 3
32. Pirmasens - Darmstadt	4 3 3

F 1 : potins en vrac



Chris Amon ici à Jarama, au volant de sa Ensign, effectue un « come back » bien sympathique au sein du monde de la formule 1. (Photo Heitmann)

● Depuis hier, la majorité des écuries de formule 1 (sauf BRM dont personne n'entend plus parler), se trouvent réunies à Brands-Hatch afin de préparer le grand prix d'Angleterre qui se courra le 17 juillet prochain. Ce sera l'occasion pour l'équipe brésilienne Copersucar de tester, outre les pneumatiques mis à disposition par Good-Year, de nouvelles suspensions. A Zolder, le week-end passé, Emerson Fittipaldi a connu l'une des plus amères désillusions de sa carrière. Aux prises avec d'insolubles problèmes de tenue de route surtout, le double champion du monde (72-74) et vice-champion du monde (73-75) n'est pas parvenu à se qualifier pour le grand prix de Belgique. Son équipier de marque, Ingo Hoffmann, resta sur la touche pour les prochaines courses en attendant que les améliorations prévues donnent des résultats satisfaisants sur la voiture de Fittipaldi.

● Autre éliminé de marque à Zolder, Jacky Ickx a vécu lui aussi une sombre fin de semaine dans son pays natal. Comme la Copersucar, la Williams, rebaptisée Wolf du nom du « sponsor » de l'écurie britannique, souffre d'une très mauvaise tenue de route, le collègue de Ickx, le Français Leclère, est parvenu, lui, à arracher in extremis sa qualification, ce qui nous fait penser que Ickx traverse depuis un certain temps, du moins en formule 1, une période psychologique troublée.

● La semaine dernière, le circuit de Jarama (Espagne) était le théâtre des essais de la toute nouvelle Renault de formule 1. Ce bolide 100% français mû par un mo-

teur à compresseur de 1500 cm³, a tourné dans des temps médiocres, à près de 4 secondes du record de la piste. Cependant, les tests de cette monoplace vont se poursuivre ces prochains jours et une décision finale, quant à sa participation aux grands prix 1977, devrait être prise dans le courant de juillet. Il se pourrait que ce moteur Renault turbo soit utilisé aussi par le célèbre constructeur Tico Martini qui se lancerait ainsi dans la formule 1 après une courte mais très brillante carrière en F2.

● Les difficultés de trésorerie du team Shadow sont connues de tous. Elles empêchent notamment Jarier et Pryce d'effectuer des séances d'entraînements préliminaires pour affûter leurs armes. Mais cet état de fait pourrait être modifié par, d'une part, l'ancien « sponsor » de Shadow, la firme UOP qui a dû lui verser une importante somme d'argent à la suite d'un procès perdu et que, d'autre part, parce qu'en coulisses on chuchote que l'an prochain, les cigarettes Embassy, qui soutenaient l'écurie Lola-Hill, apporterait une importante et bienvenue contribution à Shadow.

● Il a disputé son premier grand prix en Belgique en 1963. Il a conduit les plus prestigieuses bolides existants (Ferrari, March, Matra, Ford). Il participera bientôt à son centième grand prix et pourtant, aucune victoire n'orne le palmarès de Chris

Amon. Ce Néo-Zélandais de 33 ans fait actuellement un sympathique et brillant retour en formule 1 au volant d'une Ensign, voiture qui, jusqu'ici, ne constituait pas un foudre de guerre. A Jarama, Amon termina quatrième. Dimanche dernier, il lutait à couteaux tirés avec Scheckter pour récidiver mais une brutale sortie de route mit un terme à sa chevauchée. Sa voiture étant très sérieusement endommagée et les moyens de l'équipe Ensign réduits, il n'est pas certain qu'Amon puisse se présenter à Monaco dans dix jours. Une autre Ensign, mais l'ancienne version, pilotée par l'australien Larry Perkins a fait très bonne impression à Zolder (8^e). Perkins, champion d'Europe de formule 3 l'an passé et qui ne semble pas handicapé par les déficiences de sa vue, possède des qualités indéniables et il sera intéressant de le revoir au volant d'une voiture plus compétitive que sa vieille Ensign rebaptisée Boro.

● D'après ce que nous a déclaré Loris Kessel à Zolder, aucune Brabham Ford de l'écurie Ram ne se rendra en principauté. Les chances de qualification étant pratiquement nulles pour Kessel et pour Neve, son équipier belge, leurs dirigeants préférèrent s'abstenir et préparent des échéances ultérieures. Cette écurie Ram semble aussi inexpérimentée dans l'organisation de ses tâches que sont Kessel et Neve en formule 1. La preuve en fut administrée samedi lors des essais durant lesquels Kessel fut stoppé, à deux reprises, en bordure de piste, en panne d'essence...

J.-M. W.

Course de la Paix: statu quo

Pour la deuxième fois en deux jours, le Suisse Iwan Schmid a pris la troisième place d'une étape de la course de la Paix. A l'arrivée à Poznan, il ne s'est incliné au sprint que devant le Polonais Stanislaw

Szozda et le Tchecoslovaque Pavel Galik, ce qui lui a rapporté 10^e de bonification. L'Allemand de l'Est Hans-Joachim Hartnick a conservé la première place du classement général mais son avance sur Szozda n'est

plus désormais que de 19 secondes. Les classements :

- 9^e étape, Torun-Poznan (150 km): 1. Stanislaw Szozda (Pol) 3 h 13'18" - 2. Pavel Galik (Tch) - 3. Iwan Schmid (S) - 4. Janusz Kowalski (Pol) - 5. Antonin Bartonicek (Tch) - 6. Gérard Simonnot (Fr) - 7. Fritz Schuer (Ho) - 8. Gerhard Lauke (RDA) - 9. Wil Van Helvoort (Ho) - 10. Ernesto Nisacchi (It) - Puis: 20. Robert Thalmann (S) - 57. Gody Schmutz (S) - 60. Juerg Stalder (S) - 64. Albert Knobel (S) tous même temps.

Classement général avant la journée de repos de mercredi: 1. Hans-Joachim Hartnick (RDA) 29 h 02'43" - 2. Szozda (Pol) à 19" - 3. Galik (Tch) à 1'50" - 4. Boris Isaev (URSS) à 2'21" - 5. Lauke (RDA) à 3'08" - 6. Tadeusz Mytnik (Pol) à 3'32" - 7. Milos Hrazdira (Tch) à 3'33" - 8. Van Helvoort (Ho) à 4'19" - Puis: 17. Schmid (S) à 11'58" - 50. Thalmann (S) à 59'47" - 55. Schmutz (S) à 1 h 06' - 58. Stalder (S) à 1 h 09'18" - 69. Knobel (S) à 1 h 31'16".

GYMNASTIQUE

Bernard Locher s'occupe des jeunes talents valaisans

Au cours d'une séance réunissant le président central de la SFG, Pierre Chabloz, Marcel Adatte, responsable national des centres d'entraînement pour l'artistique, et Edmond Biollaz, président de l'ACVVG, il a été décidé de créer trois centres cantonaux, soit à Monthey, Sion et Gampel. Afin de leur donner toute l'efficacité attendue, la SFG a engagé Bernard Locher en qualité d'entraîneur itinérant. Notre international mettra toutes ses qualités au service des jeunes talents valaisans à qui s'offre ainsi une occasion unique de parfaire leur formation sportive.

REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02

AUTOMOBILISME

Innovation au slalom de Romont

Le slalom national de Romont, manche du championnat suisse, qui aura lieu les 12 et 13 juin, suscite en Suisse romande et au-delà un immense intérêt parmi les licenciés. Déjà, de nombreuses inscriptions sont parvenues aux organisateurs.

L'innovation, cette année, a été réservée aux non-licenciés. Samedi, tout possesseur d'une voiture et d'un permis de conduire pourra prendre le départ de ce slalom qui se dispute sur un circuit reconnu par tous étant le plus sélectif de Suisse. Pour participer à cette épreuve de non licenciés, il suffit de prendre contact avant le 2 juin avec l'Automobile-Club de Suisse, section de Fribourg.

TIR

SOCIÉTÉ VALAISANNE DES MATCHEURS

Communiqué N° 3 MATCH LÉMANIQUE 1976

Ce match traditionnel aura lieu cette année dans les nouveaux stands de Saint-Maurice (300 m et 50 m A) et Châble-Croix (50 m B et 25 m) en date du samedi 26 juin dès 12 et 13 heures.

En prévision de ce match important, les responsables des équipes à 300 m A et B convoqueront personnellement les tireurs pour les entraînements préalables. Pour le 25 et 50 m, les tirs de sélection ont lieu selon le programme suivant :

25 m gros calibre : mercredi 26 mai à 17 heures au stand de Sion. Inscriptions auprès de J.-Daniel Uldry, rue du Sex, 1920 Martigny, jusqu'au 22 mai 1976. (Tél. 026/

50 m programme A : mercredi 2 juin dès 16 h. 30 au stand de Martigny et samedi 19 juin au stand de Sion, lors du championnat suisse décentralisé au pistolet de match.

50 m programme B : stand de Martigny, vendredi 4 juin dès 16 h. 30 et samedi 19 juin, lors du championnat suisse décentralisé à l'arme d'ordonnance.

Pour ces deux programmes, inscriptions auprès de R. Woltz, chemin Prairie 16, 1920 Martigny (Tél. 2 23 67).

Le dernier entraînement avec les équipes définitives est fixé comme suit :

Stand de Châble-Croix : jeudi 24 juin à 17 heures pour les équipes 25 m et 50 m programme B ;

Stand de Saint-Maurice : vendredi 25 juin à 17 heures pour l'équipe 50 m A.

Championnat suisse de groupes deuxième tour Bas-Valais

Ce tour, décisif quant à la qualification des groupes pour la finale cantonale du 3 juillet à Sion, se déroulera au stand de Martigny le samedi 22 mai de 8 à 16 heures sans interruption. Sont qualifiés : Collombey, deux groupes ; Martigny, cinq groupes ; Mothey, trois groupes ; Orsières, un groupe ; Saint-Maurice, deux groupes ; Vionnay et Vouvry chacun un groupe, soit au total quinze groupes ayant réussi 430

points au moins au premier tour. Les chefs de groupes feront parvenir leur feuille de stand à M. Charly Granges, carrosserie du Simplon à Martigny, avant le début des tirs. Chaque tireur disposera d'une cible pendant trente minutes, pour autant que ceux-ci se présentent au pas de tir dès le matin déjà. Les cibles peuvent être réservées par téléphone et pour un groupe complet seulement.

BOXE

Duran a conquis le titre mondial des surwelers

Le vétéran espagnol José Duran (30 ans) a conquis, à l'auditorium de l'université de Nihon à Tokio, le titre de champion du monde des surwelers (version WBA). Il a battu par k.-o. au 14^e round le tenant de la couronne, le Japonais Koichi Wajima, après l'avoir envoyé au tapis aux 2^e et 13^e rounds.

A l'appel de la treizième reprise, alors qu'il était nettement mené aux points, Wajima passa franchement à l'attaque. Mais il se fit cueillir par un contre et il se retrouva pour la seconde fois au tapis. Relevé au compte de huit,

il reprit la direction du combat mais sans parvenir à toucher vraiment un adversaire très habile à se dérober. Au 14^e round, le Japonais encaissa une merveilleuse droite en contre. Cette fois, il se retrouva au tapis pour le compte.

A l'appel du 14^e round, les deux juges, l'Espagnol Lorenzo Villar et le Japonais Takeo Ugo, donnaient respectivement 63-56 et 61-59 pour Duran alors que, à la surprise générale, l'arbitre accordait un léger avantage à Wajima (60-59).

ÉQUIPPISME

Au CSIO d'Aix-la-Chapelle

Véritable répétition générale des Jeux olympiques de Montréal, le CSIO d'Aix-la-Chapelle a débuté mardi. Il réunit des amazones et des cavaliers de seize pays. L'Autrichien Hugo Simon s'est d'emblée mis en évidence en remportant les deux premières épreuves de la première journée.

Les résultats

Parcours de chasse, barème C : 1. Hugo Simon (Aut), Royal Can, 66'1 ; 2. Thomas Fruehmann (Aut), SOS, 69'2 ; 3. Peter Weinberg (RFA), Freitag, 72'6 ; 4. Alwin Schockemoehle (RFA), Santa Monica, 73'5 ; 5. Marian Kozicki (Pol), Higtrot, 75'1.

- Non classé : Bruno Candrian (S) Adept, 97'2.

Catégorie SA, barème A : 1. Hugo Simon (Aut), Flipper, 57'4 ; 2. Eddy Macken (Irl), Bumerang, 58'0 ; 3. Graziano Mancinelli (It), Lydican 58'6 ; 4. Heinrich Hulzebos (Aut), Dagor, 59'3 ; 5. Bruno Candrian (S), Golden Shuttle, Henk Nooren (Ho), Funes et Alfonso Segovia (Esp), val de Loire, 60'8. - Puis : 12. Juerg Friedli (S) Firebird, 66'1 ; 14. Francis Racine (S), Pmapero, 67'5 ; 18. Walter Gabathuler (S), Butterfly, 69'9. - Non classés : Kurt Maeder (S), Top of the Morning, 4/67". - Juerg Friedli (S) Volontaire, 8/73'6 - Willi Melliger (S), Rhonas Boy, 12/72'5.

Samedi 22 mai 1976 à Fully

TEST SUISSE DU KILOMÈTRE

Dernier délai : jeudi 20 mai

Patronage : Nouvelliste

Pour la deuxième fois sur le plan suisse, l'action du « Test suisse du kilomètre » aura lieu cette année. En Valais, pour la troisième fois, notre journal « Le Nouvelliste » patronne cette compétition réservée aux jeunes talents cyclistes. Grâce à la collaboration du Vélo-club Excelsior de Martigny et la Fédération valaisanne, qui organiseront la partie technique de l'épreuve, cette dernière aura lieu le samedi 22 mai à Fully, toujours au même endroit (au bord du canal). Soulignons que cette compétition est ouverte à tous les citoyens suisses, jeunes gens nés en 1956 et plus jeunes. Il y aura deux catégories, soit licenciés et non licenciés. Chaque participant au test devra s'acquitter de la somme de Fr. 3.- au moment de la remise du dossard le jour de la course. Une vingtaine de tests auront lieu dans toute la Suisse, puis les meilleurs seront réunis en demi-finales, en Suisse alémanique et en Romandie, alors que la grande finale aura lieu au vélodrome de la Pontaise à Lausanne. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant, nous lançons un appel à tous les jeunes qui désirent participer le 22 mai au test valaisan, de bien vouloir remplir le talon de participation ci-dessous et de le renvoyer au plus vite à la rédaction sportive du Nouvelliste, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

Talon de participation

Je désire participer au test du kilomètre de Fully, le 22 mai prochain, et m'engage à verser la somme de Fr. 3.- lors de la remise du dossard.

Nom	Prénom
Rue	Lieu et N°
Né en	Licencié
Signature	Non licencié

Festival de la TV sportive

Dix-sept pays annoncés à Lausanne

Le comité d'organisation de l'« Anneau d'or », premier festival international du film sportif télévisé, organisé à Lausanne du 1^{er} au 4 juin prochain, a reçu déjà vingt-deux inscriptions provenant de dix-sept pays. Non seulement tous les grands organismes européens, mais aussi les organismes d'outre-mer tels que le Canada et l'Algérie, ont envoyé des productions qui seront soumises aussi bien au jury international, présidé par M. Thomas Garcia (Espagne), qu'au jury de la presse présidé par M. Gaston Meyer (France). L'ordre de projection sera déterminé par un tirage au sort qui aura lieu au palais de Beauclieu, à Lausanne, le 1^{er} juin.

Les pays annoncés sont l'Algérie, l'Allemagne démocratique, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Tchecoslovaquie, l'Union soviétique, la Yougoslavie et la Suisse. Certains d'entre eux sont présentés par plusieurs chaînes de télévision.

3^e LIGUE

Viège et Leytron : option sur le titre

Le championnat de troisième ligue a livré son premier verdict : Salquenen 2 et Châteauneuf formeront la première des deux paires de relégués en quatrième ligue pour la saison prochaine.

Si Châteauneuf connaissait déjà son sort le week-end passé, Salquenen 2 a précipité le sien en préférant le tour de chant d'Adamo à un déplacement à Lens. Ce forfait ne changera en rien le cours de l'histoire pour l'équipe haut-valaisanne mais on regrettera tout de même l'inélégance du geste. Le dépit l'emporte parfois sur le fair play, mais l'excuse n'en a pas pour autant le poids d'une. Dommage...

Cette fausse note de Salquenen 2 ne nous empêchera heureusement pas de saluer la promotion quasi certaine maintenant de Viège dont la supériorité n'est plus contestée dans le groupe. Granges et Nendaz, tous les deux victorieux dimanche, comme Viège d'ailleurs, ont certes encore la possibilité mathématique de rejoindre la formation haut-valaisanne, mais il serait étonnant que Viège accepte ce retour sans réagir. Deux points en trois matches, pour un leader ce n'est sans doute pas inaccessible ! Pendant que Viège se prépare à fêter l'événement, Leytron profite de la saturation qui frappe tant Bagnes que Saint-Gingolph pour prendre le large. Ce dernier dimanche n'a pas souri aux deux ex-leaders dont le comportement offre quelques inquiétudes aux supporters.

Tant Bagnes que Saint-Gingolph souhaiteraient en effet assurer rapidement la deuxième place dans l'éventualité d'une promotion de Sierre, ce qui nous



vaudrait alors un match de barrage entre les deuxièmes de chaque groupe. Ce groupe 2 d'ailleurs tarde autant à nous livrer les noms des deux relégués que celui du promu. Vernayaz semble maintenant condamné mais pour la

deuxième place rien n'est encore dit entre Vionnaz, US Port-Valais et même Riddes et Monthey 2. Décidément on n'a donc pas fini d'avoir des émotions dans ce championnat de troisième ligue.

Après avoir « passé » Clerc (à droite), le capitaine Roserens tente d'en faire autant avec son cerbère Grept (à gauche), mais cette fois encore ce ne sera pas but pour le FC Riddes...

Groupe 1

Résultats :

Lens - Salgesch 2	3-0 forfait
Savièse 2 - ES Nendaz	1-5
Châteauneuf - Visp	0-3
Granges - Grône	3-0
Nax - Grimsuat	3-3
Agarn - Conthey	1-0

CLASSEMENT

1. Visp	19	16	2	1	81-17	34
2. Granges	19	13	3	3	47-28	29
3. ES Nendaz	19	13	2	4	32-16	28
4. Grimsuat	19	12	2	5	35-27	26
5. Agarn	19	9	1	9	40-34	19
6. Conthey	19	8	2	9	38-28	18
7. Grône	19	7	3	9	38-43	17
8. Lens	19	6	4	9	33-34	16
9. Nax	19	6	4	9	45-56	16
10. Savièse 2	19	6	2	11	18-39	14
11. Salgesch 2*	19	2	2	15	22-68	6
12. Châteauneuf*	19	1	3	15	17-56	5

* Salgesch 2 et Châteauneuf sont relégués en quatrième ligue

DIMANCHE PROCHAIN

Agarn - Lens
Conthey - Nax
Grimsuat - Granges
Grône - Châteauneuf
Visp - Savièse 2
ES Nendaz - Salgesch 2

Groupe 2

Résultats :

Orsières - Leytron	1-2
Vernayaz - La Combe	2-3
Saxon - Saint-Gingolph	3-1
Vétroz - Monthey 2	1-1
Bagnes - Vionnaz	1-2
Riddes - US Port-Valais	1-1

CLASSEMENT

1. Leytron	19	11	5	3	46-24	27
2. Bagnes	19	10	5	4	48-38	25
3. St-Gingolph	19	8	8	3	31-23	24
4. Orsières	19	9	2	6	35-26	20
5. Saxon	19	8	4	7	32-30	20
6. Vétroz	19	6	7	6	39-38	19
7. La Combe	19	6	6	7	39-35	18
8. Monthey 2	19	8	1	10	37-40	17
9. Riddes	19	5	7	7	26-31	17
10. Port-Valais	19	6	4	8	27-38	16
11. Vionnaz	19	6	2	11	28-34	14
12. Vernayaz	19	4	3	12	24-51	11

DIMANCHE PROCHAIN

Riddes - Orsières
US Port-Valais - Bagnes
Vionnaz - Vétroz
Monthey 2 - Saxon
Saint-Gingolph - Vernayaz
La Combe - Leytron

Riddes - US Port-Valais 1-1 (0-0)

Riddes : Meizoz ; C. Vouillamoz, G. Mariéthoz, R. Monnet, R. Mariéthoz ; Pellaud, Crettenand, Gilloz ; Roserens, J. Lambiel, C. Lambiel.

US Port-Valais : Favez ; Meynet, Grept, Vœffray 2, Clerc ; Vœffray 1, Favez 2, Nanchen ; Courthion, Derivaz, Chablais.

Buts : 55' Crettenand (1-0), 72' Chablais (1-1).

Notes. - A la 46' Riddes fait entrer Vouillamoz pour Pellaud. Pour US Port-Valais, Schurmann succède à Meynet (80'). Auparavant, l'entraîneur Caillet-Bois avait pris la place de Nanchen (75').

RENÉ MONNET (joueur de Riddes)

Dans l'ensemble, je crois que les spectateurs ne peuvent pas se plaindre du spectacle. C'était en effet un bon match que

nous avons très largement dominé aussi bien en première mi-temps qu'après la pause où nous bénéficions de l'apport du vent. Nos avants ont toutefois manqué de réussite ce qui est plus à mettre sur le compte de la malchance que sur celui de la maladresse. Au total des occasions, nous n'aurions jamais dû laisser un point à notre adversaire.

Mais US Port-Valais reste malgré tout une bonne équipe. Elle devrait pouvoir s'en sortir. Ah ! Attendez... dites encore au président Filippini que nous avons un joueur pour lui, notre allier gauche Roserens...

ISAIE CAILLET-BOIS (entraîneur-joueur de l'US Port-Valais)

Permettez-moi pour commencer d'accorder deux mentions très bien : la première à l'arbitre excellent tout au long du match (M. Roger Pellissier) et la deuxième aux joueurs

des deux équipes pour leur correction malgré l'importance de l'enjeu.

En première mi-temps, nous n'avons sans doute pas assez crié en notre chance et nous avons dû subir la pression de notre adversaire malgré l'apport du vent. Après le but de Riddes, mon équipe a toutefois très bien réagi et l'égalisation a récompensé cet effort collectif. Si nous avons forcé un peu plus en fin de match nous aurions peut-être pu faire la différence mais nous ne nous plaignons pas de ce point très précieux pour nous.

CHEZ LES SANS GRADE
par Gérard Joris

Granges-Grône 3-0 (3-0)

Granges : B. Favre ; Walter, Germanier, Constantin, Mathieu ; Y. Favre, St. Favre ; Naoux, E. Favre, S. Favre, Barmaz.

Grône : Allégroz ; Métrailler, Aymon, Couturier, Duc ; Largey, Ballestraz, Balet ; Rossier, Neurohr, Favre.

Buts : 25' Y. Favre (1-0), 35' E. Favre (2-0), 38' S. Favre (3-0).

Notes. - Granges évolue sans Arnold Toffol (blessé). A son sujet, nous apprenons en plus que, solidaire de Peter Roesch, il a lui aussi quitté le Martigny-Sports où il fonctionnait comme entraîneur adjoint. Au FC Granges, Y. Favre cède son poste à M. Favre à la 46' et Barmaz à Etter à la 60'. Grône évolue sans quatre titulaires en déplacement avec leur fanfare à Salquenen. A la 46', Duc, blessé, cède sa place à M. Neurohr.

STÉPHANE FAVRE (joueur de Granges)

Le niveau du jeu a constamment oscillé entre le moyen et le faible. En première mi-temps, nous avons tout de même essayé de présenter quelques actions valables ce qui nous a valu de marquer trois buts. Par la suite, le match sombra dans une affligeante médiocrité ce qui est à mettre au discrédit des deux équipes. Nous craignons pourtant cette équipe de Grône s'est montrée finalement assez faible. Mais il faut reconnaître que la présence de plusieurs juniors a passablement handicapé notre adversaire qui manquait sensiblement d'homogénéité. Si le score avait été de 8-0 à la mi-temps déjà, personne n'aurait pu crier au scandale...

JACQUES JOST (entraîneur de Grône)

Nous avons évolué face à Granges avec une équipe totalement remaniée. Ceci peut expliquer notre prestation très moyenne face à un adversaire beaucoup plus homogène que nous. Avec Viège, Granges est sans aucun doute l'équipe qui pratique le meilleur football. Après le premier but (remarquable) d'Yves Favre, notre équipe a connu un léger flottement, ce qui a permis à Granges de prendre le large. En seconde mi-temps nous avons bien tenté de marquer un ou deux buts mais la faiblesse de notre ligne d'attaque n'a pas permis la moindre réalisation. Sans chercher des excuses, je pense toutefois que nous avons légèrement souffert de l'absence de quelques titulaires. Les juniors n'ont pas pour autant démerité et la saison prochaine leur offrira l'occasion de se mettre en évidence.

4^e LIGUE

VAREN, CHIPPIIS ET VERNAYAZ EN FINALES

Après Brigue dans le groupe 1, c'est au tour de Varen (groupe 2), Chippis (groupe 4) et Vernayaz 2 (groupe 7) de connaître les honneurs du titre de champion de groupe. Il ne reste donc que quatre inconnues à résoudre dans cette quatrième ligue où les équipes, à une journée de la fin (sauf pour le groupe 6), font encore preuve d'une volonté à toute épreuve tant dans la lutte pour le titre, dans les groupes encore concernés, que dans celle pour éviter la chute en cinquième ligue (resteront en quatrième ligue les cinq premiers de chaque groupe).

Groupe 1 : tout est dit dans ce groupe très nettement dominé par Brigue tout

au long de la saison. Sierre 3, quant à lui, accompagnera ses cinq poursuivants en cinquième ligue.

Groupe 2 : en arrachant le match nul (1-1) face à Lalden, Varen s'est lui aussi assuré le titre de champion de groupe. La dernière journée sera décisive pour désigner le cinquième relégué (Turtmann ou Agarn 2).

Groupe 3 : Grône 2 et Ayent 2 n'y ont pas été avec le dos de la cuiller, dimanche. Cela n'a rien arrangé mais les deux équipes disposent encore d'un match pour tenter d'arracher le droit de disputer les finales. Avantage à Grône 2 comme à Montana et Granges 2 dans leur lutte pour la survie face à Loc-Corin et Noble-Contrée.

Groupe 4 : Chippis n'a pas eu à puiser dans ses réserves pour acquérir les deux points qui lui manquaient encore pour le titre. En réussissant le match nul (1-1) face à Grimsuat 2, l'ES Nendaz 2 assure sa place en quatrième ligue.

Groupe 5 : en battant Châteauneuf 2 3 à 0, Aproz a pris une option sur le titre de champion du groupe 5 que lui conteste encore Vex. Pour la relégation, Conthey 2 et Salins doivent se méfier d'un retour possible de Vétroz 2.

Groupe 6 : à trois journées de la fin, Erde, Leytron 2 et Chamoson sont à égalité de points à la première place. Le mérite en revient à Erde, vainqueur de Saxon 2 et qui a comblé son retard grâce au match nul de Chamoson et Leytron

qui étaient directement opposés. Tout paraît joué dans l'autre extrémité du classement.

Groupe 7 : en battant Vollèges (2-1), Vernayaz 2 a acquis également le droit de disputer les finales de promotion. Battu par Saillon (0-2), Iséables est relégué en cinquième ligue.

Groupe 8 : encore un groupe où la dernière journée sera décisive pour la première place. Massongex avec 33 points est au maximum (20 matches). Il suffit donc d'un point à Vouvy 2 pour s'emparer du titre à la barbe de leurs voisins du bas. Relégation : Monthey 3 devra plus compter sur les adversaires de Saint-Maurice 2 et Evionnaz que sur lui-même pour espérer sauver sa place.

LA SITUATION DANS LES HUIT GROUPES

Groupe 1

1. Brig	19	17	2	0	110-18	36
2. Termen	19	13	1	5	74-24	27
3. Raron 2	19	13	1	5	58-32	27
4. Visp 2	19	12	2	5	59-40	26
5. Naters 2	20	11	4	5	75-35	26
6. Sierre 3	19	10	2	7	42-41	22
7. Steg 2	19	8	1	10	43-55	17
8. St. Niklaus	19	8	1	10	41-55	17
9. Turtmann 2	19	4	0	15	18-79	8
10. Lalden 2	19	2	0	17	15-80	4
11. Leuk-Susten	19	0	0	19	8-83	0

Groupe 2

1. Varen*	17	14	2	1	68-13	30*
2. Lalden	17	12	3	2	60-14	27
3. Sierre 2	17	12	2	3	104-24	26
4. Chalais 3	17	10	2	5	49-30	22
5. Turtmann	17	9	1	7	44-40	19
6. Agarn 2	17	9	0	8	51-30	18
7. Brig 2	17	6	2	9	28-53	14
8. Noble-C. 2	17	3	0	14	14-82	6
9. Chippis 3	17	2	1	14	23-97	5
10. Leuk-S. 2	17	1	1	15	13-71	3

* Varen est champion de groupe

Groupe 3

1. Grône 2	17	14	1	2	56-22	29
2. Ayent 2	17	13	2	2	44-14	28
3. Chalais 2	17	11	1	5	52-34	23
4. Montana-C.	17	9	2	6	46-27	20
5. Granges 2	17	9	2	6	58-35	20
6. Loc-Corin	17	8	3	6	46-34	19
7. Noble-C.	17	9	0	8	40-26	18
8. Bramois 2	17	3	1	13	27-68	7
9. Lens 3	17	1	2	14	21-69	4
10. Chippis 2	17	1	0	16	34-98	2

Groupe 4

1. Chippis	19	14	4	1	74-21	32*
2. Hérémece	19	13	3	3	62-23	29
3. Arbaz	19	9	6	4	36-21	24
4. Savièse 3	20	9	5	6	44-43	23
5. ES Nendaz 2	19	7	6	6	40-32	20
6. Veysonnaz	19	7	3	9	45-39	17
7. Grimsuat 2	19	6	5	8	32-49	17
8. Nax 2	19	7	2	10	44-51	16
9. Lens 2	19	5	5	9	32-50	15
10. St-Léonard 2	19	3	7	9	22-48	13
11. Evolène	19	1	2	16	31-85	4

* Chippis est champion de groupe

Groupe 5

1. Aproz	19	18	0	1	90-13	36
2. Vex	19	16	2	1	65-16	34
3. Bramois	20	11	4	5	56-47	26
4. Salins	19	9	3	7	35-31	21
5. Conthey 2	19	9	2	8	59-50	20
6. Vétroz 2	19	7	5	7	33-40	19
7. Erde 2	19	6	2	11	39-56	14
8. St-Léonard 3	19	6	1	12	21-49	13
9. Chamoson 2	19	4	3	12	34-71	11
10. Châteauneuf 2	19	3	2	14	13-42	8
11. Hérémece 2	19	2	4	13	36-65	8

Groupe 6

1. Erde	15	12	2	1	62-25	26
2. Leytron 2	15	12	2	1	51-15	26
3. Chamoson	15	12	2	1	54-20	26
4. Sion 2	16	8	0	8	34-31	16
5. Ardon	15	7	1	7	35-25	15
6. Saillon 2	15	4	2	9	25-39	10
7. Aproz 2	15	3	1	11	10-41	7
8. Saxon 2	15	3	0	12	22-51	6
9. Riddes 2	15	2	0	13	23-69	4
10. Troistorrens 3					retiré	

Groupe 7

1. Vernayaz 2*	17	11	5	1	45-17	27*
2. Troistorrens 2	17	10	4	3	55-23	24
3. Fully 2	17	10	3	4	51-25	23
4. Vollèges	17	10	2	5	48-24	22
5. Saillon	17	8	5	4	49-24	21
6. Iséables	17	7	3	7	31-36	17
7. La Combe 2	17	5	5	7	38-39	15
8. Bagnes 2	17	4	4	9	41-45	12
9. Orsières 2	17	4	1	12	20-49	9
10. Massongex 2	17	0	0	17	9-105	0

* Vernayaz 2 est champion de groupe

Groupe 8

1. Vouvy 2	19	16	1	2	81-15	33
2. Massongex	20	15	3	1	75-22	33
3. Troistorrens	19	10	4	5	58-34	24
4. St-Maurice 2	19	10	3	6	47-20	23
5. Evionnaz	19	11	1	7	51-30	23
6. Monthey 3	19	9	3	7	35-52	21
7. Vionnaz 2	19	7	2	10	38-39	16
8. USCM 2	19	7	2	10	41-44	16
9. Salvan	19	5	0	14	26-88	10
10. St-Gingolph 2	19	3	1	15	32-70	7
11. Port-Valais 2	19	2	0	17	16-86	4

NF REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85

Athlétisme: l'Ecolier romand le plus rapide

Résultats des éliminatoires valaisannes

Parallèlement à l'éliminatoire du Kilomètre Nouvelliste (cf NF de mardi), se sont déroulées, ce week-end à Martigny, Sion et Viège, les éliminatoires régionales de l'Ecolier romand le plus rapide. Ces éliminatoires ont également connu un très grand succès puisque ce sont près de trois cents jeunes athlètes de 1962 à 1965 qui ont recherché, au travers de ces éliminatoires régionales, une place pour la grande finale du 27 mai (jeudi de l'Ascension) à l'Ancien-Stand de Sion. Les quatre premiers de chaque finale étaient qualifiés pour la finale valaisanne qui réunira donc douze athlètes par catégorie et année. Les deux premiers de la finale cantonale de chacune des catégories obtiendront leur « billet » pour participer à la finale romande qui se déroulera cette année le dimanche 20 juin à Sion. Résultats des éliminatoires régionales :

Martigny

FILLES 1965, 80 m : 1. Grand Murielle, Martigny ; 2. Delaloye Corinne, Saxon ; 3. Hogli Regula, Monthey ; 4. Hermatten Dominique, Saint-Maurice, et Courtine Daisie, Saint-Maurice. **1964, 80 m :** 1. Angela Isabelle, Martigny ; 2. Marca Anne, Saint-Maurice ; 3. Guglielmina Carole, Riddes ; 4. Sallen Gisèle, Saint-Maurice. **1963, 100 m :** 1. Perrin Pascale, Monthey ; 2. Bruchez Fabienne, Saint-Maurice ; 3. Frascarole St., Monthey ; 4. Romanens Marianne, Saint-Maurice. **1962, 100 m :** 1. Darbeley J.-André, Riddes ; 2. Savary Isabelle, Martigny ; 3. Gaillard Murielle, Monthey ; 4. Pattaroni Anne, Monthey.

GARÇONS 1965, 80 m : 1. Corminbœuf Phil., Saint-Maurice ; 2. Bonvin Christophe, Riddes ; 3. Bruchez Pascal, Saxon ; 4. Monnet Daniel, Riddes. **1964, 80 m :** 1. Boissard Serge, Monthey ; 2. Voeffray Stéphane, Saxon ; 3. Crettenand Laurent, Riddes ; 4. Ezio Fabrice, Monthey. **1963, 100 m :** 1. Bonvin Didier, Riddes ; 2. Angela Eddy, Martigny ; 3. Jacquéroz Thierry, Martigny ; 4. Pequerul Edouard, Monthey. **1962, 100 m :** 1. Dorsaz Philippe, Riddes ; 2. Lambiel Georges, Riddes ; 3. De Iaco Giorgio, Martigny ; 4. Crettenand Yves, Riddes.

Sion

FILLES 1965, 80 m : 1. Karlen Fabienne, CA Sion, 12"0 ; 2. Gfeller M.-Paule, CA Sion, 12"2 ; 3. Bregy Charlotte, CA Sion, 12"3 ; 4. Clavien Jocelyne, Miège, 12"8 ; 5. Aeschlimann Annick, Bramois, 13"2 ; 6. De Riedmatten Françoise, Uvrier, 13"3. **1964, 80 m :** 1. Tagliaferri Corinne, CA Sion, 11"7 ; 2. Werlen Laurence, Sion, 12"0 ; 3. Rey Pascale, CA Sion, 12"2 ; 4. Genolet Romane, Bramois, 12"8 ; 5. De Riedmatten Anne, Uvrier, 12"9 ; 6. Pancharid Brigitte, Bramois, 13"9. **1963, 100 m :** 1. Clavien Cathy, Miège, 14"6 ; 2. Beney Fabienne, Ayent, 14"7 ; 3. Imstepf Jeanine, CA Sion, 14"9 ; 4. Vollet Françoise, CA Sion, et Mabillard Geneviève, CA Sion, 15"0 ; 6. Jollien Françoise Ayent, 15"7. **1962, 100 m :** 1. Bayard Nicole, Sierre, 13"8 ; 2. Meyer Myriam, CA Sion, 14"0 ; 3. Cancela Hélène, CA Sion, 14"3 ; 4. Briguet Pierrette, Uvrier, 14"4 ; 5. Dubuis Cathy, CA Sion, 14"5 ; 6. Moos Isabelle, Ayent, 16"0.

GARÇONS 1965, 80 m : 1. Haenni P.-Olivier, CA Sion, 11"7 ; 2. Emery J.-Charles, Sion, 12"1 ; 3. Clavien Camille, Miège, 12"4 ; 4. Pitteloud Eric, Sion, 12"6 ; 5. Bitschnau Daniel, Bramois, 12"7 ; 6. Ebener Christian, Uvrier, 12"8. **1964, 80 m :** 1. Délez Jérôme, CA Sion, 11"4 ; 2. Aymon Christophe, Ayent, 11"5 ; 3. Délétroz Philippe, Ayent, 11"7 ; 4. Clavien André, Sierre, 11"9 ; 5. Clavien Ch.-André, Miège, 12"1 ; 6. Rieder Antoine, Sion, 12"4. **1963, 100 m :** 1. Fournier Alain, CA Sion, 13"6 ; 2. Ulrich Grégoire, CA Sion, 13"9 ; 3. Salamin Dominique, Sierre, 14"4 ; 4. Caloz Jean-Jacques, Miège, 15"0 ; 5. Bitz Patrick, Uvrier, 15"3 ; 6. Balet Yves, Uvrier, 15"6 ; 7. Brunner Raphaël, Uvrier, 15"7. **1962, 100 m :** 1. Bruttin Robert, Miège, 13"1 ; 2. Praz Régis, CA Sion, 13"7 ; 3. Imstepf Jean-Pierre, CA Sion, 13"9 ; 4. Rey Jean-Daniel, CA Sion, 14"1 ; 5. Délétroz Stéphane, Ayent, 14"3 ; 6. Zapellaz Didier, Sierre, 14"5.

Viège

FILLES 1965, 80 m : 1. Dal Castel Dominique, Leuk-Susten, 12"1 ; 2. Schmid Evelyn, Brig, 12"2 ; 3. Zurbriggen Nicole, Raron, 12"4 ; 4. Leiggener Hélène, Brig, 12"6. **1964, 80 m :** 1. Imboden Raphaela, Brig, 12"4 ; 2. Heinzmann Irène, Visp, 12"5 ; 3. Schnydrig Christine, Visp, 12"5 ; 4. Weder Caroline, Naters, 12"6. **1963, 100 m :** 1. Gunter Barbara, Brig, 14"8 ; 2. Gapani Claudia, Visp, 15"1 ; 3. Pollinger Maria, Brig, 15"2 ; 4. Sterren Ruth, Visp, 15"3. **1962, 100 m :** 1. Schmidhalter Marie-Agnès, Brig, 14"1 ; 2. Ritz Jacqueline, Bitsch, 14"4 ; 3. Schmid Marlies, Naters, 14"4 ; 4. Hildbrand Anni, Gampel, 14"8.

GARÇONS 1965, 80 m : 1. Lauber Gemmann, Naters, 11"7 ; 2. Osterwalter Philippe, Naters, 12"4 ; 3. Manz Norbert, Brig, 12"5 ; 4. Zimmermann Bertin, Visperterminen, 12"6. **1964, 80 m :** 1. Heinzmann Gaston, Visperterminen, 11"5 ; 2. Schmid Hermann, Naters, 11"9 ; 3. Zengaffinen Christian, Gampel, 12"1 ; 4. Bregy Andreas, Gampel, 12"2. **1963, 100 m :** 1. Zimmermann Jean-Claude, Visperterminen, et Lauber Josef, Naters, 14"4 ; 3. Steiner Georg, et Margelisch Daniel, Naters, 14"7. **1962, 100 m :** 1. Krauss Sven, Brig, 13"7 ; 2. Pfammatter Günther, Brig, 13"8 ; 3. Ruffiner Kurt, Raron, 13"9 ; 4. Pfammatter Peter, Brig, 14"0.

Les 4 premiers de chaque finale sont qualifiés pour la grande finale valaisanne du 27 mai 1976 à Sion.

Paul Morand sélectionné

Pour le match Hollande-Belgique-RDA-Suisse de décathlon des 29 et 30 mai à Papendal, la fédération suisse a sélectionné Heinz Born, Ruedi Mangisch, Paul Morand, Adrian Kronenberg et Philipp Andres chez les seniors, Kurt Wenger, Armin Cristina, Fredy Braendli et Andreas Heiniger chez les juniors, Regula Frefel, Bea Graber, Gabi Meier et Silvia Baumann pour le pentathlon féminin.

BOXE

MONZON ACCUSÉ DE DOPING

Le ton monte avant le championnat du monde des poids moyens entre l'Argentin Carlos Monzon, tenant du titre WBA, et le Colombien Rodrigo Valdes, tenant du titre WBC, qui doit avoir lieu le 26 juin à Monte Carlo. En effet, après le duel verbal que se livrent les deux boxeurs, un nouvel élément est intervenu, le doping. Un manager cubain, qui vit à Panama, Carlos Struch, a affirmé sans détours que « Carlos Monzon,

qui souffre d'arthrite aux mains, doit absorber des drogues avant chaque combat. » Le manager cubain rappelle d'ailleurs que Monzon avait refusé un tel contrôle après le match contre José Napoles, en février 1974. Melanio Porta Ariza, manager de Rodrigo Valdes, a déclaré de son côté que le WBC était particulièrement sévère avec le contrôle anti-doping et que « cette fois, Monzon ne pourra pas s'opposer à ce contrôle. »

HOCKEY SUR GLACE

International finlandais en Suisse

L'international finlandais de hockey sur glace Henry Leppae (29 ans), qui a joué cette saison encore avec l'équipe nationale aux championnats du monde, a été transféré au HC Lugano (LNB). Cette nouvelle nous a été confirmée par Juha Rantasila, l'ancien joueur de Lugano. C'est en effet grâce à Rantasila que Leppae a pu être engagé par le club tessinois.

Juha Rantasila (31 ans) est pour sa part en pourparlers avancés avec le CP Lucerne. Nous avons rencontré le joueur finlandais lors de son passage au bord du lac des Quatre-Cantons. Rantasila, qui a porté à 120 reprises le maillot de l'équipe nationale de son pays d'origine, serait d'accord de jouer la saison prochaine avec le néo-promu Lucerne, à condition que les dirigeants trouvent une place de travail. Rantasila, qui est avocat, ne veut en aucun cas jouer comme professionnel en Suisse. « Je veux profiter de mon séjour à Lucerne pour améliorer mes connaissances économiques et intensifier les relations d'affaires entre la Suisse et la Finlande », a déclaré notre interlocuteur. e.e.

Le sport à la TV romande

Mercredi 19 mai. - 14 h. 55 Hippisme : concours hippique international de saut, prix de la République fédérale allemande, commentaire Bernard Vité, en eurovision d'Aix-la-Chapelle. 22 h. 40 Football : finale de la coupe de l'UEFA, match retour : Bruges - Liverpool, commentaire Jean-Jacques Tillmann, en différé de Bruges.

Jeudi 20 mai. - Pas de retransmission.
Vendredi 21 mai. - 18 h. 05 Agenda, avec, pour le sport, la présentation des championnats suisses de descente en canoë-kayak.

Samedi 22. - 23 heures Résultats sportifs.

Dimanche 23 mai. - 14 h. 15 Hippisme, concours hippique international de saut, coupe des nations, commentaire Bernard Vité, en différé d'Aix-la-Chapelle. 15 heures Hippisme, concours hippique international de saut, grand prix d'Aix-la-Chapelle (deuxième tour), commentaire Bernard Vité, en eurovision d'Aix-la-Chapelle. 19 h. 05, Les actualités sportives, résultats et reflets filmés, une émission du service des sports.

Lundi 24 mai. - 18 h. 25, Sous la loupe : football, une émission de Jean-Jacques Tillmann et Charles-André Gri-
vet.

La Tour-de-Peilz: trophée de l'Ecureuil

Résultats des jeunes Valaisans

Nous avons déjà donné dans notre édition de lundi les principaux résultats du trophée de l'Ecureuil, couru dimanche à La Tour-de-Peilz. Voici les résultats des jeunes Valaisans :

Dames (juniors) : 4. Monique Pralong (Conthey) ; 7. Nicole Pfeiffer (Conthey). **Cadets A :** 2. Frédéric Luyet (13 Etoiles), 54"36" ; 7. Maurice Fellay (13 Etoiles), 59"44". **Cadets B :** 2. Raymond Buffet, (13 Etoiles), 27"47" ; 6. Pierre-Marie Cherix (Monthey), 29"31" ; 9. Rémy Berra (Monthey), 30"48" ; 12. Charly Mottier (Monthey), 32"40" ; 14. Dominique Cherix (Monthey), 32"52". **Ecoliers A :** 1. Grégoire Luyet (13 Etoiles), 29"43" ; 4. Urbain Girod (Monthey), 32"48" ; 5. Michel Cherix (Monthey), 33"49" ; 6. Christophe Udriot (Monthey), 33"50" ; 8. Jean-Charles Nemeth (Monthey) et Antoine Mausanner (Monthey), 37"15". **Hors concours :** André Buffet (13 Etoiles), 30"17". **Ecoliers B :** 5. Marcel Cherix (Monthey), 14"47" ; 6. Sylvie Udriot (Monthey), 15"30". **Ecoliers C :** 2. Jean-René Buffet (13 Etoiles), 7"54" ; 3. Jean-Michel Rouiller (Monthey), 8"01". **Hors concours :** Pierre Germanier (Conthey) 7"16" ; Gérard Pralong (Conthey), 7"17".

Faites bonne impression...

confiez vos travaux couleur et noir-blanc à

l'imprimerie Gessler



PUBLICITAS, SION



Au service de vos prochains : catalogues, prospectus, affiches, imprimés commerciaux, étiquettes, éditions, etc.

Utilisez les multiples possibilités qu'offre la couleur, gage d'un impact maximum

Imprimerie Gessler
Pré-Fleuri 12
1950 SION
Tél. 027/23 19 05

A vendre tracteur Massey Ferguson 135

4 roues motrices, 45 CV, révisé, et expertisé
En parfait état

Tél. 027/22 80 70
38 23 77 le soir
36-2860

Fanfares

c'est ce que vous assure

THEYTAZ MUSIQUE

Sierre

Vendre c'est facile
• ce qui l'est moins
• c'est de réparer

Tél. 027/55 21 51

GOOD YEAR

Le choix des champions



G 800+S pneu ceinturé acier

- * Sous la pluie il évite l'aquaplaning
- * En virage, il accroche
- * Au freinage: il colle à la route



Ceux qui peuvent essayer leurs pneus choisissent

GOOD YEAR

PRIX INATTENDU



Chemise polo, coton/polyester
bleu, brun, bordeaux Gr. 37-45

12.95



Robe
jean
coton
Gr.
36-46

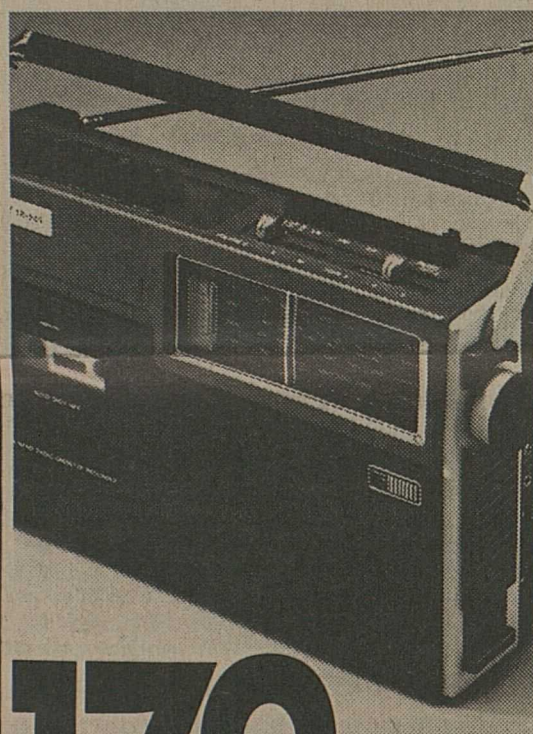
59.90



Jupe jean délavé,
et blouse polo,
bleu, or, vert
Gr. 36-46

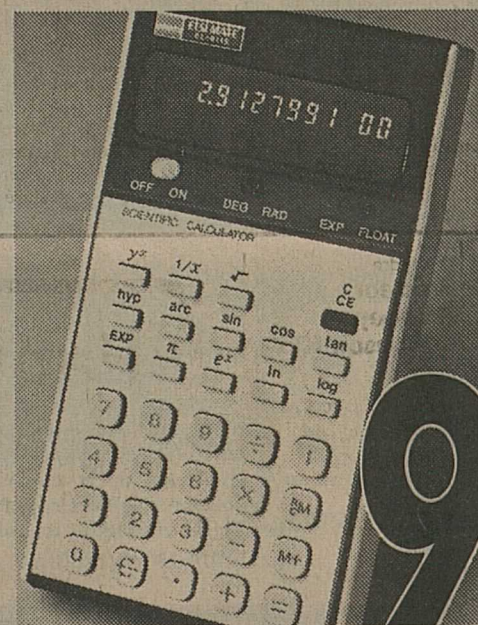
49.90

l'ensemble



Magnétophone à cassettes
avec radio INTERSONIC TR-504,
auto-stop, OM/OL/OC/OUC
micro incorporé, prise DIN
moniteur, piles ou secteur
6 mois de garantie

179.-

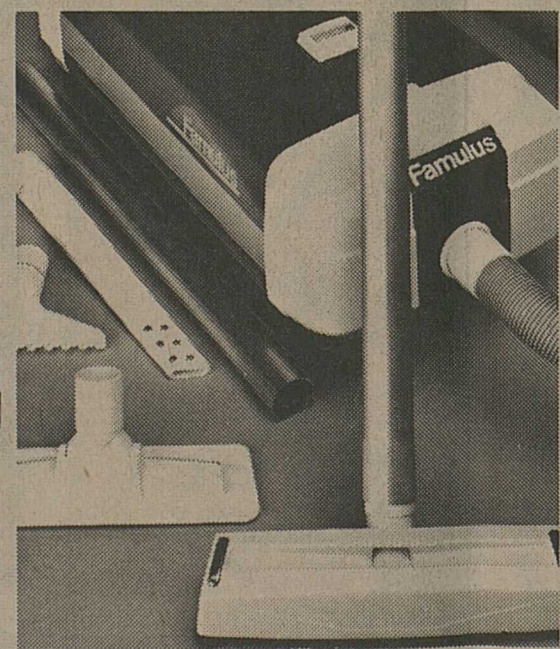


Calculatrice
de poche
technico-
scientifique SHARP
Elsi-mate EL-8115
1 an de garantie

99.-

199.-

Aspirateur
traîneau FAMULUS, 800 W
avec accessoires, 1 an de garantie



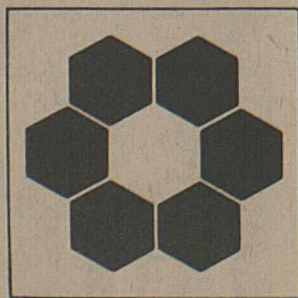
Maillot coton, rouille,
ciel, jaune, marine,
Gr. S, M, L

3.95

Slip coton, sans
ouverture
rouille, ciel, marine,
jaune
Gr. S, M, L

3.50

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

A La Placette
Sierre et Monthey
ESSENCE
MANOR Super

-.94

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon



POUR LES JEUNES

Petit Clown



LES OURS

Te souviens-tu de l'histoire de Boucle d'Or, cette petite fille trop curieuse qui s'est perdue dans la forêt où elle a découvert la maison des trois ours ? Elle s'est assise sur la chaise de bébé ours et, sans le faire exprès, l'a cassée. Bébé ours est inconsolable. Aujourd'hui, Petit Clown te raconte la suite de cette aventure sous forme d'une saynète pour marionnettes, ombres ou mime que tu pourras monter avec quelques amis si le cœur t'en dit.

Personnages :

- Boucle d'Or
- Petit Clown
- Papa ours
- Maman ours
- Bébé ours

Décor : la forêt

Accessoire : une jolie chaise qui, au début du spectacle, sera emballée dans du papier de fête.

Boucle d'Or
C'est un cadeau tout de même. Il est pour bébé ours, pour lui prouver que je l'aime et lui demander pardon.

Papa ours
Alors, coupons la ficelle, ouvrons vite le paquet. Si votre surprise est belle, nous ne serons plus fâchés.

Maman ours
Surtout pas d'excitation ! Je veux garder le papier. Faites donc bien attention à ne pas le déchirer.

Bébé ours
Ma Boucle d'Or, sois gentille. Ouvre le paquet pour moi. Les doigts des petites filles sont sûrement très adroits.

Boucle d'Or
Voilà, voilà, rien ne presse. Ce cadeau ne fondra pas. (Elle ouvre le paquet) Oubliez ma maladresse. Bébé ours, assieds-toi là.

Bébé ours
Oh ! Oh ! Oh ! La jolie chaise. Oh ! Oh ! Oh ! Le beau cadeau. On y est vraiment à l'aise mieux que sur mon escabeau.

Papa ours
C'est du matériel solide qui durera très longtemps. Voilà une chaise splendide, merci beaucoup, chère enfant !

Maman ours
Quel bonheur ! Quelle merveille ! Je suis sûre qu'aucun ourson n'a une chaise pareille. Dis merci ! Bébé ourson !

Bébé ours
Merci, merci, Boucle d'Or, je suis vraiment bien assis. J'espère te revoir encore, maintenant qu'on est amis ?

Boucle d'Or
Je reviendrai en visite tout au fond de la forêt. Mais pour l'instant, je vous quitte car maman doit s'inquiéter !

Maman ours
Ne la faites pas attendre, elle aurait bien du tourment ! Les mamans ont le cœur tendre, les enfants l'oublie souvent !

Boucle d'Or et Petit Clown chantent (même mélodie)

Dans la forêt tranquille bientôt nous reviendrons visiter la famille des trois ours si mignons. Papa ! Maman ! Et leur bébé ourson !

FIN



La ronde des prénoms

Urs, Ursule, Ursula. Les enfants portant ce prénom ont un heureux caractère et trouvent toujours le mot qui fait rire. Ils sont serviables et généreux ; ils savent organiser des réceptions charmantes et réussies. Ils jouissent généralement d'une santé de fer et ne se fatiguent pas facilement. Ils aiment la natation, l'équitation, la haute montagne, mais n'acceptent pas toujours de faire l'effort nécessaire à la pratique de ces

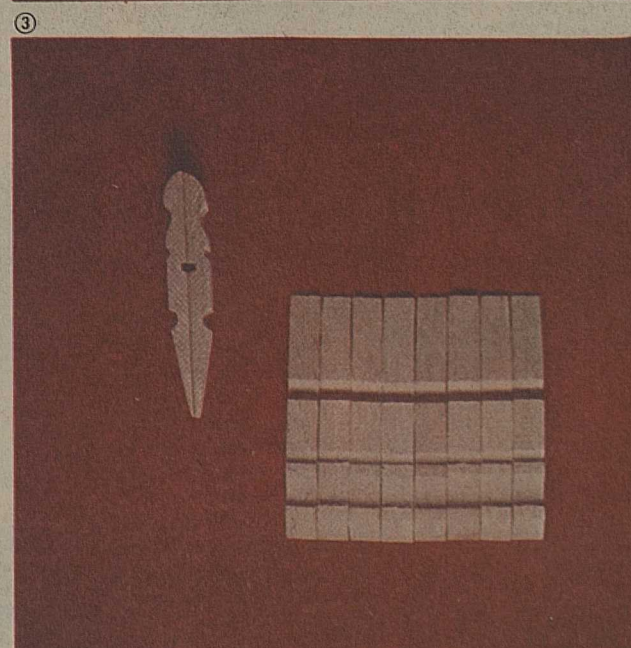
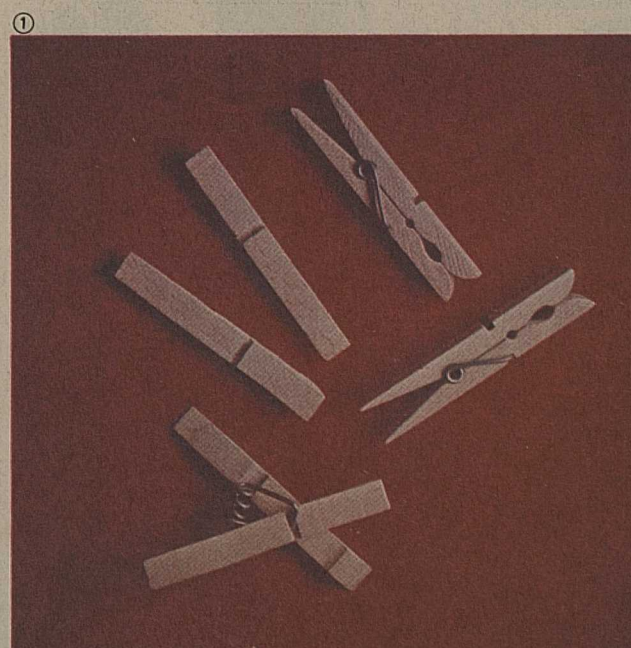
sports. Ils cachent, sous des dehors parfois lourdauds, une grande sensibilité et beaucoup de délicatesse. Souvent musiciens, ils sont attirés par les instruments à cordes et la musique classique. Si vous les croyez dans la lune, détrompez-vous, ils poursuivent tout simplement un rêve intérieur qu'ils sont seuls à connaître. Défauts à combattre : la gourmandise et, quelquefois, une certaine paresse.

Bricole avec Petit Clown

Veux-tu confectionner cette chaise pour Bébé ours ? Il te faut dix-sept pinces à linge en bois naturel. Ne choisis pas celles qui ont le bout peint car l'effet serait moins joli.

Tu commences par ôter le ressort métallique qui fixe les pinces et tu obtiens ainsi trente-quatre éléments. Tu en colles huit, côte à côte, pour former le plateau de la chaise. Huit éléments collés dos à dos en formeront les pieds. Tu les consolides en collant quatre éléments sur le pourtour.

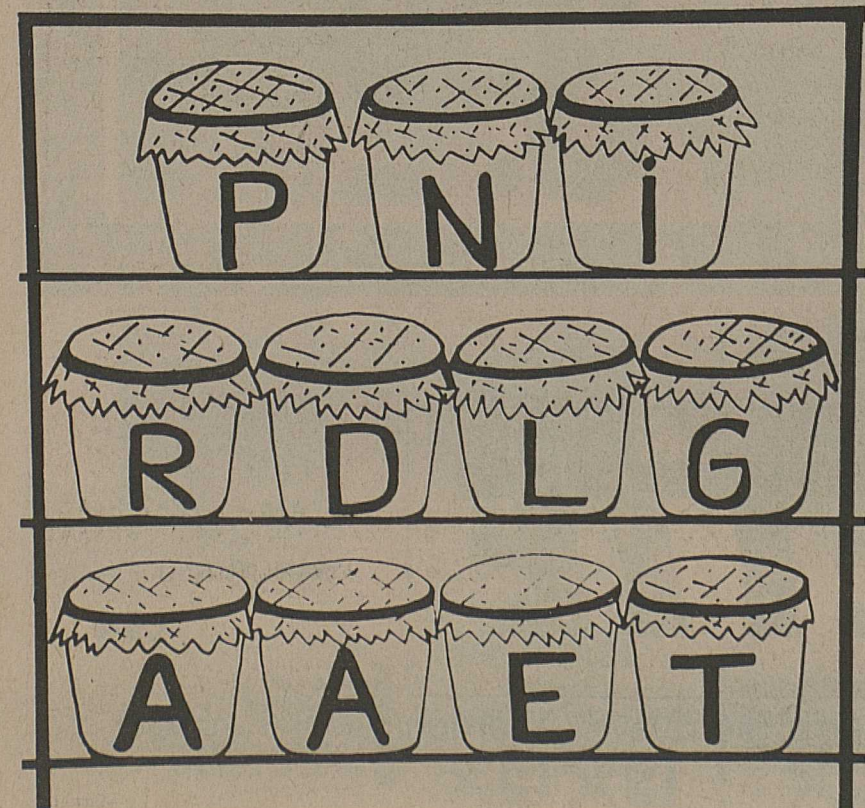
Le dossier est formé de huit éléments collés dos à dos et tête-bêche. Il faut décaler le premier d'environ un centimètre et demi et couper l'arrondi des deux éléments qui formeront le haut du dossier. Tu peux décorer ce dernier en collant deux éléments à l'arrière et quatre à l'avant comme sur le modèle. Avec un peu d'imagination, tu pourras compléter le mobilier en fabriquant une table, un canapé, un tabouret ou d'autres meubles qui feront la joie des trois ours.



LE JEU DE BÉBÉ OURS

Maman Ours a préparé les réserves de miel pour toute sa chère famille. Chaque année, elle choisit un mot de passe et inscrit une lettre sur chaque pot. Cette fois, c'est Bébé Ours qui a

été chargé de ranger les pots sur l'étagère. Comme il ne sait pas encore lire, il a mélangé les lettres. Saurais-tu placer les pots en bon ordre et retrouver le mot que Maman Ours avait composé ?



LE PROCÈS DU BRIGADIER PHILIPPE HENCHOZ ET DU MAJOR PÉCLARD S'EST OUVERT HIER À AIGLE

Malgré l'opposition de la défense, le huis clos a été prononcé

AIGLE. - 8 h. 30 mardi, les représentants de la presse écrite et audio-visuelle se placent à l'entrée du bâtiment administratif de la ville d'Aigle pour saisir dans leurs caméras les protagonistes du procès qui va s'ouvrir devant le tribunal militaire de division 10, présidé par le grand juge, le colonel Houriet. Le premier à se présenter est le colonel Reymond (auditeur) suivi du colonel-brigadier Philippe Henchoz, très détendu qui dit simplement sa confiance dans la Cour. C'est ensuite l'arrivée du major Péclard et de son défenseur le colonel Hayoz. L'air soucieux, le major Péclard ne répond pas aux questions posées et se rend d'un pas pressé à la salle du tribunal.

A l'entrée de la salle du tribunal, trois agents de la police cantonale. Interdiction absolue de pénétrer dans la salle du tribunal avec caméras ou enregistreurs. Déconfiture de certains de nos confrères qui espéraient tout de même pouvoir prendre des clichés de cette salle où va se débattre durant deux jours le procès.

Le colonel Houriet s'est élevé contre les prises de vues faites de lui dans le couloir précédant la salle du tribunal, en soulignant que les journalistes devaient savoir qu'ils ne pouvaient prendre de clichés contre le gré de l'intéressé et que, quant à lui, il ne voulait pas paraître sur les écrans de la télévision.

La défense contre le huis clos

A l'ouverture de l'audience, après le contrôle d'identité des prévenus, le colonel Reymond, auditeur, demande que le huis clos soit prononcé par le tribunal, estimant qu'au cours du procès il y aurait des déclarations et des pièces concernant des documents de notre défense nationale classifiés et que, si le tribunal ne prononçait pas le huis clos, la cour admettrait ainsi implicitement qu'il n'y a pas eu de violation de secrets militaires dans cette affaire.

Le défenseur du brigadier Henchoz, le lieutenant-colonel Koelliker, estime pour sa part, que le huis clos ne se justifie pas, qu'il serait normal que le grand public connaisse

tous les tenants et aboutissants de cette affaire. L'auditeur réplique que le huis clos est dans l'intérêt de la défense.

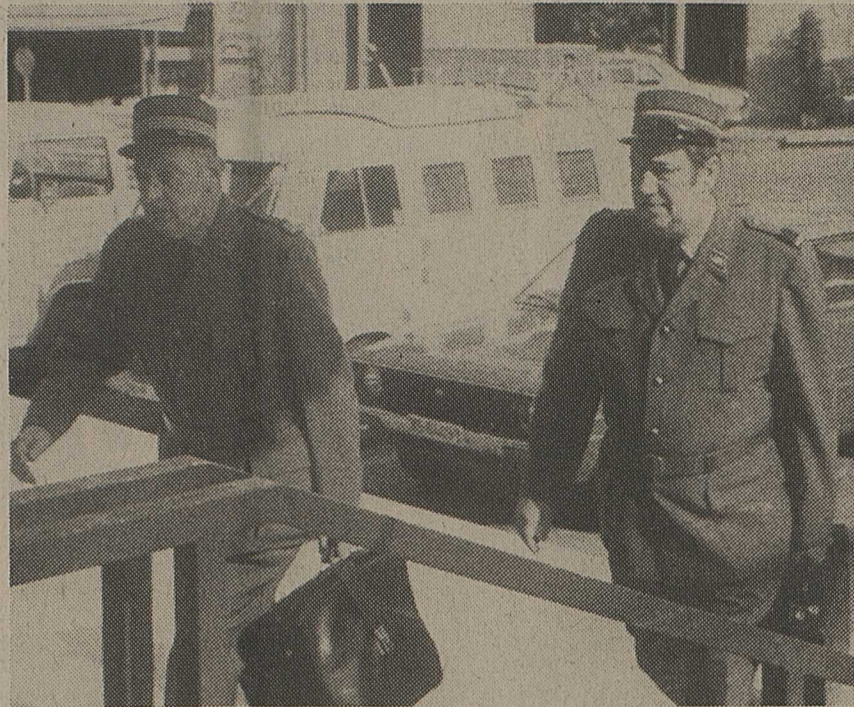
Après une interruption de séance d'un quart d'heure pendant lequel la Cour statue sur cette demande de huis clos, la Cour peut annoncer sa décision : après la lecture de l'acte d'accusation par le premier-lieutenant J.-L. Maitenet, greffier, le huis clos est prononcé afin de faciliter les débats et éviter que durant ceux-ci des secrets militaires ne soient portés à la connaissance du public même sans qu'il y ait volonté de le faire par les parties en cause.

Dès lors, le tribunal a délibéré sans public. On pense que le procès sera terminé mercredi soir, et que le jugement sera immédiatement transmis aux prévenus.

Beaucoup de sécurité chez le brigadier Henchoz

Alors que le tribunal délibérait sur la question du huis clos, le brigadier Henchoz a réaffirmé sa confiance avec beaucoup de sérénité, dans la salle des Pas-Perdus. Il a refusé gentiment à un reporter radio que la conversation qu'il avait avec les journalistes soit enregistrée. Il n'a rien dit que l'on ne sache déjà, se montrant réticent à toutes les questions précises.

Quant au major Péclard il faisait les cent pas, ne laissant rien transparaître sur son visage devenu impénétrable.



Le major Péclard et le col. Hayoz, son défenseur.



D'un pas décidé, le visage détendu et souriant, le brigadier Henchoz à son arrivée au tribunal.

L'ACTE D'ACCUSATION : VIOLATION DE SECRETS MILITAIRES

Les faits datent de 1971. Le major Péclard, qui n'était pas encore le gendre du colonel-brigadier Henchoz, aurait remis à la firme Thomson CSF-France des extraits de dossiers dont il avait pris connaissance chez le brigadier, dossiers qui portaient la mention « confidentiel ». C'était le 19 mai.

Le major Péclard, spécialiste des équipements électroniques de l'aviation et conseiller pour la Suisse de la société française Thomson CSF, aurait examiné des documents à la demande du colonel-brigadier Henchoz. Mais les textes n'étant pas en français, le major aurait fait appel à l'un de ses employés, pris les dossiers pour les étudier à Crans avec M. Fischli, alors directeur de Tronicair. Les deux hommes auraient enregistré des extraits sur bande magnétique. C'est cette bande que le major Péclard aurait remis à la Thomson CSF.

Cette version a été contestée, à l'époque (au moment de l'enquête) par le colonel-brigadier Henchoz, du moins dans la forme donnée par le major Péclard. Par définition, un commandant de brigade est détenteur de beaucoup de documents « secrets » ou « confidentiels »...

On a reproché au colonel-brigadier Henchoz d'avoir remis ces documents au major Péclard.

Les deux officiers sont prévenus dès lors, de violation de secrets militaires selon l'article 106 du CPM.

SUCCÈS DE L'ACTION ŒUFS DE PÂQUES

Cette action, organisée par les Centres missionnaires du Chablais a rapporté la magnifique somme de 5130 fr. 50.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont collaboré à cette action.

Le frère Jacques Coppex a été très touché et vous remercie de tout cœur de soutenir la mission de Mauritanie qu'il découvrira en septembre prochain.

Merci encore !
Les Centres missionnaires du Chablais +

NOUVELLE LOI DES FINANCES : SÉANCE D'INFORMATION À SAINT-MAURICE

L'administration communale de Saint-Maurice organise lundi 24 mai, à 20 heures, dans le hall du Foyer franciscain, une séance d'information sur la nouvelle LOI DES FINANCES.

Le conférencier sera M. François Rouiller,

président de Martigny-Croix et député, avec la participation des députés Maurice Vuilloud et Hermann Pellegrini.

L'entrée est libre et chacun est invité cordialement.



Une attitude du brigadier Henchoz pendant que le tribunal délibère sur le huis clos : la sérénité se lit sur ses traits.

En attendant la pluie...



CABARET DANCING
« AUX TREIZE ÉTOILES »
MONTHEY

Une ambiance du tonnerre avec **Hervé Troude et ses musiciens**
En attraction : ZOHRA, la belle du désert - MAR-LY, la fougueuse Brésilienne - POUPEE, la reine de la Pampa - VALI de SOURINAM, la perle noire. Gagnez, en passant, une soirée AUX TREIZE : un voyage à choix, un bon d'achat de Fr. 100.- offert par VALAISPORT Monthey, un carton de bouteilles d'Yvorne, « le meilleur » offert par Pierre Per-réaz, une rose en étain offerte par Meubles de style SA, Monthey.
M. Mme M. Buttet
Tenue correcte exigée
Tél. 025/4 24 08
Fermé le lundi

SAINT-ROMAIN. - Comme nous l'avons annoncé, 128 génisses et génissons sont arrivés une bonne semaine trop tôt sur les pâturages d'Ayent. Rien n'avait été préparé. De plus, étant donné la sécheresse, il y a peu ou pas d'herbe. Si les bisses avaient été entretenus, il serait possible de procéder à un arrosage. Mais qui aurait pensé qu'un jour du jeune bétail serait importé dans notre canton durant la période estivale ?
Photo NF

Un beau cadeau d'anniversaire !



SION. - Un papa bricoleur a conçu et construit une voiture de course pour l'anniversaire de son jeune fils.

La carrosserie est inédite, comme le moteur du reste. Il s'agit en effet d'un moteur de vélomoteur. Par prudence un réglage a

été mis au point afin de réduire la puissance et la vitesse du véhicule.

Lors de la remise de cette voiture de course une recommandation a été faite au propriétaire : « Ne jamais s'aventurer sur les routes ! ».

Photo NF -gé-

Tribune du Lecteur

Ma boîte aux lettres reste vide

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de faire suite à l'article de votre journal du 15 mai, traitant de « L'invasion de papier dans les boîtes aux lettres ». Je reconnais que bien souvent ces dernières sont « polluées » par une publicité inconsiderée.

Mais je m'aperçois, par contre, qu'il y a maldonne et qu'à défaut de recevoir deux à trois mêmes prospectus, je n'en reçois

aucun et depuis longtemps.

Je ne suis certainement pas le seul et ne pensez pas que je sois jaloux mais je regrette de ne pas pouvoir me documenter au sujet de votations, par exemple.

Une proposition palliative serait que la personne qui distribue ces imprimés se fasse connaître et je pourrais ainsi la visiter régulièrement afin de faire mon choix... mais il y a les autres !

J. L., Martigny

Festival du Coton

Les toutes dernières nouveautés de tissus sont à nos rayons. En nombreux et magnifiques dessins nouveaux dans les coloris les plus gais. Le style folklorique actuel tient la vedette en compagnie des rayures et de fleurs multiples. Aucune des tendances actuelles de la Mode n'est oubliée. Le choix est immense aux prix les plus bas.

Des choix élargis aux conditions les plus avantageuses!

Largeur
90 cm
le m 7.-



CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Annonces diverses

EXPO-CAMPING-CARAVANING

Chandoline-Sion

J.-L. Héritier « Aux 4-Saisons »

36-3204

Pavillons

de bureaux, de vente, à tous usages etc.
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

PIERRE GUEX

MARTIGNY

Auto-électricité

Alternateur - Démarreur -
Allumage - Eclairage -
Batterie - Auto-radio -
Stéréo - Carburateur -
Dépannage - Magasin de
vente

☎ 026/2 20 06



NOTRE LIQUIDATION PARTIELLE continue

Vestes cuir 498.- 290.-
Daim 860.- 478.-
Mouton retourné 1140.- 798.-

Gros rabais

RENKO-SPORTS

Ski
Blizzard 298.- 198.-
Fischer C 4 598.- 450.-
Blizzard Firbird 508.- 400.-
Blizzard RSE 306.- 206.-
autorisée du 1.5.76 au 30.6.76

20 % sur vêtements ski

à Martigny

36-5608

Occasions

- 1 jolie chambre à coucher, 2 lits avec matelas
2 tables de nuit, 1 commode, 1 armoire,
3 portes, parfait état 245.-
 - 1 jolie table ronde à rallonges, 110 cm dia-
mètre et 4 belles chaises, le tout 295.-
 - 1 buffet brun foncé, 160 cm largeur, 130 cm
hauteur, 45 cm prof. 110.-
 - 1 beau divan, 280 cm largeur 95.-
 - 1 ottomane (sous-matelas avec pied) et
matelas 25.-
 - 1 buffet de cuisine, brun foncé, 120 cm
largeur, 95 cm hauteur, 55 cm prof.,
avec dessus (vitrine), 100 cm hauteur 125.-
 - 1 enregistreur (bobines 14 cm diam),
«Grundig TK 23», automat. 75.-
 - 1 tourne-disque cassettes 8 pistes pour
l'auto et 6 cassettes 59.-
 - 1 téléviseur portatif «Telefunken», bon état 165.-
 - 1 machine à écrire portative avec valise
«Hermes Media», révisée 135.-
 - 1 machine à écrire électrique «Underwood»
parfait état 295.-
 - 1 machine à calculer électrique avec bande
de contrôle «Olivetti» 125.-
 - 1 vélo de sport pour jeune homme, état
de neuf, 10 vitesses 225.-
 - 1 vélo de sport pour homme très bon
état, 3 vitesses 125.-
 - 1 vélo de sport pour fillette 8-12 ans, état
de neuf 195.-
 - 1 vélomoteur «Moblette», bon état 225.-
 - 1 vélomoteur «Peugeot», modèle récent 365.-
 - 1 perceuse «Black et Decker» 2 vitesses
état de neuf 69.-
 - 1 paire de jumelles prismatiques 16x50 avec
étui en cuir 110.-
 - 1 longue-vue 30x30 avec étui en cuir et
trépied, état de neuf 55.-
 - 1 télescope «Zoom» jusqu'à 90 fois agrandis-
sment avec trépied et poche 265.-
 - 1 accordéon chromatique touches-boutons
«Schandelli», 96 basses, 2 registres, valise 325.-
 - 3 beaux draps de lit, le tout 19.-
 - 2 magnifiques nappes 22.-
 - Pantalons et vestons, souliers pour homme
la pièce de 5.- à 25.-
 - 1 complet pour le dimanche, noir, ceinture
86 cm entre-jambes 81 cm 28.-
- E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne**
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport : tarif CFF



Machines à laver

linge et vaisselle, automat., neuves, avec légers défauts, émail

gros rabais

pose et service, garantis gratuits, grandes facilités de paiement

Dès Fr. 30.- par mois
Réparations toutes marques

CHEZ SAM

Sion : 027/23 28 83
Martigny: 026/2 61 40

Valaisan achèterait

vieux mazot

à rénover
Val d'Hérens - La Sage - La Forclaz

Tél. 022/55 43 44 (le soir)
36-24776

Achat comptant

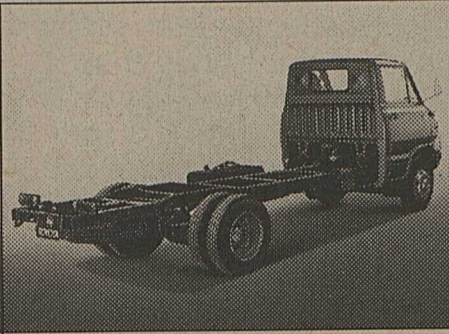
Voitures toutes marques dès 1969

Tél. 021/62 48 74 de 10 à 21 heures
Auto Kléu Chexbres-Puidoux

Pour résoudre vos problèmes de transport, choisissez un utilitaire de tout repos: un Toyota Dyna. Grâce à la nouvelle multigarantie de 3 ans, il vous apporte maintenant une bonne douzaine d'avantages en plus.

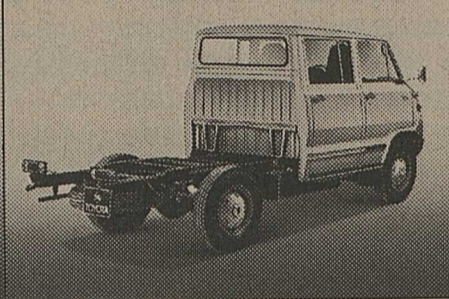
Moteur à 4 cylindres et soupapes en tête (1994 cm³), développant 85 ch DIN (62,6 kW) à 4800 tr/min; couple max. 15,5 mkg DIN (152,1 Nm) à 2800 tr/min; carburateur à registre. Essence ordinaire (indice d'octane 92). Freins assistés. Capacité de remorquage garantie 1500 kg. Permis de conduire A.

Toyota Dyna à plateau
Cabine à 3 places, empattement 2815 mm, charge utile 1610 kg. Fr. 19 935.-



Toyota Dyna châssis-cabine
Cabine à 3 places, empattement 2815 ou 3440 mm, charge utile du châssis 1950 ou 1840 kg. A partir de Fr. 17 900.-

Toyota Dyna fourgon
Cabine à 3 places, 4 portes, empattement 2815 mm, charge utile 1720 kg. A partir de Fr. 20 435.-



Toyota Dyna châssis-cabine double
Cabine à 3 places, 4 portes, empattement 2815 mm, charge utile du châssis 1945 kg. Fr. 19 625.-

Toyota Dyna Pick Up à cabine double
Cabine à 6 places, 4 portes, empattement 2815 mm, charge utile 1650 kg. Fr. 20 435.-



Coupon

J'ai besoin d'un utilitaire de tout repos. Veuillez donc m'envoyer votre documentation concernant les Toyota Dyna et me renseigner en détail sur la nouvelle multigarantie de 3 ans qui renferme une bonne douzaine d'avantages.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
NPA, localité: _____
Prière d'envoyer ce coupon à: **31**
Toyota SA, Dépt Utilitaires, 5745 Safenwil, tél. 062 67 93 11



TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!

Nouveau!

Télécrédit 022 28 07 55
Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom _____ Prénom _____ 587
NP/Lieu _____ Adresse _____

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55



Hervé Micheloud-Vouardoux

Tél. 027/22 33 14
Maître teinturier
Service à domicile
1950 Sion
Place de la Meunière 17

Spécialiste en :
nettoyage d'ameublements
- tapis d'Orient et Berbères
- moquette (travail à domicile)
- tours rembourrés, literie
fauteuils, canapés, etc.
- rideaux, vitrage
- intérieur de voiture
- désinfection
- duvets - oreillers
- service de réparation

A vendre à Daillet sur Grône altitude 900 mètres

appartement + grange

à transformer, avec pré attenant de 1930 m², autorisation de construire

S'adresser à :
Emile Vuistiner
3941 Grône
Tél. 027/58 14 71
■ 36-301336

Réparations machines à laver

Toutes marques et provenances. Rapides, bien faites!

DEP'SERVICE/VALAIS

Tél. 025/4 54 52 et 026/2 58 09

(Déplacement forfaitaire minimum unique partout le même!)

La douce Mary Long.



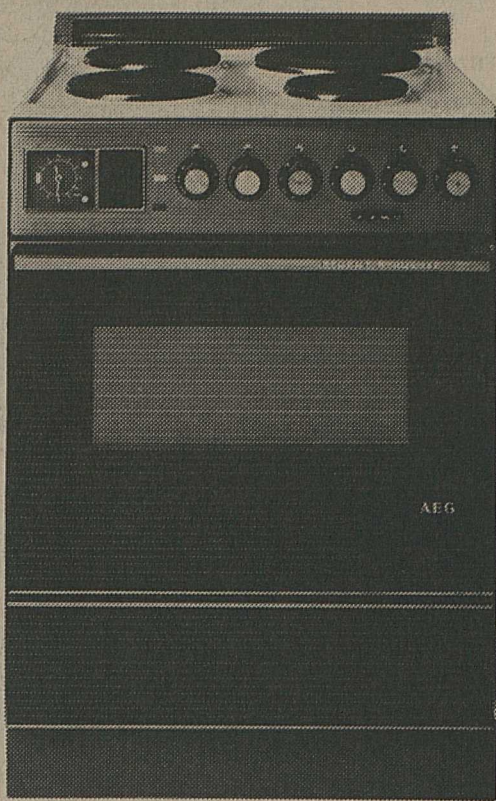
"Notre cigarette."

Ainsi l'expérience sert la qualité.

Nous, AEG, sommes le plus grand producteur d'appareils électro-ménagers d'Europe. Et nous faisons tout, tous les jours, pour le rester. Un état-major de techniciens et de chercheurs s'efforce sans relâche de perfectionner les appareils du programme AEG et d'en élaborer de nouveaux. Tout ceci afin de simplifier votre vie domestique et de la rendre plus confortable.

Or, dans le but de vous servir encore mieux, nous avons ouvert un nouveau bureau de vente en Suisse romande - soutenu par quarante stations services après-vente. C'est dire que vous avez désormais un spécialiste AEG (sous la main). Et que les travaux éventuels seront exécutés plus vite et meilleur marché.

Notre bureau de vente AEG ELECTRO MENAGE, H.P. Koch SA, Rue du Simplon 25, 1006 Lausanne, tél. 021/27 40 11, vous signale volontiers le service AEG le plus proche.



Ainsi la Regent Pyroluxe AEG est une cuisinière électrique de luxe - à four auto-nettoyant, minuterie (timer), ventilateur à courant transversal, blocage de sûreté et dispositif éliminant les odeurs après la cuisson. Avec tiroir-chauffant et prise de courant. Prix indicatif Fr. 2100.-.

AEG

Synonyme de qualité

VW Audi

Visitez notre grande Exposition VW / Audi

POLO - GOLF - PASSAT VARIANT - SCIROCCO - AUDI 50 - AUDI 80 - AUDI 100

Chez nous, vous pouvez déjà voir les voitures de demain!

SAXON GARAGE DE LA PIERRE-À-VOIR J. VOUILLAMOZ

du mardi 18 mai au dimanche 23 mai 1976 ouvert sans interruption de 8 à 20 heures



la marque la plus diffusée en Suisse

Audi

de 1970 à 1975 le nombre des Audi a augmenté de 275 %

Votre agence officielle VW/AUDI

Offres et demandes d'emplois

Jeune couple cherche **personne**

pour s'occuper d'un enfant (8 mois). Nourrie, logée, congé samedi et dimanche

Faire offres avec prétentions de salaire sous ch. P 36-301358, à Publicitas, 1951 Sion

Jeune fille

Suisse, 17/18 ans, cherchée comme volontaire, aide-ménagère, dès le 1^{er} juillet 1976, par famille hollandaise à Genève, parlant aussi français, enfants de 5 et 7 ans. Chambre et bains indépendants dans belle villa avec jardin et piscine. Conditions intéressantes.

Faire offre avec renseignements sur écoles et activités passées sous ch. F 920262-18 Publicitas, 1211 Genève 3 Rive

VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT !

Nous vous offrons la possibilité de résoudre rapidement vos problèmes financiers, grâce au dynamisme de notre société.

Si vous avez assez de volonté et de caractère pour mettre en pratique notre méthode de vente, vous pouvez en quelques jours faire partie de notre équipe et obtenir un appui permanent de notre directeur M. Jacques FONTANNAZ

- Nos avantages :
- Commissions importantes
 - Rémunération de confiance hebdomadaire et mensuelle
 - Primes d'encouragement mensuelles et annuelles
 - Formation complète pour débutants (tes)

- Suisses ou permis C

M. Jacques FONTANNAZ sera à votre disposition pour vous informer plus amplement le 19 mai à 15 heures et le 20 mai à 10 heures à l'hôtel du Château d'Ouchy, Lausanne, ou prenez rendez-vous au 027/23 16 45

Cherchons pour les cantons romands

REPRÉSENTANT

- Si vous :
- désirez déterminer vous-même vos revenus,
 - avez la ferme volonté de réussir
 - avez une bonne présentation
 - êtes stable, de nationalité suisse et âgé de 22 à 40 ans
 - aimez le travail régulier et sérieux
 - possédez une voiture personnelle

- Nous vous offrons :
- un produit exclusif
 - des gains élevés (commissions importantes, indemnités, garanties)
 - assistance et formation durant la période d'introduction (débutants acceptés)

Veillez téléphoner au 022/58 19 21

En achetant vos cigarettes goût Maryland, rappelez-vous le prix des Frégate.



Fr. 1.40



engage **jeune vendeuse**

La Croisée 1951 Sion
Tél. 027/22 14 35

de première force
Bonne ambiance de travail
Salaire selon capacité

Bars - Restaurants - Hôtels - Instituts !

N'achetez pas sans avoir vu et... comparez !

L'OFFRE DU MOIS

- 1 machine à café Olympia-Express modèle Export - 2 groupes 12 litres à pompe 4500 W
Débit horaire : 200 tasses
Prix catalogue Fr. 6650.-
Prix net Fr. 5720.-
- 1 machine à café Olympia-Express modèle Export, 3 groupes 20 litres à pompe 7500 W
Débit horaire : 300 tasses
Prix catalogue Fr. 8500.-
Prix net Fr. 7270.-

Garantie : 1 an dès la date de montage.
Service après vente assuré : monteur à Sion
Exposition - démonstration
Crédit - facilités - Discount

Grand choix de machines d'hôtels
Demandez nos conditions

Machines à café et accessoires



Fabrication suisse
ANDRÉ GACHNANG (Bar Le Fiacre)
Avenue de Tourbillon 31
1950 Sion
Tél. 027/22 37 27 36-2672

Municipalité de Sion

Aéroport régional de Sion

Engagement par concours public

La municipalité de Sion, exploitante de l'aéroport civil régional, met au concours public le poste de

chef de l'aéroport

- On exige :**
- possession d'une licence privée de pilote
 - connaissances :
 - de la législation sur la navigation aérienne
 - en gestion commerciale et financière d'entreprise
 - qualités de chef et d'organisateur
 - aptitude à maîtriser les problèmes propres à l'exploitation d'un aéroport
 - connaissances linguistiques :
 - français et allemand : requis
 - anglais : dans la mesure nécessaire au service
 - âge minimum : 30 ans

- On offre :**
- sécurité de l'emploi
 - travail varié et indépendant
 - avantages sociaux

Entrée en fonctions : automne 1976

Les candidats peuvent recevoir toutes informations auprès du secrétariat communal, à l'hôtel de ville, ou au service communal des travaux publics, 23, rue de Lausanne, 1950 Sion (tél. 027/21 21 91).

Les offres de service **manuscrites** avec curriculum vitae, références, certificats et prétentions de salaire seront envoyées à l'adresse suivante : Secrétariat communal, hôtel de ville, Grand-Pont, 1950 SION, au plus tard le 13 juin 1976, avec indication sur l'enveloppe d'envoi de la mention « Chef de l'aéroport régional »

L'Administration

Riddes : la déviation va bon train

RIDDES. - Les travaux pour la déviation du village de Riddes se poursuivent. Côté ouest, on est en train de procéder au raccordement du viaduc à la route cantonale. Afin

de faciliter l'opération, toute la circulation montante est dirigée sur une piste construite au sud de la route cantonale ; celle descendante passe sous l'ouvrage en béton armé

pour rejoindre la rectiligne à la hauteur de la fabrique de biscuits Schwitzgebel, comme le montre la photo parue hier dans ces colonnes, qui accompagnait par erreur un article traitant de la route du Levant à Martigny et du passage sous-voie qu'on y construit.

La photo illustrant celui-ci montre la physionomie actuelle du chantier à l'ouest de Riddes. A gauche, la bretelle passant sous le viaduc ; à droite, la piste de montée.



Cercle fribourgeois sur les hauteurs de Dorénaz

MARTIGNY. - Le Cercle fribourgeois de Martigny et environs manifeste une réjouissante activité, sous la présidence de M. André Gremaud. Il a réservé la journée du dimanche 3 juin prochain pour conduire ses membres dans une région peu connue mais très intéressante : Champex-d'Alesse, au-

dessus de Dorénaz. Le déplacement chez les Diablerains se fera en voiture au départ de la place de Rome et la montée s'effectuera en téléphérique.

Les organisateurs offrent un programme de choix avec raquette et grillade à la clé.

Sortie des patrouilleurs scolaires

MARTIGNY. - Les patrouilleurs scolaires octoduriens sont chaque année récompensés pour leur dévouement et leur travail efficace par la commune, la direction des écoles, la police municipale et le TCS section Valais.

Le jeudi 3 juin prochain, ils partiront en train pour Genève où ils visiteront la TV romande. Après le repas de midi, ils rejoindront Lausanne en bateau. Le retour s'effectuera en début de soirée.

Famiglia bellunese di Martigny

MARTIGNY. - Sabato 15 u.s. il comitato, con alcuni soci, si è riunito à Sierre per coordinare le sottoscrizioni ché la Fameya stà raccogliendo per i terremotati del Friuli.

E stato deciso ché tutte le somme raccolte in questi giorni, verranno tenute a disposizione per un determinato periodo e cioè, fino a ché si saprà con precisione à chi devolverle.

In questa prima riunione sono stati raccolti franchi 1761,45 dei quali pubblicheremo l'elenco degli offerenti frà qualche giorno, unitamente ad altri ché ci perverranno.

Rinnoviamo l'invito ai soci, amici et simpatizzanti di donare quanto è loro possibile a mezzo la nostra Famiglia di Martigny servendosi del c.c.p. N. 19-3749 Sion.

Il comitato ha in'oltre deciso ché, in segno di lutto e solidarietà con i superstiti Friulani, di sospendere ed annullare le gite in programma per il 5 e 6 giugno p.v. fando appello a tutti i Bellunesi ed amici, di devolvere prò Friuli gli importi destinati e predisposti per queste gite.

Il Consolato d'Italia in Sion ci comunica ché, domenica 23 p.v. alle ore 10.45 nella chiesa di St. Théodule di Sion, sarà celebrata una messa a suffragio delle vittime del terremoto del Friuli.

L'invito a partecipare é esteso a tutti.

Dalla ns. associazione di Belluno ci é stato confermato ché le colonie marine e montane di Cavallino di Jesolo e Sappada avranno luogo rispettivamente :

per quelle marine dal 25 luglio al 18 agosto c.a. ;

per quelle montane dal 9 al 29 luglio c.a.

Ci sono parecchi posti disponibili per figli di emigranti e per informazioni rivolgersi

Les aînés à Villars

MARTIGNY. - Jeudi dernier, par un temps peu favorable et pluvieux, 50 aînés martigneraîns ont utilisé un car conduit par Bobino qui prit la route des écoliers pour se rendre à Villars. En effet, c'est à Vouvry qu'on passa avant d'attaquer la montée d'Ollon pour arriver dans la charmante et pittoresque station des Alpes vaudoises, but de la sortie. L'hôtel de l'Alpe fleurie accueillit toute la cohorte pour le goûter, alors que le soleil daignait enfin montrer son visage. Un petit tour dans la localité et l'on reprit le chemin du retour.

Un grand merci au comité qui nous procure de jolies promenades.

En juin, sortie à Annecy, Haute-Savoie.

La mascotte

Succès universitaire

SALVAN. - Parmi les nouveaux licenciés de l'université de Fribourg, nous relevons avec plaisir le nom de M^{me} Anne-Marie Walter-Coquoz, originaire de Salvan, devenue jurassienne par son mariage.

Licenciée ès lettres, M^{me} Anne-Marie Walter-Coquoz a obtenu son diplôme de maître de gymnase.

Nos félicitations.

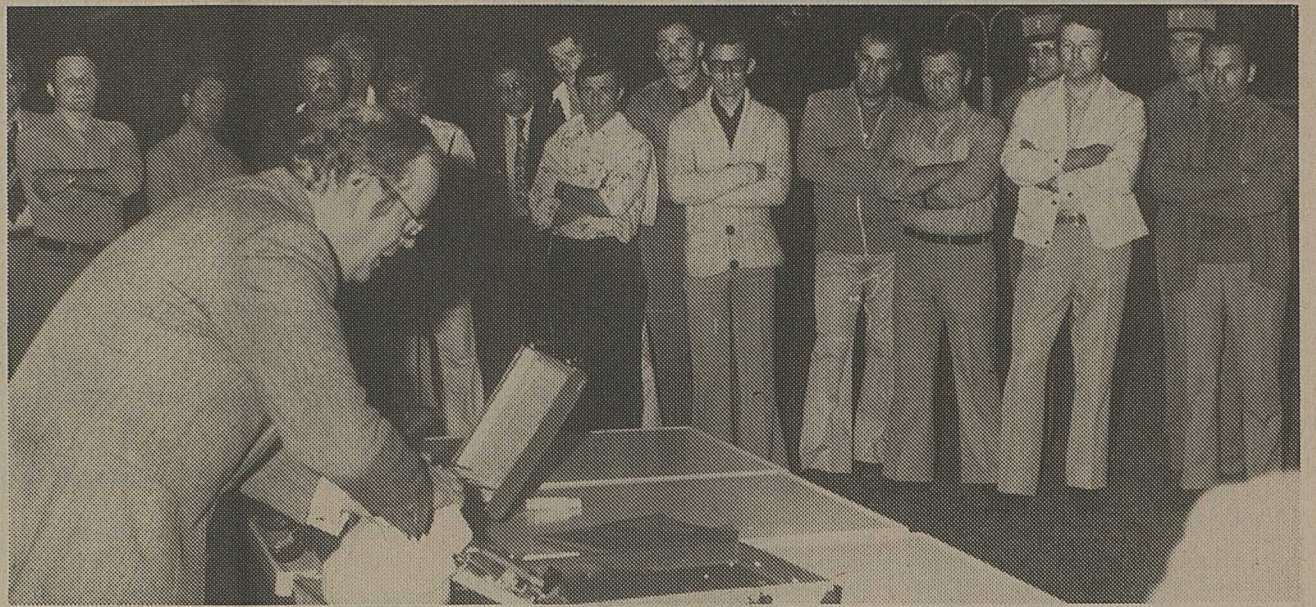
Sion, Hérens, Conthey

Cours de sauvetage : intervenir rapidement et efficacement

SION. - Le thermomètre a gagné de nombreux degrés et la piscine a ouvert ses portes. Les baigneurs, jeunes et moins jeunes, y viennent déjà très nombreux. Malgré les recommandations qui sont faites et répétées sans cesse, l'accident est toujours possible.

Les responsables de la piscine prennent donc toutes les mesures indispensables pour assurer une intervention rapide et efficace. Dans le cas d'une noyade, par exemple, le sauvetage est une question de secondes. Le personnel de la piscine, premier à entrer en action, les agents de la police municipale qui interviennent avec l'ambulance et les pompiers reçoivent donc une formation adéquate.

Chaque année, à l'ouverture de la piscine, un cours de sauvetage est donné à toutes les personnes indiquées ci-dessus. Lundi soir, une quarantaine d'entre elles ont suivi ce premier cours de préparation et de formation. Le rendez-vous a été fixé tout d'abord à la piscine couverte de « Résident-Parc », à Châteauneuf, mise généreusement à disposition par M. Camille Papilloud, entreprise de bâtiments et de travaux publics. Dans cette piscine ultra-moderne, aux dimensions respectables, M. Jean-Claude Devaud, maître-nageur et responsable de ce cours, a rappelé les indispensables consignes à observer lors d'une intervention pour sauver une personne qui se noie. Différentes démonstrations ont été faites. Puis tous les participants se sont retrouvés à la piscine de Sion, où le docteur Gérard Menge a présenté un excellent exposé-démonstration pour le sauvetage des noyés. Face à l'accident, le sauveteur ne doit pas perdre la tête et son intervention sera rapide car les secondes sont comptées.



Lors de la causerie du docteur Gérard Menge, les participants suivent avec grande attention ses explications.

Un système d'alarme permettra, dans le plus bref délai, d'alerter l'ambulance et, éventuellement, le médecin de garde.

Les gardiens de la piscine, cela va sans dire, seront les premiers à intervenir. On a procédé à différentes démonstrations en ce qui concerne la respiration artificielle et les moyens de réanimation.

Tous les participants ont manifesté un très grand intérêt aux explications et aux

démonstrations données car la vie d'une personne n'a pas de prix.

M. Serge Margelisch, secrétaire de la municipalité et gérant de la piscine, a remercié et félicité le docteur Gérard Menge, M. Jean-Claude Devaud pour leur dévouement depuis de longues années au service d'une meilleure formation des gens appelés à intervenir et aussi tous les participants au cours pour le sérieux et l'intérêt manifestés.

Des cours sont encore prévus chaque vendredi, de 19 à 20 heures à la piscine. Les personnes qui s'intéresseraient peuvent y participer.

Comme on peut le constater, les responsables de la piscine mettent tout en œuvre pour former des équipes valables de sauveteurs. Nous voudrions lancer également un appel à tous ceux qui un jour ou l'autre se rendent à la piscine afin qu'ils se conforment aux instructions que l'on répète constamment et qu'ils ne commettent aucune imprudence. Nous souhaitons que la saison qui s'ouvre se passe sans aucun accident.

-gé-

Nendaz accueille les cafetiers, restaurateurs et hôteliers du Valais

NENDAZ. - Aujourd'hui, les cafetiers-restaurateurs et hôteliers du Valais se retrouveront à Nendaz pour leur assemblée générale annuelle. C'est une journée de rencontre et de discussion. L'assemblée générale se tiendra à la salle de gymnastique de Basse-Nendaz à 10 heures. Outre une importante partie administrative, l'ordre du jour prévoit la remise de diplômes et de récompenses aux

membres qui appartiennent depuis 15 et, respectivement, 30 ans à la société.

A l'issue de l'assemblée, le vin d'honneur sera offert par la commune sur le préau de

la maison d'école. Puis les participants se rendront à Haute-Nendaz pour le banquet servi dans les différents hôtels de la station.

-gé-



Basse-Nendaz

Au programme de l'Harmonie municipale de Sion

SION. - Notre Harmonie municipale, dirigée par le professeur Cécil Rudaz, a établi le programme de ses prochaines prestations.

Vendredi 21 mai

Aubade au home de la Mazerette, puis au quartier de la Brasserie.

Vendredi 28 mai

Concert à la rue des Remparts, avec la participation (c'est une nouveauté) de la Chorale sédunoise et du chœur Sainte-Cécile. De la place de la Gare, à 20 heures, l'Harmonie municipale conduira un cortège jusqu'à la rue des Remparts.

Jeudi 3 juin

Dès 20 h. 15, concert à Châteauneuf. Départ en cortège du garage Couturier et défilé jusqu'aux immeubles de la CIVAF.

Jeudi 10 juin

Nouveau concert à la rue des Remparts avec la participation du Männerchor-Harmonie et du chœur mixte de Champsec. Le rendez-vous des musiciens et des chanteurs est prévu sur la place vers le restaurant Les Roches-Brunes puis l'Harmonie les conduira en cortège à la rue des Remparts.

Conseil général de Sion Séance le lundi 24 mai

Une séance ordinaire du conseil général de Sion se tiendra lundi 24 mai à 20 h. 15 à la salle du Grand Conseil sous la présidence de M. Bernard Launaz.

L'ordre du jour comporte princi-

palement les comptes 1975 de la municipalité et des Services industriels, les crédits supplémentaires et l'élection du président de la commission de gestion.

JUS DE POMME NATUREL

apella

Pour stimuler la relance, la BCS fait l'appoint

La BCS étudie toute possibilité d'élargir encore ses prestations à sa clientèle valaisanne. Crédits commerciaux et comptes courants : la BCS accorde des prêts d'établissement, de soutien, de relance. Pour maîtriser la conjoncture actuelle, stimuler vos affaires, développer votre entreprise, améliorer votre exploitation agricole, acquérir votre logement ou bâtir votre résidence secondaire : prenez contact avec la BCS !

BCS
ANNO 1874
Banque Commerciale de Sion SA
Rue de Lausanne 15, 1950 Sion
Tél. 027 / 22 27 21

Démarrez en flèche avec la BCS

Surprises? Les mauvaises, chaque Fiat vous les épargne.

Pourquoi? Parce que la plus sérieuse des garanties est offerte: celle de la meilleure qualité.

Comme vous éviterez tout compromis en fixant votre choix - Fiat construit l'une des gammes les plus étendues de véhicules - Fiat aussi se

refuse à tout compromis, que ce soit dans la longévité, la robustesse et la fiabilité de chacun de ses modèles.

L'absence de mauvaises surprises est pour le conducteur Fiat la meilleure des surprises...



Fiat 131 Mirafiori

Surprises! Les bonnes, chaque agent Fiat vous les réserve.

Nul intéressé ne saurait renoncer aux surprises qui l'attendent chez chacun de nous, les 480 agents Fiat de Suisse. Car ces surprises représentent une valeur de bien plus de mille francs!

La surprise No 1

est une prime d'un montant de fr. 1000.- à valoir lors de l'achat d'une Fiat neuve (gamme voitures et véhicules utilitaires légers).



La surprise No 2

consiste en trois coupons donnant droit chacun à un service programmé gratuit, aux kilométrages 10000, 20000 et 30000! (Matériel excepté)



Mille francs et trois coupons de service - cela vaut bien un essai sur route! Quand venez-vous?

Aigle: Inter-Autos SA/Boudry: Aerny J.-P./La Chaux-de-Fonds: Rieder J./Delémont: Garage Mercay SA
Fribourg: Spicher & Cie SA/Genève: Aspasa Auto-Service Pont d'Arve SA/Genève: Balaxert Autos, R. Zen-Ruffinen
Genève: Fiat (Suisse) SA, Succursale de Genève/Carouge: Centre Auto Val d'Arve/Lausanne: Mon Repos Automobile SA
Le Locle: Steiner Charles/Martigny-Ville: Bruchez & Matter SA/Monthey: Reverberi SA/Morges: Garage Morva SA
Neuchâtel: Facchinetti Marcel/Nidau: Auto Center AG/Nyon: Cavillet J.-L./Petit-Lancy: Grimm Frères SA
Renens: Garage de l'Etoile SA/Sierre: Reverberi SA/Sion: Reverberi SA/Tavannes: Garage Baumgartner E.
La Tour-de-Peilz: Garage de la Riviera/Viège: Garage Moderne SA/Yverdon: Brun R. & Fils-Erath R.
Et leurs Agents locaux

Offres et demandes d'emplois

L'hôpital d'arrondissement de Sierre cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

infirmière pour les soins intensifs assistante technique
diplômée en radiologie

femme de chambre aide de cuisine

Faire offres écrites à la direction de l'hôpital, tél. 027/57 11 51 interne 150 ou 151 36-3214

L'hostellerie de Genève à Martigny cherche pour tout de suite

sommelier ou sommière

au courant des deux services et

un(e) apprenti(e)

pour la salle à manger Bon gain assuré Tél. 026/2 31 41 36-1235

On cherche

un bon tôlier

Carrosserie Centrale, à Savlèse Tél. 027/22 60 50 36-24798

Travail à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone la visite de notre représentant Giso AG 4563 Gerlafingen int. 34 Tél. 065/35 58 68 entre 8 - 11 heures

Cherchons, région Bouveret

une dame

pour garder fillette de 3 ans, durant la semaine

Tél. 025/4 68 46 dès 19 heures ■ 36-425261

Jeune dame, 26 ans cherche

travail

à la demi-journée dans magasin ou kiosque à Sion

Tél. le matin de 9 à 11 h. 30 027/23 11 35 ■ 36-301364

Restaurant Central, Martigny cherche

chef de cuisine

et

casserolier

Entrée immédiate ou à convenir

Tél. 026/2 11 86 36-3411

Jeune fille, 18 ans, sérieuse et bonne présentation, français-allemand (notions anglais) demande

emploi

fixe ou mi-temps, auprès des agences de voyages, tourisme, événement, bureau à Sion. Libre tout de suite Faire offres avec conditions sous ch. P 36-901101, à Publicitas, 1951 Sion

La Taverne sierroise à Sion cherche

sommelière

Entrée tout de suite. Travail par équipe

Tél. 027/55 14 05 36-1353

Café-restaurant de l'Ouest, Sion cherche

sommelière

horaire agréable, travail par équipe congé le dimanche

Tél. 027/22 44 28 36-24799

Maison de repos pour personnes âgées Joll-Bois, 1832 Chamby cherche

infirmières diplômées (poste à responsabilités) infirmières assistantes garçons de maison

Faire offres par écrit à la direction avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir

installateur sanitaire

pouvant travailler seul Place stable

Faire offres à B. Dubey, installations sanitaires, 70, rte de St-Cergue, 1260 Nyon Tél. 022/61 15 32 36-24736

On cherche

sommelière

Nourrie, logée, congés réguliers, vie de famille entrée à convenir Tél. 037/22 10 26 Café-restaurant du Cercle de l'Union, famille Sapin, Grand-Rue 6, Fribourg

On demande tout de suite dans famille de trois enfants

jeune fille

libérée des écoles pour aider au ménage et au commerce. Bon gain et vie de famille. Nourrie, logée. S'adresser à: La pâtisserie-restaurant du Jorat Mézières VD Tél. 021/93 11 28

Entreprise désire engager

peintre en bâtiment qualifié

capable de travailler seul

Tél. 027/22 11 77 36-24785

Restaurant moderne cherche

serveuse (eur)

capable, présentant bien, pour les deux services, place à l'année

S'adresser: Schmid, restaurant Le Parc rte de l'Etraz 52, 1260 Nyon Tél. 022/61 57 24

Hôtel des Mayens, Vercorin cherche

sommelière

pour début juin

Tél. 027/55 12 79 36-24520

Rest. Le Robinson, Haute-Nendaz cherche pour la prochaine saison d'été ou à l'année

serveuses

connaissant les 2 services Entrée tout de suite

Faire offres à Mlle Roux Tél. 027/88 12 68 ou 88 27 10 36-24675

Bureau d'architecture de Sion cherche pour l'immédiat

un dessinateur

pour engagement de quelques mois

Tél. 027/22 20 91 36-24772

Hôtel-café-restaurant des Pyramides, Euseigne cherche

sommelière

Bon gain. Place à l'année

Tél. 027/81 12 49 36-3480

On cherche

mécanicien sur automobiles

avec quelques années d'expérience

Garage Charly Launaz Monthey Tél. 025/4 24 53 36-2861

Je cherche

couple pour petite conciergerie

à Sion

Appartement à disposition

Ecrire sous ch. P 36-24696, à Publicitas, 1951 Sion

Martigny Nous cherchons **conciergerie**

pour un imm. résidentiel de 15 appart. Début d'activité à convenir

Fiduciaire Dini et Chappot Tél. 026/2 64 81 - 2 64 82 36-2038

SION

Je cherche

femme de ménage

une demi-journée par semaine

Tél. 027/22 47 05 36-24796

Café des Vergers à Saxon

cherche

sommelière

Horaire d'équipe 8 heures

Tél. 026/6 24 23 ■ 36-400487

Etudiant

17 ans, ayant déjà travaillé dans hôtel-pension, cherche place similaire. Pour juillet et août

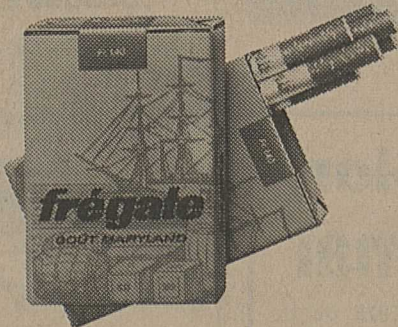
Tél. 025/3 66 50 (heures des repas) ■ 36-24778

Dans le «Nouvelliste»...



des nouvelles du monde entier!

Frégate. Des bonnes cigarettes goût Maryland à Fr. 1.40 le paquet.



Demandez le prix des autres.

LES ROBIN DES BOIS DU PANATHLON-CLUB...

SION. - Le Panathlon-Club de Sion était l'invité, sur le terrain, du Club de la compagnie des Archers de la Tour, Sion. M. Schmid, membre du Panathlon-Club et président de la compagnie des Archers de la Tour, avait convié quelques tireurs de son club sportif pour une démonstration.

Pour montrer l'impact de la flèche, quatre archers, tout de blanc vêtus (tenue de compétition) tirèrent en même temps sur l'écran d'un poste de télévision (naturellement hors d'usage) qui vola en éclats. Puis, ce fut le tour de la tôle d'une porte de voiture d'être trouée profondément. Tout le

monde fut très impressionné. Puis, pour revenir au vrai sens du tir à l'arc, les archers tirèrent sur un blason de compétition à 30 m et 90 m.

Les invités furent ravis de pouvoir jouer aux Robin des Bois en tirant chacun une volée de flèches sous la surveillance décuplée du moniteur, Robert Weissenbach.

Le verre de l'amitié termina cette rencontre sur le terrain, fort appréciée de tous et qui permit de resserrer et de renouer des liens.

(Photo Preisig)



Tir d'inauguration du drapeau de la « Villageoise »

SAINT-LÉONARD. - La société de tir la Villageoise sera en fête au mois de juin et juillet prochains. Fondée en 1906, elle inaugurerait, pour ses 70 ans d'existence, un nouveau drapeau digne de ses tireurs et de son intense activité.

A cette occasion, un grand tir sera organisé les 12, 13, 19, 20 et 26 juin, avec 8 cibles à 300 mètres.

La bénédiction officielle du drapeau aura lieu le 18 juillet 1976.

Le comité et les membres de la société, malgré des moyens financiers limités ont voulu faire un effort considérable pour satisfaire les nombreux tireurs qui lui rendront visite.

La distinction sera d'une exceptionnelle présentation, et d'une forme unique dans les annales des manifestations de tir.

Il ne fait aucun doute que chaque tireur sera heureux de posséder une telle pièce

dans sa collection, et qu'une visite au stand du Beulet dans le beau vallon de la Lienne s'impose.

On recommande à tous les tireurs de bien vouloir réserver leurs rangs, car l'occupation devient chargée.

Il y a encore quelques places le samedi matin 12 juin de 7 à 7 h. 45.

Trois cibles sont encore libres ce même samedi après-midi.

Toutes les places sont prises pour le dimanche matin 13 juin 1976.

Le dimanche après-midi 13 juin, il y a encore deux cibles libres.

Le samedi matin 19 juin : deux cibles sont libres, et cinq l'après-midi.

Le dimanche matin 20 juin, 4 cibles sont libres et 7 après-midi.

Six cibles sont encore libres pour le samedi 26 juin toute la journée.

--gé--

DES NOUVELLES DU PÈRE FRANÇOIS FOURNIER MISSIONNAIRE NENDARD EN CHINE

Cette lettre du chanoine François Rouiller, bien qu'elle date de décembre 1975, vient de nous parvenir. Elle garde cependant toute son actualité, et nous nous faisons un plaisir de la publier.

Chers amis et bienfaiteurs des missions

En Asie et surtout en Chine, le « Kuo-Nien » passage de l'An est quelque chose de sacré. Même au plus fort de la guerre du Vietnam, on faisait fête durant trois semaines. Nous allons passer de l'année du lièvre à l'année du dragon. Me souvenant du

dragon de Naters de l'école primaire, je croyais que le dragon était une bête terrible, terrifiante et maléfique. Eh bien ! non. Ici en Chine, d'après les explications que m'a données le postier local, le dragon signifie la gentillesse, la bonne humeur, la chance et la richesse. Ce dernier titre, pour les Chinois, comprend tous les bonheurs. Et, depuis le veau d'or du Sinaï, c'est un peu ce que désire et ce à quoi aspire l'humanité toute entière. C'est pourquoi je souhaite qu'après avoir passé un joyeux Noël, vous entriez dans l'année 1976 avec un gentil petit dragon dans votre maison, dragon qui sera chargé de vous procurer, tout au long de l'année, bonne humeur, bonne chance et richesse.

C'est ce charmant petit dragon, porte-bonheur, qui m'a un peu manqué durant l'année écoulée. Avec l'année du lièvre, j'étais pourtant parti au grand galop. Le 22 janvier, nous ouvrons le jardin d'enfants du poste de Kiawan. En mars, nous lançons le « Secours mutuel » ou « Caisse d'Épargne » chez nos notables. Une vingtaine de jeunes intellectuels de nos districts ont suivi, pendant 4 jours, un cours d'entraînement pour apprendre l'utilité et le fonctionnement des « Caisse Raiffeisen ». Actuellement nous avons 380 membres et un capital de 200 000 NTs qui fait bouillir de la neige. Le 15 septembre, nous inaugurons le jardin d'enfants de Hsiulin et à la fin septembre, la belle pièce de théâtre « Faire la vérité » du chanoine Gabriel Pont, sortait des presses chinoises.

Mais voilà qu'au milieu de cette euphorie, le terrible typhon Nina du 3 août vient nous couper le souffle. Mon district a eu le malheur de se trouver sur le passage de l'œil du typhon, c'est-à-dire sur le point de frappe de

la tornade. Aussi des dizaines de maisons furent complètement balayées et des centaines d'églises subirent des dégâts importants. Ma résidence, qui avait résisté à tous les typhons durant 18 ans, a eu les tuiles du toit arrachées. Mais pour ma mission, le grand désastre ce fut l'effondrement du Centre paroissial de Kiawan et la destruction de la maison de Doctrine de mon poste de Santchan. Je veux reconstruire plus beau et surtout plus solide qu'avant. Aussi je suis à la recherche de quelque 20 000 francs suisses. Chers bienfaiteurs, je compte sur votre aide pour introduire un dragon porte-bonheur dans ma mission. Pour les sinistrés, le gouvernement et les églises locales ont versé un petit secours en argent pour parer aux besoins les plus pressants, comme d'avoir son bol de riz quotidien. Ma catéchiste Miko Josepha a pris l'initiative d'aller contacter les organisations religieuses et sociales de Taipei, la capitale. Elle est revenue avec tout un camion d'habits usagés qui ont été fort appréciés par les sinistrés en ce début d'hiver.

Avec mes souhaits et mes remerciements, cette lettre vous apporte donc les nouvelles de votre mission. Car j'aime à penser que cette portion de la vigne du Seigneur vous l'avez faite vôtre, à part égale avec moi. Je continue donc à solliciter votre collaboration indéfectible en prières, en sacrifices et en soutien matériel. Imiter la bienfaitrice qui m'écrit : « Je vous envoie quelques « billets bleus » dont vous êtes si amoureux pour les autres ». Les autres ce sont les pauvres, l'Eglise du Christ, le Seigneur lui-même.

Envoyez votre obole à : M. le chanoine P.-M. Melly, case postale 572, 1701 Fribourg.

Servez-vous du CCP 17-3287 en précisant « pour les œuvres du père François ».

Toujours uni à vous au service du Seigneur.

François Fournier

DEUXIÈME PUBLICATION DU GROUPE VALAISAN DE SCIENCES HUMAINES

LA POPULATION VALAISANNE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Poursuivant la présentation du nouvel ouvrage du groupe valaisan de sciences humaines, Développement et mutations du Valais, qui paraîtra au mois de juin 1976, nous présentons aujourd'hui l'étude de M. Jean-Henri Papilloud sur la population valaisanne à l'époque contemporaine.

Depuis quelques années, l'évolution démographique est au centre d'un vaste débat qui ne peut laisser personne indifférent. Face à l'augmentation spectaculaire de la population du tiers monde, les pays développés s'interrogent et s'inquiètent ; leur avenir est assombri par la perspective d'un vieillissement considérable. Des personnalités

scientifiques et politiques ont déjà lancé de véritables cris d'alarme : les enfants se font de plus en plus rares alors que l'augmentation du nombre des personnes du troisième âge impose des charges croissantes à la collectivité. Verra-t-on se réaliser cette prédiction vieille de 40 ans : « Les maisons d'école se videront, les asiles de vieillards se rempliront. Les salles de classes seront transformées en locaux pour prébendés ? ».

Pour mieux comprendre les problèmes que pose la population, il est indispensable de les replacer dans le temps ; c'est ce que tente de faire Jean-Henri Papilloud dans son article : *La population valaisanne à l'époque contemporaine*.

Le Valais n'a pas échappé au mouvement général qui a bouleversé le monde à l'époque contemporaine. Une simple comparaison de chiffres indique le chemin qui a été parcouru depuis le début du XIX^e siècle. Près de 220 000 habitants vivent actuellement en Valais ; ils n'étaient que 60 000 en 1800. En centrant son analyse sur la population, l'auteur aborde les principaux changements qui ont marqué notre canton. Il dégage les grandes lignes de la croissance démographique, ses relations humaines dans les petites villes de notre canton, le passage progressif des activités agricoles à celles de l'industrie et des services. Au contraire de ses ancêtres, le Valaisan d'aujourd'hui n'est plus enraciné à son terroir ; il s'est déplacé à l'intérieur du canton, en Suisse, à l'étranger, alors que les nécessités du développement et de l'équipement du pays ont dû faire appel à de nombreux immigrés. Ainsi, nous dit l'auteur, 50 000 Valaisans sont domiciliés dans un autre canton suisse et, paradoxalement, le Valais accorde plus de 40 000 permis de séjour et d'établissement chaque année.

L'étude des faits démographiques, naissances, mariages et décès, met en évidence des transformations plus profondes puisqu'elles touchent le comportement même des hommes. Les attitudes face aux grandes étapes de la vie ne sont pas restées immuables. Grâce aux données annuelles fournies par le Bureau fédéral de statistique, M. Papilloud analyse le passage de l'ancienne société patriarcale à celle d'aujourd'hui. Augmentation des mariages, abaissement de l'âge des nouveaux mariés, limitation des naissances, baisse spectaculaire de la mortalité, ce sont autant de phénomènes qui concrétisent à leur manière les progrès économiques, sociaux et culturels. La démographie n'est pas, en effet, un facteur isolé dans la société ; cause et conséquence de l'évolution générale, elle reflète dans une large mesure l'histoire d'un pays, d'un peuple. Ce postulat n'est pas sans importance si l'on veut comprendre les origines profondes de la crise démographique qui touche actuellement les pays développés.

Les souscriptions à l'ouvrage, Développement et mutations du Valais, doivent être adressées à : Groupe valaisan de sciences humaines, case postale 3140, 1951 Sion.

Conthey : sortie gym 3^e âge

Par une journée peu prometteuse de soleil, deux cars emportaient vers le Haut-Pays, 70 de nos aînés, sous l'expertise direction de M^{me} Fifi Schmidt-Sauthier.

Après nous être rincé l'œil de paysages peu familiers à nous autres du Centre, Brigue nous attendait avec son château Stockalper que nous avons visité avec un vif intérêt. Nous allions d'un émerveillement à l'autre.

Le corps réclamant ses droits, c'est à Môrel que nous nous sommes restaurés d'un réel banquet, qui laissa chacune fort à l'aise, la bonne humeur étant garante d'une bonne digestion...

Le clou de la journée fut la visite de l'église souterraine de Rarogne, commen-

tée par le desservant-constructeur. Réaliser une telle œuvre avec le concours enthousiaste des paroissiens, quand l'ancienne église est en parfait état, tient du prodige. La générosité à ses secrets !

Il se faisait tard, mais comment se quitter alors que les occasions de se voir réunies sont si rares. Le souper est décidé d'un commun accord ; il se déroule dans une ambiance toute contheysanne au milieu des chants, des « witz » qui font oublier les heures. C'est à regret que, dans la nuit noire, ces émancipées d'un jour ont regagné leurs cars, heureuses et décidées à ne pas rater la prochaine occasion.

Bravo et merci M^{me} Fifi !

Une participante.

Nouveaux comptables diplômés

Vendredi 14 mai dernier, a eu lieu à Bulle, la clôture des examens fédéraux pour l'obtention du diplôme de comptable.

Parmi les 51 lauréats pour la Suisse romande, nous trouvons 4 Valaisans, à savoir : Jean-Claude Clerc, habitant Vionnaz, employé à la Banque Vaudoise de Crédit à Vevey ; Jean-Pierre Schneider de Sierre, employé chez IPAN à Aigle ; Georges Theytaz, bureau fiduciaire à Vissoie ; Gérard Vannay de Vionnaz, employé à la Société de contrôle fiduciaire à Lausanne.

Pour l'ensemble de la Suisse romande, se

sont 65 candidats qui prirent part aux épreuves écrites à Lausanne, les 4, 18 et 19 mars, ainsi qu'aux épreuves orales à Bulle la semaine dernière.

Les nouveaux diplômés ont été formés à l'école professionnelle de Vevey, section cours du soir, que dirige avec compétence et dévouement, M. Ernest Isly.

Ils cueillent aujourd'hui les fruits d'une intense et longue préparation : 5 voire 6 ans de cours et de travail à domicile. Mais le but est atteint, la mission accomplie... les efforts et sacrifices oubliés.

Statistiques paroissiales de Grimisuat

Baptêmes :

Roux Maik (Michel), d'Alain et de Georgette Morard, né le 11 novembre 1975, baptisé le 28 décembre, Champlan ; Wintereg Michèle, de Charles et de Marie-Andrée Pannatier, née le 18 janvier 1976, baptisée le 29 février, La Sionne ; Dolt Anne-Valérie, d'André et de Christiane Beytrison, née le 9 mars 1976, baptisée le 12 avril, Champlan.

Mariages :

Métraiiller René, de Gustave et de Céline Mabillard, Les Fermes, et Muhlheim Anne-

Brigitte, de Gilbert et de Lucette Studer, Sion, mariés à Champlan le 7 février 1976 ; Hofmann Charles-Joseph, d'Hermann et de Catherine Amacker, Sion et Vuignier Christiane, de Paul et d'Edith Dolt, Champlan, mariés à Champlan le 14 février 1976 ; Stadelmann Beat, de Jules et d'Agathe Gernet, Willisau (Lu) et Dolt Emmanuela, de Gabriel et d'Olive Balet, Champlan, mariés à Champlan le 13 mars 1976 ; Udry Francis, de Jules et de Lea Dessimoz, Erde-Conthey et Dolt Odette de Séraphin et de Cécile Balet, Champlan, mariés à Champlan le 3 avril 1976 ; Roux Dominique, de Georges et d'Agnès Balet, Grimisuat et Vuignier Noëlle-Germaine, d'Alphonse et de Jacqueline Balet, Grimisuat, mariés à Grimisuat le 19 avril, lundi de Pâques.

Décès :

Rey Victor, de Cyprien et de Marie-Josette Jean, d'Ayent à Champlan, décédé le 15 novembre 1975, 85 ans ; Morand Félix, de Julien et de Félicité Rielle, né à Saint-Léonard, décédé à Grimisuat le 7 mars 1976, 70 ans ; Jacquod Emile, de Jean-Philippe et de Marie-Madeleine Bitz, de Nax à Champlan, décédé le 12 avril 1976, 70 ans.

Concert d'accordéon

SION. - L'Ecole valaisanne d'accordéon, sous la direction de Freddy Balta, invite tous les mordus de l'accordéon à sa 4^e audition d'élèves, qui aura lieu à la salle du Sacré-Cœur, à Sion, le dimanche 23 mai, à 15 heures.

Au programme, solistes, duettistes et le groupe de l'EVA, soit en tout 24 morceaux.

Invitation cordiale à tous.

Entrée libre.

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

3^{ème} foire à la Brocante

GENÈVE

Du 20 au 30 mai 1976
Plus de 50 exposants romands
Ouvert tous les jours de 14 h. à 22 h.
Samedi-dimanche de 10 h. à 22 h.
Dimanche 30 mai de 10 h. à 19 h.

Entrée libre

3^e Foire à la brocante
Genève
Palais des expositions
Entrée angle Bd. Carl-Vogt
angle Bd. Pont-d'Arve

VÉTROZ 2^{es} Journées romandes des gymnastes à l'artistique Stade des Plantys

Début des concours : samedi 22 mai à 13 h. 30 Dimanche 23 mai à 9 heures et 13 h. 30

Vendredi 21 mai : en soirée : productions des sections V.A.G. - Concert des Cadets « L'Elite »

Samedi 22 mai : en soirée : **GALA HENRI DÈS** avec Jacky Lager - Freddy Balta - **BAL avec « DAMIEN »**

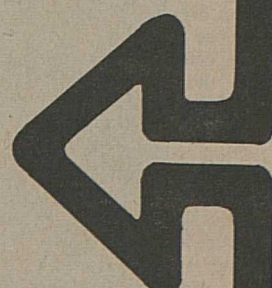
Dimanche 23 mai : journée officielle. Concours. Banquet. Proclamation des résultats
Cantine - Buffet chaud et froid

Entrées : Vendredi Fr. 5.- Bal
Samedi Fr. 10.- compris



VALAIS

baisse sur le sucre fin
CRISTALLISÉ
kg **1.50**



A vendre
1 Renault 5 TL
25 000 km, état de neuf
Mini 1000
50 000 km
Fiat 850 cabriolet
Mercedes 220 SE
toit ouvrant électrique,
radio, très propre, expertisée
Mercedes 10 SL
Arrangements financiers possibles

Tanguy Garage
Rue de la Dixence
1950 SION
Tél. 027/22 70 68 36-2887

A vendre

camionnette Opel Blitz
pont de 3 m 50 révisé et expertisé. Bas prix

Opel Caravan
moteur neuf

Lucien Torrent, Grône
Tél. 027/58 11 22

SINGER

Machines à coudre

Machines neuves à partir de Fr. 499.- avec zigzag
Machines d'occasions : Singer - Pfaff - Turissa - Husqvarna - Bernina - Necchi à partir de Fr. 300.-

Service de réparation toutes marques
Pièces en stock

Boutique à coudre Singer

André Jacquier, rue Dixence 17
1950 Sion. Tél. 027/22 67 68

Tout le monde roule un peu en SIMCA 1100.

Un jour, nous avons eu une idée. Réunir pour la première fois dans une voiture de catégorie moyenne les solutions techniques les plus élaborées. Pour les offrir à un large public.

Depuis, malgré les efforts de nos concurrents, cette voiture est restée la seule dans sa catégorie à réunir toutes ces qualités.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous appelons la Simca 1100: l'Original.

L'Original, c'est une traction avant.

Grâce à la traction avant, la tenue de route de la Simca 1100 est vraiment exceptionnelle. Et ceci quel que soit l'état de la route.

L'Original, c'est un moteur transversal.

Le moteur transversal procure une habitabilité maximum pour un encombrement minimum.

L'Original, c'est une suspension à 4 roues indépendantes.

La suspension à 4 roues indépendantes et les barres de torsion sont pour vous un gage de confort et de sécurité.

L'Original, c'est une cinquième porte.

La cinquième porte facilite l'accès à la banquette et le chargement de la voiture. Une banquette arrière rabattable permet de multiplier le volume du coffre par trois en cas de besoin.

L'Original, c'est un équipement complet sans supplément.

Sur la Simca 1100 TL: pare-brise teinté, appui-tête, ceintures de sécurité à enrouleur, volant de sport, compte-tours, phares longue portée halogènes, freins à disques avant, pneus à carcasse radiale, essuie-glace 2 vitesses avec lave glace électrique, lunette arrière chauffante, etc.

Grâce à ces atouts, la Simca 1100 est devenue une vedette de sa catégorie. Ce qui est bien normal puisque c'est l'ORIGINAL.

Simca 1100, dès Fr. 10'500.-



Bienvenue à bord

SIMCA 1100 L'ORIGINAL

Concessionnaires : Sion : M. & Ch. Hediger - Tél. 027/22 01 31

Sierre : garage Intern S.A., J. Triverio & Cie - Tél. 027/55 14 36

Frégate. Un bon goût Maryland.



Vous pouvez toujours chercher. Vous n'en trouverez pas d'autres à Fr. 1.40.

Essayez.

Loterie à numéros Super nouveauté

Comment faire 6 ou 5 et des 4. Pour renseignement gratuit écrire à G. Badoux, Presbytère 7 1004 Lausanne

Perdu région Chermignon-Sierre-Salquenen

planeur radio-commande

envergure 3 m, ailes oranges moteur dans le nez

Tél. 027/55 26 65 36-24825

Publicitas Sion 21 21 11

Occasions

- A vendre
- 1 Renault 5 TL modèle 1976
- 1 Ford Granada 2600 automatique, modèle 1972 Fr. 9000.-
- 2 Landrover Diesel et essence mod. 68, Fr. 7000.- pièce
- 1 Jeep Willys CJ 6 modèle 61, Fr. 5800.-
- 1 Jeep Internationale demi-cabine mod. 66, Fr. 5800.-
- 1 Ford caravane mod. 70, Fr. 3800.-
- 1 Renault 4 L mod. 69, Fr. 2500.-
- 1 Citroën Diane 6 mod. 70, Fr. 2500.-
- 1 Citroën Ami 8 mod. 69, Fr. 2300.-
- 1 Vauxhall Viva mod. 70, Fr. 2500.-

Tél. 027/88 26 52 36-301363

Citroën

Ami 8
1973, 80 000 km moteur GS, parfait état, expertisée Fr. 4800.-
tandem
bon état Fr. 390.-

Garage de la Gare 1141 Yens
Tél. 021/77 11 06

A vendre
BMW 1800 Touring
année 73, 45 000 km expertisée
Simca 1100
année 1968 expertisée
moto Malco 400 cross
Fr. 2000.-
Tél. 027/38 16 31 - 38 10 27 le soir 36-24823

MONTANA

A louer

café-restaurant

sur route Sierre-Montana-Crans, à 5 km de la station

Prix et conditions à convenir

Libre tout de suite

Faire offre à fiduciaire Denis Cordonier, Montana 36-1040

Unir les efforts en faveur des handicapés physiques et mentaux

SION. - L'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux a tenu, hier après-midi, à la salle du buffet de la Gare à Sion, son assemblée générale. Une quarantaine de personnes y participèrent. Leur présence prouve tout l'intérêt porté en faveur des handicapés physiques et mentaux.

Le président Paul-Eugène Burgener, juge cantonal, a informé l'assemblée que M. Edouard Morand, président de Martigny, qui devait présenter un exposé à l'issue de l'assemblée, a été empêché, pour des raisons professionnelles, d'y participer. M. Facelli, directeur du home-atelier Pierre-à-Voir de Saxon, parlara du bilan sur l'équipement en institutions pour handicapés mentaux adultes, dans le Valais romand.

Les différents rapports et les comptes ont été acceptés sans opposition.

Dans son rapport, M. Burgener a relevé entre autres :

« La convention signée par l'association avec l'Etat, le 6 février 1970, a eu pour effet bénéfique que les salaires des assistantes sociales et des secrétaires sont pris en charge pour les deux tiers par l'OFAS.

L'aide plus large aux invalides a toutefois provoqué un excédent des dépenses de 30 385 fr. 80. Une gestion saine, les dons et le rendement de la collecte permettront de rétablir la situation. »

M. Burgener a remercié le docteur J. Rey-Bellet et les assistantes sociales pour l'excellent travail accompli.

Les activités du service social

M^{lle} Brunner a présenté un rapport très détaillé sur les activités du service social.

En 1975, 927 handicapés ont trouvé aide et conseil auprès du service social. L'aide financière pour 1975 s'est élevée à 302 022 fr. 30.

Les institutions pour handicapés mentaux adultes dans le Valais romand

Présenté par M. Emmanuel Chevrier, conseiller communal à Sion et président de la commission des ateliers, M. Facelli a parlé des équipements et des problèmes d'exploitation des ateliers.

Le handicapé mental se différencie au niveau des stimulations et des réactions. Dans le Valais romand, 108 handicapés travaillent dans des ateliers et 79 sont hébergés dans des Foyers.

La planification des institutions prévoit plusieurs sortes de maisons, soit des ateliers protégés et d'occupation, répartis en zones et en secteurs.

Les institutions existantes

Lieu	Atelier	Nombre de handicapés
Sierre	1	11
Sion	1	8
Sion	1	12
Sion	1 (home)	9
Martigny (Saxon)	1	44
	1 (home)	37

Il faut mentionner encore le pavillon « Le Torrent » à Malévoz et les ateliers du Rhône, du Sanaval et de l'AVAI.

Les problèmes d'exploitation

Pour l'heure, il n'y a pas de bases légales réglant les frais d'exploitation des différents ateliers.

M. Berclaz, préposé à l'Office cantonal des handicapés, qui représentait le conseiller d'Etat Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, a informé l'assemblée de l'avant-projet de loi intitulé « Les mesures en faveur des handicapés » qui comprend 5 chapitres et 25 articles. Cet avant-projet sera soumis prochainement à la consultation auprès des institutions et fondations travaillant en faveur des handicapés. A son tour, M. E. Theler a présenté un exposé accompagné de graphiques sur la situation dans le Haut-Valais en ce qui concerne les handicapés et les ateliers de Viège et de Brigue. Le conférencier a lancé un appel à la solidarité entre toutes les institutions du canton.

-g6-

Tribune du lecteur Pourquoi cette discrimination ? Pourquoi ne pas donner le nom de l'odieux assassin des Mousquines ?

Monthey, le 17 mai 1976

Monsieur le Rédacteur,

L'assassin est-il plus « respectable » que le simple cambrioleur ? Le seul fait d'appartenir à une famille « honorablement connue », selon le terme consacré, doit-il conduire à la trahison de l'équité ?

Je ne peux me retenir de vous poser cette double question après l'arrestation du tueur de la jeune postière des Mousquines, à Lausanne. La presse et la radio nous ont appris qu'il s'agissait d'un certain O. R., de bonne famille, récidiviste tout de même en je ne sais

quoi, fort connu... de la police et de Crêtelongue. Le malheureux (tout juste si ce terme ne fut employé) avait préféré abattre sa victime de trois balles bien ajustées, plutôt que de s'enfuir ou lui tirer dans les jambes... Affaire donc bien préparée (selon la presse) et bien exécutée. Rideau !

Mais vous souvenez-vous, Monsieur le Rédacteur, du beau tapage mené autour des cinq évadés du pénitencier de Sion, tout récemment ? Leurs photos, avec noms, prénoms et curriculum parurent à la « une » de nos journaux. Radio et TV ne lésinèrent pas sur une information aussi complète que possible. Quelques jours plus tard, la

presse « récidivait » avec un parfait ensemble. Sans plus s'occuper de savoir s'il était vraiment indispensable, pour des parents catastrophés, de retourner le couteau dans la plaie. Peut-être n'appartenaient-ils pas à ce milieu « honorablement connu ».

Il n'est pas dans mes intentions de défendre les « monte-en-l'air », les cambrioleurs de tout poil ou perceurs de coffres, mais ils sont pour moi moins coupables que les assassins. En définitive, ce triste O. R. n'a pas à rester plus anonyme que les évadés séduois. Dans le cas particulier, ce silence me paraît une lâcheté.

F. D.

Nous sommes absolument d'accord avec notre correspondant - Voici les détails que nous avons enfin obtenus

LAUSANNE. - Vendredi dernier, au cours d'une conférence de presse, la police de sûreté vaudoise annonçait l'arrestation de l'odieux assassin de la jeune postière des Mousquines à Lausanne, M^{lle} Margrit Portmann, 22 ans, originaire d'Escholzmatt, dans le canton de Lucerne. Elle avait été atteinte à bout portant de trois coups de feu, deux dans le cou et un au milieu du front. C'est dans les toilettes que l'assassin a accompli son répugnant forfait. M^{lle} Portmann a agonisé seule pendant une heure et demie et est décédée à son arrivée à l'hôpital.

La police avait toutefois observé une certaine « retenue », une très grande discrétion quant à l'identité exacte de l'assassin.

Des cas analogues en Valais eurent, en leur temps, un tout autre retentissement et personne ne se priva, ni par égard pour la famille fort honorablement connue (pour reprendre les termes du commissaire Cetto à notre téléphone d'hier) ni pour toute autre raison de donner un large écho à l'iden-

tité du criminel d'alors ! Nous avons donc effectué notre propre enquête et sommes aujourd'hui en mesure de donner satisfaction à notre correspondant et de révéler qui est ce personnage ne méritant ni l'anonymat ni la compréhension de la presse.

Il s'agit d'Olivier Rouiller, né le 1^{er} décembre 1937, originaire de Champvent, petite localité du canton de Vaud, dans la région d'Yverdon. Olivier Rouiller a depuis son plus jeune âge préoccupé la police cantonale vaudoise. Tout d'abord pour délits mineurs, tels que vols et larcins, puis pour des cambriolages de « professionnel ».

Un magistrat de Champvent nous a déclaré hier au téléphone : « Olivier Rouiller n'a jamais habité le village mais on le connaissait bien dans les parages. Entre deux séjours en prison... on le voyait quelquefois dans la région ».

Olivier Rouiller, qui n'a jamais officiellement habité le Valais, est d'abord venu, dans le courant de l'année der-

rière, comme prisonnier aux établissements pénitentiaires de Crêtelongue et enregistré, selon les conventions inter-cantonales, comme purgeant le solde de sa peine (pour cambriolages divers) en tant que détenu en semi-liberté. Ce régime lui donnait le droit de voyager et il en profita, ayant un emploi à Lausanne. Il fut libéré de Crêtelongue le 4 janvier dernier. C'est probablement à cette époque qu'il prit une chambre à Sion, à la rue du Grand-Pont. Nous croyons d'autre part savoir qu'il ne déposa jamais ses papiers au contrôle de l'habitant séduois mais fit par contre valoir, par une attestation de la commune de Lausanne, son domicile dans la capitale vaudoise. De l'avis même de la police cantonale valaisanne, Rouiller n'eut à Sion qu'un pied-à-terre et n'a jamais fait l'objet de recherches dans notre canton.

Voilà donc complètement élucidée la « mystérieuse identité » d'un personnage qui ne méritait aucun égard. Il est bien entendu que l'honorabilité de sa famille n'est pas mise en cause et ne peut être entachée par le tragique égarement d'un homme qui, dès son plus jeune âge, a échappé au contrôle de ses parents.

Dons pour les sinistrés du tremblement de terre du Frioul

SION. - Le vice-consulat d'Italie, à l'avenue de la Gare à Sion, informe que, dès ce matin, un wagon CFF est en gare de Sion pour recevoir les dons que la population voudra bien faire en faveur des sinistrés du Frioul. Il peut s'agir de couvertures, de tentes, de lits ou des effets d'habillement. Il va de soi que ces derniers doivent être propres et en bon état.

Les dons d'argent peuvent être faits sur le compte de chèque postal 19 - 3040 Comité Pro Friuli.

A remettre à Sion salon de coiffure dame

6 places
Pour traiter Fr. 15 000.-
Facilités de paiement

Faire offres sous ch. OFA 1750 à Orell Füssli Publicité SA, case postale, 1870 Monthey

A vendre en Valais central

Joli chalet meublé avec 1100 m² de terrain, aux Mayens-de-Riddes Fr. 125 000.-

Maison rénovée avec 1500 m² de terrain à Ayent, alt. env. 1200 m, Fr. 88 000.-

Mayen à transformer avec 1200 m² de terrain aux mayens de Conthey Fr. 48 000.-

Autres affaires intéressantes dans tout le Valais

Renseignements :
Investissements Immob.
Case 108, 1950 Sion 2

36-406

Mouvement scout de Collombey-Muraz cherche à louer à l'année

chalet de montagne

Région Bas-Valais. Prix à discuter

Tél. 022/22 69 77 36-24793

A vendre au centre du Valais, cause maladie

jardin fruitier 12 000 m²

Ecrire sous ch. P 36-301361, à Publicitas, 1951 Sion

A vendre au bord du lac à Saint-Gingolph

chalet

avec port privé et bateau

Ecrire à Raymond Fellay
Articles de sports
1936 Verbier 36-24822

A louer à Martigny appartements 3 1/2 pces

Libres tout de suite ou pour date à convenir.
Loyer dès Fr. 300.- + charges

S'adresser à :
M^{re} Jacques-L. Ribordy, Martigny
Tél. 026/2 18 28

36-227

A louer à Monthey près du centre de la ville

magasin

avec vitrine, équipée actuellement comme boucherie
Transformation au gré du preneur

Pour traiter :
tél. 025/4 22 44

On cherche à acheter, région Valais central

maison familiale ou villa

Faire offres avec indication de prix sous ch. P 36-901092, à Publicitas, 1951 Sion

J'achète de particulier, région centre du Valais

chalet paysan

à rénover. Même avec beaucoup de terrain
Faire offres avec prix sous ch. P 36-901091, à Publicitas, 1951 Sion

A louer, centre ville, Sion dans immeuble résidentiel, 5 chaînes TV

studio non meublé

cuisine indépendante
Libre 1^{er} mai 76

Pour traiter :
tél. 027/22 66 56
heures de bureau

Sion-Petit-Chasseur
A vendre

2 appart. 3 1/2 pièces

Prix très intéressant

Agence Immobilière Gédéon Barras SA
Pl. du Midi 40, Sion
Tél. 027/23 37 77 36-268

Aproz A 5 km de Sion, il reste à louer dans petit immeuble de 9 appartements très confortables

deux appartements neufs 4 1/2 pièces

Loyers modérés de conjoncture et subventionnés
Arrangements avec mois gratuit (s)
Rens. et visite sans engagement

Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau)

avec machine à laver la vaisselle, congélateur, cheminée de salon, parcelle de jardin à disposition
Loyer et conditions à discuter. Libre tout de suite

Rens. et visite sans engagement
Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau)

A louer à Martigny Av. Gd-St-Bernard

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 365.- charges comprises
Libre 1^{er} juin

Tél. 026/2 24 72

■ 36-400506

A louer à Sion au Petit-Chasseur, dans villa

appartement 4 1/2 pièces

confort, jardin potager à disposition
Fr. 500.- par mois charges comprises
Libre dès le 1.8.76

Tél. 027/22 51 50 heures des repas 36-24832

A remettre à Saint-Léonard

appartement 2 1/2 pièces

Calmé. Ensoleillé
Deux balcons
Pour fin juin

Tél. 027/31 24 55

■ 36-24779

SAXON

A Saxon il reste à louer dans un petit immeuble de 12 appartements très confortables, situé au milieu des prés

appartement neuf 4 1/2 pièces

avec machine à laver la vaisselle, congélateur, cheminée de salon, parcelle de jardin à disposition
Loyer et conditions à discuter. Libre tout de suite

Rens. et visite sans engagement
Tél. 027/22 66 23 (heures de bureau)

36-702

A louer à Platta-Sion dans villa neuve

appartement de 3 pièces

Fr. 500.- + charges

chambre meublée
Fr. 160.-

Ecrire sous ch. P 36-301360, à Publicitas, 1951 Sion

A louer aux Mayens-de-Sion

chalet

Libre immédiatement

Tél. 027/22 64 12 dès 19 heures 36-24787

Cherche à louer

chalet

sans confort

Région Planchoyet-Nendaz

Tél. 026/6 27 27 (heures de bureau)

36-4655

Crans centre A louer

2 chambres indépendantes

meublées, avec salle de bains. Prix à convenir.
Libre tout de suite

Tél. 027/41 61 69 - 41 37 60 36-24805

A louer à Sion rue du Scex N° 16

chambre indépendante meublée

Prix : Fr. 170.- charges comprises
Libre tout de suite

Tél. 027/22 66 56 heures de bureau

A louer à Martigny splendide 5 pièces en duplex

dans quartier ensoleillé et tranquille
Fr. 600.- charges comprises

S'adresser au N° de téléphone 026/2 31 13 (heures de bureau) 36-24783

BOUVERET

villas jumelées en duplex

dans situation tranquille, vue sur le lac. A vendre sur plans
Plans sur demande contre remboursements : Fr. 10.-
Pour rens. : case postale 23
1800 Vevey-Orient 2

36-100279

A louer à Martigny Quartier très bien situé

bureaux (90 m²)

Loyer intéressant
Date d'entrée à convenir

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion Quartier Platta

appartement 3 1/2 pièces

Date d'entrée à convenir

Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

Cherchons à louer en juillet

chalet

4-6 lits

S'adresser à :
Nouvelle école Moser
136, ch. de la Montagne
1224 Chêne-Bougeries/GE

Tél. 021/93 84 86 - 021/93 72 35 heures de bureau 36-24794

MARTIGNY, Maladière 8 3 pièces et hall Fr. 340.-

+ chauffage et eau chaude
A louer immédiatement ou date à convenir
Tél. concierge 026/2 26 64
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA
Lausanne
Tél. 20 56 02

Dans la commune de Saxon, Les Creuses, 900 m à vendre environ

18 000 m² de terrain

avec cabane, accès facile, électricité et eau sur place. La propriété sera vendue au complet ou par parcelle.

Les intéressés sont priés de s'adresser à :
Sam Schärer, Brüggackerweg 221
4524 Günsberg, tél. 065/77 15 40

A louer à Sion, centre ville, dans immeuble résidentiel, tranquille et ensoleillé, au dernier étage

appartement 4 1/2 pièces

+ garage. Prix et entrée à convenir. A Platta

appartement 6 pièces

(140 m²) Fr. 700.- + charges
Entrée à convenir
Gérance Jeanneret, ch. des Colines 13, Sion
Tél. 027/22 41 21 36-246

A vendre à 2 km de Sion à La Muraz-Diolly-Savièse un magnifique appartement 5 1/2 p.

en villa terrasse, de 130 m², avec garage pour 2 voitures, loggia de 68 m², jardin de 30 m², 2 salles d'eau, cheminée française
Prix total Fr. 250 000.- Rens.

tél. 027/22 02 89

Offres et demandes d'emplois

Le textile, une branche intéressante !

Notre entreprise se trouve parmi les meilleures et les plus importantes firmes de l'industrie du tricot et nos produits de marque sont bien introduits dans les magasins spécialisés et les centres d'achat.

Pour renforcer notre petite organisation de vente, nous cherchons **pour la Suisse romande**

un collaborateur au service extérieur possédant de l'initiative

Votre tâche :

- conseiller et assister notre clientèle romande
- planification et réalisation de nos objectifs en collaboration avec la direction
- collaboration lors de la création d'une collection dont la vente est assurée
- participation active dans un petit team

Nous demandons :

- expérience au service extérieur, spécialement dans l'industrie du textile
- bonnes connaissances de l'organisation du commerce de détail et de gros.

Nous offrons :

- une activité variée, pleine d'exigences, très indépendante, un bon salaire, des indemnités appropriées et des prestations sociales adaptées.

Les intéressés voudront bien faire parvenir le dossier de candidature habituel au conseiller mandaté pour la recherche du personnel. J'examinerai votre dossier avec beaucoup de soin et lors d'un entretien personnel, je vous donnerai d'autres informations plus précises.

Personalberatung Fritz Müller

Konsulent für Unternehmer-, Personal- und Berufsfragen, St. Gallen, Winterthur, Zürich
9001 St. Gallen, Poststrasse 23
Telefon 071/22 03 22

Hôtel-restaurant du Soleil, Sion
Tél. 027/22 16 25

cherche

1 sommelière
1 remplaçante

connaissant les deux services

36-3460

Tea-Room Beaulieu, Sierre
Tél. 027/54 48 03
Mme R. Caloz

cherche pout tout de suite

sommelière tournante
jeune fille pour le buffet
pour l'après-midi

dame

pour quelques heures de nettoyage

36-1367

Je cherche

garçon

de 14 ou 15 ans pour aider à la campagne
vie de famille

Emmanuel Menoud
Semsales-Fribourg
Tél. 029/8 52 57

■ 36-24777

Espagne

Citoyen suisse actif installé à Santander. Références, garanties étudie toutes propositions commerciales

Ecrire sous ch. P 36-100303, à Publicitas, 1870 Monthey

CONTIS SION
cherche pour son magasin au **Centre commercial Métropole**

nettoyeuse

soigneuse et de confiance pour assumer le travail de nettoyage journalier.
Horaire : lundi matin, les autres jours de semaine de 7 h. à 8 h. 15.
Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant du magasin **CONTIS SION**
Tél. 027/22 93 33

Boulangerie-pâtisserie-tea-room aux Croquignoles, Verrier
cherche pour la saison d'été, entrée fin juin

jeune boulanger serveuse

pour tea-room fermé le soir

jeune fille comme aide-vendeuse

Bons gages. Vie de famille

Tél. 026/7 10 33 36-24810

Vendeuse ou aide

est demandée dans boul.-épicerie pour le 1^{er} juin 1976. Place stable Nourrie, logée. Congés réguliers
Offres à Francis Trombert
1874 Champéry. Tél. 025/8 41 16

Café à Sion engage pour le début juillet

serveuse

de bonne présentation
Congé samedi et dimanche

Tél. 027/22 47 33 36-24599

Cherchons

filie ou garçon de salle

expérimenté(e). Bonnes références exigées
Entrée 1^{er} juin

Se présenter au restaurant La Grappe d'Or, Ardon
Tél. 027/86 11 01 36-1335

On cherche

gentille jeune fille

pour aider au ménage et à la cuisine.
Bons gages et vie de famille

Buffet de la Gare, 1874 Champéry
Tél. 025/8 43 29

Société suisse des explosifs Gamsen
3900 Brigue

cherche pour diriger son nouveau laboratoire un

ingénieur chimiste ou chimiste

Expérience dans la synthèse organique désirée.
Activité intéressante et diverse
Climat de travail excellent

Convientrait à personnalité dynamique, capable de diriger et appréciant les responsabilités.

Offre à : Direction de la Société suisse des explosifs
Case postale 3900 Brigue

36-012941

Rôtisserie du Bois-Noir
1890 Saint-Maurice
Famille P. Métry

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

sommelier commis de cuisine
avec certificat

lingère
Tél. 026/8 41 53 36-1245

Restaurant Le Conty, Crans-Sierre
cherche

surveillant de piscine sommelier ou sommelière
connaissant les deux services

garçon de cuisine
Place à l'année
Tél. 027/41 49 28 36-24826

Salon de coiffure «La Croisée» à Sion, cherche

coiffeuse pour dames
le vendredi et samedi
Tél. 027/22 72 69 36-24830

Magasin-fabrique, dynamique et en plein développement
branche rideaux et tissus d'ameublement
cherche pour conseiller sa clientèle en Suisse romande et au Tessin

collaborateur extérieur

possédant de l'initiative, consciencieux et travaillant de façon indépendante.

Il s'agit d'un poste offrant d'excellentes possibilités de gain et très indépendant

Je souhaite entrer en contact avec un candidat cherchant une situation stable, au bénéfice d'une solide expérience de la vente et ayant de l'entregent. Langues : français - connaissances de l'allemand.

Vous voudrez bien me faire parvenir tout d'abord une offre courte et complétée par vos certificats ; un entretien suivra à Saint-Gall, Zurich ou Berne pendant lequel tous les détails vous intéressant vous seront communiqués.

Discretion assurée.

Personalberatung Fritz Müller
Konsulent für Unternehmer-, Personal- und Berufsfragen
St. Gallen Winterthur Zurich
9001 St. Gallen, Poststrasse 23
Telefon 071/22 03 22

21 21 11

Cherche

pâtissier
Entrée début juin. Pour saison d'été. Sachant travailler seul

vendeuse qualifiée
pour la saison d'été. 15 juin au 15 sept. Salaire selon capacités
Boulangerie Epiney, Vissoie
tél. 027/65 12 95 - 65 17 20 36-24789

URGENT !
Cherchons

filie de cuisine
ainsi que

filie d'office
Tél. 027/22 46 84 dès 10 heures 36-1349

MONTANA-VERMALA URGENT !

Cherchons

gérant (e)

pour hôtel de 45 lits
Certificat de capacités exigé
Préférence à personne ayant expérience et connaissances de langues
Entrée en service tout de suite ou à convenir

Cherchons également

cuisinier aide de cuisine femme de chambre

Faire offres à **SPEGH S.A. Montana-Vermala**

pharmacies populaires

Nous cherchons

jeunes pharmaciens (nes)

pour être formés (es) comme futurs (res) responsables de l'une de nos officines.

Nous offrons :

- conditions de travail très agréables
- salaire en rapport avec la fonction
- date d'engagement à convenir

Faire offres manuscrites à Pharmacies Populaires de Genève - case postale 43 - 1211 Genève 2

Cherchons tout de suite

femme de chambre tournante
buffet, café, salle

garçon de maison
(juillet-août)
Hôtel de la Paix, Champéry
Tél. 025/8 43 84 36-24800

URGENT !
Cherchons

jeune fille
pour aider au commerce

Café des Condémines Fey-Basse-Nendaz
Tél. 027/88 22 47 36-24808

Frégate. Une bonne cigarette goût Maryland.



Fr. 1.40

Cherchez. Vous n'en trouverez pas deux comme elle.

Nous cherchons : pour **SIERRE** et **NENDAZ**

vendeuses

pour **VERBIER** et **NENDAZ**

jeunes filles
pour juillet-août

Veillez vous annoncer en retournant le talon ci-dessous dûment rempli à :
Administration La Source
Rue de la Dent-Blanche, 1951 Sion

Je m'intéresse à la place de

Nom Prénom

Age Libre dès le

Adresse NP/Localité

Tél.

cherche pour sa succursale de **SION**
pour début juillet ou date à convenir

employée de bureau qualifiée

Conditions souhaitées :

- habile sténodactylo
- bonne formation commerciale et générale acquise par quelques années de pratique

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres de service manuscrites accompagnées des documents traditionnels ou de se présenter directement à :

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA, succursale N° 9
rue de la Piscine 20, 1950 SION
Tél. 027/22 83 93

Concert de valeur des élèves de M^{lle} Fialovitsch

SIERRE. - Une bonne centaine de personnes s'étaient donné rendez-vous à la grande salle de l'hôtel de ville pour assister à un concert donné par « L'Ensemble des jeunes de M^{lle} Fialovitsch ». Ce professeur admirable réunit chaque année ses meilleurs élèves pour donner un concert public. La nouvelle « cuvée » 1976, a interprété sous la direction de M^{lle} Fialovitsch, des œuvres de Haydn, Tartini, Depardieu, etc. De très bons solistes ont rapporté leur concours dans diverses interprétations, notamment

Christophe Pfammater à la flûte, Yvette Aeschlimann et Erwin Willa au violon, Elisabeth Rubi au violoncelle et Martine Depardieu au piano. Le continuo était tenu par Marie-Thérèse Imhof.

Des pommes pour la Croix-Rouge

La section de Sierre, dans le cadre de la collecte de mai, mettra des pommes en vente le samedi 22 mai.

Réservez lui un bon accueil !

Cet orchestre formé pour la circonstance, avec de très jeunes élèves, méritait les longs applaudissements que lui rendit les auditeurs.

La journée des rogations à Ayer

Les bourgeois d'Ayer sont convoqués le lundi 24 mai prochain à 9 h. 30 à la salle bourgeoise.

Le programme de cette journée des rogations est le suivant :

A 9 h. 30 : ouverture et prières ; assermentation des entrages ; assermentation des serviteurs et des procureurs ; lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; rapport de la commission des vignes ; rapport de la commission des forêts ; propositions diverses.

A 14 heures : enchères des bois ; enchères des vivres.

Clôture à 17 heures.

Les bourgeois d'Ayer sont convoqués, elles, le dimanche 30 mai, à 14 heures, également à la salle bourgeoise du village.

Pipe-Club de Sierre

La prochaine « bouffe-arde » aura lieu ce soir mercredi, à 20 heures, à la salle des chevaliers au relais du Manoir.

Votation cantonale des 28, 29 et 30 mai 1976

L'assemblée primaire de la commune de Sierre est convoquée pour les 28, 29 et 30 mai 1976, à l'effet de se prononcer sur les objets suivants :

- l'initiative populaire du 20 avril 1971, complétée par le Grand Conseil le 21 mars 1976, pour une fiscalité cantonale et communale plus sociale par la révision partielle de la loi fiscale du 6 février 1960 ;

- la loi fiscale du 10 mars 1976, élaborée par le Grand Conseil.

L'horaire d'ouverture des bureaux de vote a été fixé comme suit :

Bureau de Sierre (hôtel de ville). - Vendredi 28 mai 1976 : de 17 à 19 heures ; samedi 29 mai 1976 : de 10 à 12 h. 30, de 16 à 19 heures ; dimanche 30 mai 1976 : de 10 à 12 h. 30.

Bureau de Granges (école communale). - Samedi 29 mai 1976 : de 18 à 19 heures ; dimanche 30 mai 1976 : de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Bureau de Noës (école primaire). - Samedi 29 mai 1976 : de 18 à 19 heures ; dimanche 30 mai 1976 : de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Les citoyens empêchés de participer au vote ordinaire en raison de l'exercice de fonctions ou d'emplois publics ou de travaux dans les entreprises à travail continu, peuvent voter en mains du président, au greffe communal, le mercredi 26 mai 1976 de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures.

Les citoyens qui remplissent les conditions posées pour le vote par correspondance doivent en faire la demande écrite, avec indication précise des motifs à l'administration communale. Cette demande doit être formulée au moins 10 jours avant le dimanche de la votation, soit au plus tard pour jeudi 20 mai 1976. Aucune demande tardive ne peut être acceptée.

Les militaires entrant au service entre le 20 et 30 mai 1976, peuvent remettre leur suffrage au président de la commune, la veille ou le jour de leur entrée en service, pendant les heures d'ouverture des bureaux communaux.

Pour être admis à voter, la présentation de la carte civique est obligatoire.

PETITS ÉCHOS DU FESTIVAL

Les musiciens de la Marcelline étaient heureux, hier matin, en voyant leur fanfare en 1^{er} page de notre édition d'hier. Cette société met actuellement un sérieux coup de collier pour participer - avec la Gérodine - à la Fête fédérale de musique les 19 et 20 juin.

Otto Montani est l'un des musiciens les plus méritants. Ce membre de l'Harmonie de Salquenen totalise 65 ans de

musique. Il n'est pas sur le point d'abandonner.

Le 77^e Festival des musiques des districts de Sierre et Loèche aura lieu l'an prochain à Granges et sera organisé par la Stéphanie.

A l'occasion du 76^e Festival, 27 vétérans ont reçu leur insigne de la Fédération (nous attendons la liste) pour leurs 25, 35 et 50 années de musique.

Jeudi, fête de l'Ascension

Horaires de nos bureaux Avis à nos annonceurs

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion SA (IMS), de l'Imprimerie Beeger SA (IBS) et du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » (NF) suivront l'horaire ci-après :

MERCREDI 26 MAI : ouverts jusqu'à 17 heures.

JEUDI 27 MAI : IMS et IBS fermées toute la journée. Les bureaux rédactionnels du « NF » seront ouverts dès 20 heures.

Le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » ne paraîtra pas le jeudi 27 mai, jour de l'Ascension.

L'édition du jeudi 27 mai est supprimée, aucune distribution postale n'ayant lieu. Les annonces prescrites pour ce jour seront soit avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du vendredi 28 mai doivent être en notre possession le mardi 25 mai à 12 heures, celles pour l'édition du 29 mai le mercredi 26 mai à 12 heures.

Les avis mortuaires pour l'édition du vendredi 28 mai doivent être envoyés par exprès, ou alors téléphonés le 27 mai dès 20 heures au (027) 23 30 51.

Nous souhaitons une bonne fête à tous nos lecteurs et annonceurs.

L'administration.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Le petit écran a offert, hier, aux téléspectateurs qui ont suivi le programme de la Suisse romande une soirée qui alla crescendo.

Tout commença fort mal, comme c'est souvent le cas, avec un jour, une heure consacré aux affrontements entre forces de l'ordre israéliennes et Arabes occupés en Cisjordanie. En fait d'informations, nous avons plutôt eu droit à un réquisitoire antijuif. Les Israéliens, en effet, d'après les gens de la TV et les Arabes, à qui ils avaient complaisamment donné la parole, manquent totalement d'imagination politique et compensent leur défaut d'intelligence par la force, la brutalité et par une oppression « fasciste ». Pour nos informateurs patentés, l'intelligence serait sans doute, pour les juifs, de se retirer de partout, de tout rendre, en n'exigeant rien en contrepartie et en attendant que messieurs les Arabes lancent une nouvelle attaque visant à détruire complètement leur pays et à les rejeter à la mer. En ne voyant dans les Arabes que d'innocentes victimes, la TV fait le même et spécieux raisonnement qui est le sien, lorsqu'elle considère par exemple les prisonniers également ou à peu de chose près comme des victimes de la société. Il est en effet trop ardu pour certaines cervelles embrumées de se demander pourquoi les Arabes sont encore occupés et pourquoi les juifs ne peuvent plus avoir confiance qu'en eux-mêmes, en leurs forces et en leur détermination. Si les Arabes désirent vraiment la paix, ils pourraient, semble-t-il,

commencer par accepter de discuter ses conditions avec leurs adversaires. Mais ces cris, que l'on entend en Cisjordanie : « Nous tuons les juifs », sont-ils vraiment des cris de paix ?

Sans nous enthousiasmer, Nick Verlaine nous changea ensuite quelque peu les idées. Tout en ayant le mérite d'être farfelu, de ne pas se prendre au sérieux, cette série a en revanche contre elle la faiblesse de son scénario.

Le point fort de la soirée était sans conteste Dimensions, cette excellente émission qui, hier soir, se préoccupait fort justement de l'habitat. Pour une architecture au service de l'homme et non étouffant, frustrant ce dernier, voilà la juste revendication que ses réalisateurs ont formulée. Il est en effet urgent de revoir la conception de nos habitations, tant dans leur aspect extérieur que dans leur agencement intérieur. Rendre à l'homme, à l'usager, la possibilité de se choisir, de se créer sa maison, son appartement, voilà ce qui semble, aujourd'hui où fleurissent ces tours et grands ensembles sans aucune âme, tous standardisés, encore une utopie. Mais une utopie vers laquelle on doit s'efforcer d'aller, avec l'aide de la technique moderne. Déjà certaines maisons expérimentales permettent à leurs locataires, grâce à un système de parois amovibles, de se choisir des appartements sur mesure. Alors rien ne sert de se désespérer, il n'est peut-être pas si lointain le temps des maisons et des appartements à la carte !

(R)

Changement d'horaire dans le service postal des voyageurs

BERNE. - A l'occasion du changement d'heure du 30 mai, l'entreprise des PTT apportera dans le secteur du service postal des voyageurs une série de changements et d'améliorations. Outre certaines adaptations de moindre importance dans le réseau des lignes, il faut relever en premier lieu quelques augmentations du nombre des courses. L'innovation la plus intéressante est sans doute le « San Bernardino-Express » qui assurera à l'avenir une liaison rapide entre Coire et Bellinzona. Aux changements relativement modestes dans le réseau des lignes font face de nombreuses améliorations d'horaire. En Valais, on enregistre des augmentations du nombre des courses sur la ligne Brigue-Birgisch.

Autres innovations

Les innovations suivantes sont enfin à mentionner : la station postale de Saas-Fee qui est déjà en exploitation, et la mise en service pour la première fois de bus articulés à Berne (principalement sur la ligne du Kappelenring) et sur la ligne Sion-Ardon.

Assemblée générale de Ciba-Geigy

Chiffre d'affaires : - 3 %

BALE. - L'assemblée générale ordinaire de Ciba-Geigy SA s'est tenue mardi à Bâle à la halle des congrès de la Foire suisse d'échantillons, en présence de 2205 actionnaires représentant au total 2 415 489 voix.

Le rapport de gestion pour l'année 1975, approuvé par l'assemblée générale, fait état, relativement à l'année précédente, d'une diminution du chiffre d'affaires du groupe de 3 %, ce qui porte ce dernier à 9035 millions de francs. Le chiffre d'affaires de la maison mère a été de 3235 millions de francs, ce qui représente une baisse de 8 %. Le bénéfice net de Ciba-Geigy SA s'est élevé à 112 millions de francs. L'assemblée a approuvé le versement d'un dividende de 22 francs par titre sur le capital actions et bons de participation, qui est au total de 485,1 millions de francs.

M. Hans Lyner, ayant atteint la limite d'âge, s'est retiré du conseil d'administration, M. Emanuel Meyer ne s'est pas présenté pour une réélection. M. Hans Heinz Meiner, avocat, a été élu au conseil d'administration.

De la Raspille au glacier du Rhône

REGAIN D'INTÉRÊT POUR LE MARCHÉ DE STALDEN

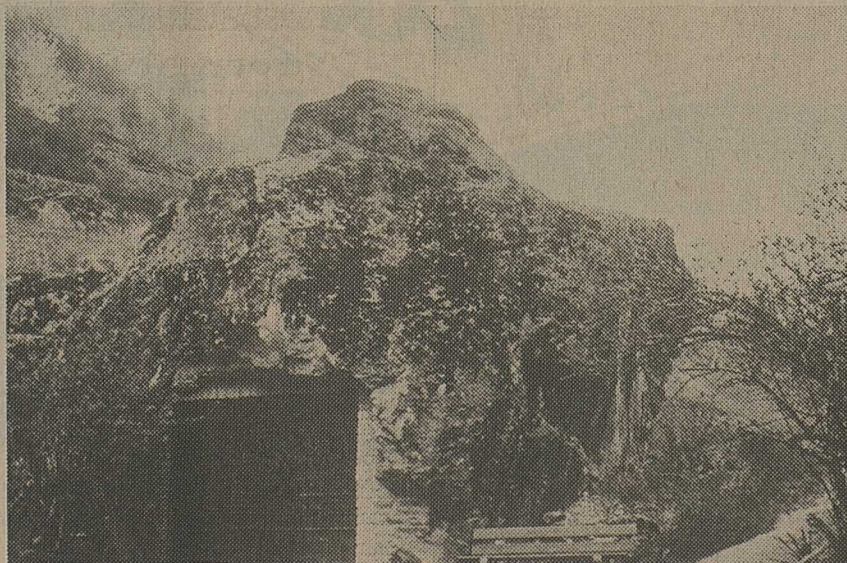


Une vue de la manifestation tenue hier sous une chaleur torride.

STALDEN. - Hier, par une chaleur torride, le marché de Stalden a connu un certain regain d'activité. Une trentaine de camelots avaient effectivement monté leurs bancs sur la place principale du village. L'intérêt général ayant été supérieur à celui enregistré l'an dernier, il ne fait pas de doute que les orga-

nisateurs de la manifestation récidiveront à la prochaine occasion. Rappelons que dans le temps Stalden constituait le centre des marchés pour les vallées de Saas et de Saint-Nicolas. Il n'y a donc pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même dans l'avenir.

Notre-Dame des Sept Douleurs



TÄSCH. - Pour la découvrir, il faut abandonner la rive droite de la Viège en gare de Täsch, suivre pendant quelque 300 mètres le côté gauche du cours d'eau en direction de Zermatt puis prendre un chemin de campagne à peine battu. Au pied du coteau, sous un gigantesque bloc de rocher, on la trouve finalement cette chapelle insolite, dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs, installée dans une caverne depuis le début du siècle passé et se présentant encore dans toute la splendeur du premier jour de son existence.

Elle a été édifée sur le chemin des touristes, pèlerins et marchands de l'époque empruntant le col du Théodule pour franchir le Mont-Rose. Avant et après les grandes difficultés de la traversée alpestre, le piéton avait l'habitude de s'y recueillir. La motorisation de ce siècle n'a cependant pas fait oublier ce temple hors des chemins battus, mais où l'on se sent si près du Tout-Puissant.

Notre photo : sous un énorme rocher descendu de la montagne, a été édifée l'insolite chapelle de Notre-Dame des Sept Douleurs de Täsch.

Campagne d'information du Département des travaux publics Dernière étape

RAROGNE. - Dans le cadre de sa campagne d'information organisée au niveau des districts, M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, assisté de son état-major et du préfet Peter von Roten, se trouvait, hier à Rarogne, à disposition des communes intéressées en vue de mettre en lumière l'activité exercée par son département, dans la région. Toutes les municipalités concernées étaient représentées par un ou plusieurs délégués. La route du Lötschberg, les traversées des voies ferrées en rapport avec la construction de la double voie et de l'autoroute ; la nouvelle artère entre Eischoll et Unterbaech dont les travaux débuteront dans le courant de ces prochaines semaines ; l'amélioration de la route entre Goppenstein et Blatten ; l'aménagement des voies d'accès à Ausserberg et Hohtenn ; le travail de l'architecte cantonal quant à l'édification de nouveaux bâtiments d'utilité publique ainsi qu'au maintien des édifices historiques en collaboration avec le Heimatschutz ; la correction des cours d'eau ; l'utilisation et le nouveau tarif des forces hydrauliques ; la discipline de la route et ses différents aspects dans le domaine de la signalisation et de la préservation des accidents ; l'entretien des différentes chaussées ; l'appréciable travail exercé en coulisses par les services juridiques et administratifs ; le secteur des forêts et de la planification ont constitué le thème des principales observations suivies d'une discussion nourrie.

L'opération a été jugée enrichissante par l'assistance. Plusieurs orateurs, le préfet en tête, ont dit tout le bien qu'elles pensent de cette initiative d'ordre informatif et souligner les bons rapports que les représentants du district entretiennent avec les différents services de l'Etat du Valais en général et ceux du DTP, en particulier. La présente séance mettait un terme aux pérégrinations entreprises dans le Haut-Valais. Elles trouveront prochainement un point final à l'échelle cantonale, à Saint-Maurice à l'occasion de la réunion réservée à ce propos au district aaronaïs. Du côté haut-valaisien, le résultat de cette campagne est extrêmement positif. Il en sera certainement de même pour l'ensemble du canton, si l'on en croit du moins les échos favorables qui nous sont parvenus à ce sujet.

Qu'il nous soit donc permis de féliciter M. Steiner pour son initiative

It.

Imposantes funérailles de M. Anton Gentinetta

BRIGUE. - Les obsèques de M. Anton Gentinetta, victime samedi d'un accident tragique de la circulation, se sont déroulées hier à Brigue en présence de toute la population. On a également noté la présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles. M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, entouré de plusieurs députés et présidents de commune, était également présent. Les sociétés dont le défunt faisait partie, le Groupement valaisien des entrepreneurs en construction, les associations culturelles ou sportives locales, le Ski-Club alpin, étaient représentées par leur propre fanion ou leur délégation respective.

L'office funèbre a été concélébré par plusieurs prêtres, professeurs du collège

et desservants des paroisses environnantes. La vie exemplaire du disparu a été retracée.

M. Gentinetta laisse effectivement le souvenir d'un homme profondément chrétien, grand travailleur et respectueux du prochain, un ami sincère de la montagne, un sportif dans le vrai sens du mot. Tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et d'apprécier ses qualités de cœur lui doivent beaucoup. Ses semailles, au sein de la jeunesse notamment, ne resteront certainement pas sans lendemain.

A sa famille si cruellement éprouvée ainsi qu'à tous ceux que cette mort afflige, nous réitérons l'expression de notre sympathie émue.

It.

Blue Jeans

Plus avantageux que jamais,
confortables, décontractés.



Denim-jeans délavés, dans le coloris original bleu indigo. De coupe jeune et «relaxé». Deux poches devant et derrière. Tailles 36-42. **29.-**

Blouse assortie dans un patchwork très gai, quadrillé madras. Pur coton. Tailles 36-42. **20.-**

Jupe salopette originale, ornée d'un gai patchwork. En coton Denim délavé dans le coloris original bleu indigo. Tailles 34-42. **49.-**

Blouse polo assortie très seyante, fermeture à glissière. En jersey pur coton. Coloris rouge/blanc, blanc/marine ou marine/blanc. Tailles S, M, L. **22.-**

CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Annonces diverses



Fr. 1.40

En achetant vos cigarettes goût Maryland, comparez les prix. Et que le meilleur gagne.

Particulier cherche à acheter

chalet

Région Montana-Crans

Faire offres à André Bitz
3958 Saint-Léonard

Enchères publiques

Le samedi 22 mai 1976, au café Giroud, à Martigny-Croix, à 14 h. 30, les hoirs de Jean Saudan d'Emmanuel vendront aux enchères publiques, en bloc plusieurs parcelles, sises sur Martigny-Combe, au-dessous du col de la Forclaz, de nature prés, pâturages avec ancien chalet, d'une surface totale de 22 307 m2.

Le prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères.
p.o. Francis Thurre, notaire

A vendre à Sion près centre professionnel et Migros

appartement 3 1/2 pièces
appartement 4 1/2 pièces

Bonne situation
Prix raisonnable

Agence Immobilière Gédéon Barras SA
Pl. du Midi 40, Sion
Tél. 027/23 37 77
36-268

Champlan A louer studio
Fr. 175.- + charges
studio meublé
Fr. 200.- + charges

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
Tél. 027/22 41 21
36-246

Machines à laver
Linge - Vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites. Grandes facilités sans acompte à la livraison, Réparation toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 026/7 33 25

M OUEST Pour tracteur
Toyota Crown 2600, blanche, 1974, 36 000 km
Vendue expertisée
Occasions de toutes marques
GARAGE MAJESTIC-OUEST
1022 CHAVANNES-Renens
Tél. 021/35 11 11

Pour votre publicité 027 21 21 11

Les plus belles listes de CADEAUX de MARIAGE avec photo couleur et ristourne

Constantin fils s.a. sion

Par 52 voix contre 10

Le Heimatschutz dit oui à la loi sur l'aménagement du territoire

BERNE. - Au cours de l'assemblée « du Heimatschutz », ligue pour la sauvegarde du patrimoine national, qui a eu lieu au cours du week-end dernier, les délégués des 22 sections de l'organisation ont voté, après avoir entendu un exposé du conseiller fédéral Kurt Furgler, en faveur de la loi sur l'aménagement du territoire, loi qui sera soumise au peuple et aux cantons suisses le 13 juin prochain. Cette adhésion à la loi a été prononcée par 52 voix contre 10 et une trentaine d'abstentions.

Huit quinquaux de cigarettes suisses découvertes en Italie

COME. - Huit quinquaux de cigarettes blondes, provenant de Suisse, ont été saisies par la police de la province italienne de Varèse. Les « carabinieri » qui passaient dans la région ont contrôlé quatre individus en train de décharger un camion. Apparemment, le véhicule contenait des caisses d'oignons. La police a découvert les cigarettes sous les légumes et a appréhendé les quatre hommes.

†

A l'aube du 18 mai 1976, il a plu au Seigneur de rappeler à lui, à l'âge de 44 ans, sa servante

Madame Marguerite VUADENS-POT

vous font part de leur peine :

Otto VUADENS-POT et ses filles Chantal et Véronique, à Vouvry ; Antoine et Eliane ORTELLI-DELEZ-POT, à Vouvry ; Flavie et Charles CORNUT-POT, leurs enfants et petits-enfants, à Vouvry et Muraz ; Ruben et Marie POT-CARRAUX, leurs enfants et petits-enfants, à Vouvry et Bussigny ; René et Jeanne POT-LAUNAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ; Françoise et Bernard OBERHOLZER-ORTELLI et leur fils, à Collombey ; Louise VUADENS-FELLI, ses enfants et petits-enfants, à Vouvry et Genève ; Amélie et Alphonse GENIN et leur fils, à Vouvry ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvry, le jeudi 20 mai 1976, à 15 heures.

Départ du convoi : place Communale.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Pensez aux missions du père Tornay.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'ARTM-Valais, giron de Monthey

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Adolphe STEFFEN

son membre vétéran.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La section des samaritains de Massongex

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gérard OREILLER

frère et beau-frère de M^{me} Colette Cet-tou, de M. et M^{me} Jean Oreiller et de M^{me} Adrienne Oreiller, membres actifs.

†

Le FC vétérans Massongex

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gérard OREILLER

frère de M. Jean Oreiller, membre actif.

Mademoiselle Evelyne STEFFEN, à Monthey ; Mademoiselle Marie-Antoinette STEFFEN, à Monthey, et son fiancé ; Monsieur Raymond MULLER, à Aigle ; Madame veuve Constance BULLIARD-BONGARD, à Marly ; Madame veuve Anna MEIER-STEFFEN, à La Tour-de-Peilz, ses enfants et petite-fille, à Chexbres et Martigny ; Madame Marie STEFFEN, à Clarens ; Mademoiselle Sarah STEFFEN, à Saanen ; Madame et Monsieur Erich KOHLI-STEFFEN, à Gsteig, et famille ; Madame veuve Simone STEFFEN-DELESSERT, à Gstaad, et famille ; Monsieur Louis BULLIARD, à Marly, et famille ; Madame veuve Marie-Louise VONLANTHEN-BULLIARD, à Genève, et famille ; La famille de feu Jules GREMAUD-BULLIARD ; Madame et Monsieur Marcel CHAVAILLAZ-BULLIARD, à Ecuwillens, et famille ; Mademoiselle Agnès BULLIARD, à Marly ; Madame Denise BULLIARD, à Fribourg ; Monsieur Constant BULLIARD, à Marly ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Adolphe STEFFEN

retraité Ciba

leur très cher père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, décédé à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, le mardi 18 mai 1976, à l'âge de 66 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le jeudi 20 mai 1976.

Culte protestant en l'église catholique à 14 h. 30.

Honneurs à 15 heures.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé, Saint-Maurice.

Domicile de la famille : rue des Anges 8, Monthey.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La direction, le personnel et les retraités de Ciba-Geigy S.A., à Monthey

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Adolphe STEFFEN

leur ancien collaborateur et collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Mademoiselle Agnès ROH, à Leytron ; Monsieur et Madame Simon ROH-ROSSIER, leurs enfants et petits-enfants, à Leytron et Genève ; Monsieur et Madame Ignace ROH-RUDAZ, leurs enfants et petite-fille, à Saint-Maurice et Sion ; Madame et Monsieur Marc CHRISTE-ROH et leurs enfants, à Leytron ; Mademoiselle Monique ROH, à Leytron ; Mademoiselle Christiane ROH, à Leytron ; La famille de feu Jean-Baptiste ROH, à Leytron, Monthey, Lausanne, Genève et Conthey ; La famille de feu Lazare CHESEAUX, à Leytron, Vétroz et Conthey ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean ROH

médaillé Bene Merenti

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain et cousin, survenu le 18 mai 1976, dans sa 63^e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le jeudi 20 mai 1976, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'Administration communale de Leytron

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean ROH

frère de son ancien président Simon Roh et de son employée dévouée Monique Roh.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Dorothee ARCHIMI-KOHNKE, à Puidoux ; Monsieur et Madame Frank ARCHIMI-DUFOUR et leur enfant, à Essertines-sur-Yverdon ; Madame et Monsieur Roberto PEREZ-ARCHIMI et leur enfant, à Puidoux ; Mademoiselle Danielle ARCHIMI, à Puidoux ; Pascal et Arielle ARCHIMI, à Puidoux ; Madame Julie ARCHIMI, à Vevey, et famille ; Monsieur et Madame Marcel ARCHIMI, à Lausanne, et famille ; Monsieur et Madame Archimède ARCHIMI, à Yverdon, et famille ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse d'être séparés pour un temps de

Monsieur Henri ARCHIMI

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, qui s'en est allé auprès du Seigneur le 17 mai 1976, dans sa 56^e année.

Dieu est amour

L'inhumation aura lieu à Chexbres, le jeudi 20 mai 1976.

Culte à 15 heures au temple.

Départ à 15 h. 20.

Honneurs à la sortie du cimetière.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Saint-Martin, à Vevey, où les fleurs peuvent être déposées.

Domicile de la famille : En Publoz, 1604 Puidoux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Octave TAGAN

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier au docteur Mazzone, aux voisins de la Reconfière, aux pompiers, à l'Inspectorat cantonal du feu, au Groupement des instructeurs sapeurs-pompiers, à l'Association des sapeurs-pompiers du Bas-Valais, aux classes de 1924 et 1928, à la ville de Monthey, à l'Association des employés de la commune de Monthey, aux employés des Services industriels, à l'Auto-Moto-Club, à la direction et au personnel de Taxiphone.

Monthey, mai 1976.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur
Elie
GILLIOZ

Madame
Louise
GILLIOZ

née Locher



1953 - 1976



1966 - 1976

Tant d'années se sont écoulées depuis le jour où vous nous avez quittés en nous laissant éplorés sur cette terre. Le temps atténue la douleur, mais n'efface pas le souvenir de ceux qu'on a aimés.

Une messe d'anniversaire aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le lundi 24 mai 1976, à 19 h. 30.

Vos enfants et familles

Nendaz, mai 1976.

«La ceinture qui tue» ou du simple accident à l'assassinat légal

M. Jérôme Spycket invité de l'ACAT-Valais

SION. — La ceinture de sécurité, et surtout l'obligation d'en user décrétée par le Conseil fédéral, étaient hier soir le thème de la réunion organisée par l'Association valaisanne contre les abus technocratiques (ACAT-VS). L'aula du collège de Sion était malheureusement occupé, pour cette importante circonstance, par un public trop clairsemé. Consolation pourtant, pour les organisateurs : le nombre des signatures recueillies par leur pétition, lancée voici trois semaines maintenant, s'établissait, hier soir, à quelque 21 400. Il faut d'ailleurs noter, à ce propos, que la collecte de signatures se poursuit pour près d'un mois encore, et qu'en outre, le mouvement commence à se dessiner sérieusement dans le Haut-Valais aussi. Jusqu'ici, cette partie de notre canton avait fourni 10 % environ des signatures.

Hier soir, donc, l'invité de l'ACAT était M. Jérôme Spycket, auteur du livre *La ceinture qui tue*, paru en France. La section mère de l'ACAT, celle de Vaud, avait également envoyé quelques représentants, notamment M^r Reut et M. Claude Paschoud, respectivement président et vice-président, la soirée étant menée par M. Jean Gay, de Martigny, président de l'ACAT-VS.

C'est M. Paschoud qui présenta l'ACAT et ses buts, que nous avons déjà exposés dans de précédentes éditions, et sur lesquels nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir. En ce qui concerne plus particulièrement le problème du port obligatoire de la ceinture de sécurité, M. Paschoud passa en revue les divers moyens de la combattre, en rappelant que c'est au premier chef le principe de la liberté individuelle et du libre arbitre que défend l'ACAT contre — comme son nom l'indique — les abus technocratiques. Car c'est bien la seule liberté individuelle qui est atteinte par l'autorité fédérale, puisque le fait d'attacher ou non sa ceinture ne concerne que soi-même, sans que personne d'autre n'ait à en subir les conséquences, néfastes ou avantageuses.

Quelle voie choisir ?

La voie du référendum, rappelons-le, est à exclure d'emblée, puisqu'une telle démarche n'est possible qu'à l'encontre d'une loi fédérale, et qu'en l'occurrence on se trouve face à une ordonnance du Conseil fédéral. De son côté, une initiative pourrait entrer en ligne de compte. Au vu du succès rencontré par les pétitions lancées dans divers cantons, la récolte des 50 000 signatures nécessaires ne devrait pas poser de problème. Mais quel serait le texte de cette initiative constitutionnelle ? Va-t-on insérer dans la Constitution de notre pays le port facultatif de la ceinture ? Au surplus, on sait que Berne a la faculté de faire traîner fort longtemps une initiative avant de la soumettre au vote. Après quelques années, on peut donc imaginer que le peuple pourrait s'être novicement habitué à cette nouvelle brimade qui, note M. Paschoud, marque un pas dangereux vers le totalitarisme.

Troisième possibilité : la pression politique. C'est la solution qui a déjà été retenue lorsqu'on a opté pour la pétition, laquelle

est destinée à soutenir les interpellations qui ont été faites aux Chambres. Certes, l'ACAT n'a pas la naïveté de voir dans le choix de la pétition une panacée. Faut-il rappeler que la pétition pour le maintien de la cavalerie, couverte de 430 000 signatures, est restée lettre morte ? Les responsables de l'association pensent toutefois qu'il est important que le Conseil fédéral sache à quoi s'en tenir quant à l'opinion de ses administrés, même s'il est parfois difficile de reconnaître une erreur et de faire marche arrière.

Enfin, il existe une quatrième possibilité d'intervention : le recours de droit public au Tribunal fédéral. A ce propos, il semble que les juristes soient quelque peu partagés. En tout état de cause, cette solution est actuellement à l'étude, et l'ACAT attend les rapports de juristes éminents. Certains d'entre eux — on peut d'ores et déjà le signaler — estiment qu'il n'était pas possible au Conseil fédéral de se baser sur l'article 57 premier alinéa de la LCR (article qui consiste en une délégalation de compétences) pour édicter son ordonnance, cette dernière relevant d'ailleurs, par exemple, de la santé publique que de la circulation routière. Attendons donc, avec l'ACAT, les rapports des hommes de droit.

Même si la ceinture était une panacée...

M. Jérôme Spycket est parti en croisade non pas contre la ceinture, mais contre le caractère obligatoire de son port décrété dans son pays, la France, avant qu'il ne le soit chez nous. « S'il n'y avait pas obligation, dit-il, jamais je n'aurais écrit mon livre, et je ne serais d'ailleurs pas ici ce soir. »

Cette idée de base correspond donc parfaitement à celle de l'ACAT, et elle est primordiale. Cela dit, il existe un second postulat au départ, qui lui est étroitement lié : même si la ceinture était sûre et son usage positif à 100 %, le problème de la liberté individuelle resterait entier.

Or la ceinture n'est pas fiable à 100 %, tant s'en faut. Et comme il est difficile de mobiliser des gens, aujourd'hui en France (et en Suisse ?) pour la défense des libertés, explique M. Spycket, il faut bien en arriver à dénoncer les défauts de cet appareil,



De gauche à droite, MM. Jean-Pierre Favre, secrétaire de l'ACAT-VS, Claude Paschoud, vice-président de l'ACAT-VD, section-mère, Jean Gay, président de l'ACAT-VS, Jérôme Spycket, auteur du livre *La ceinture qui tue*, M^r Reut, président de la section vaudoise, et M. Benvenuti, du comité de l'ACAT-VS.

défauts sur lesquels le public doit être informé, et que malheureusement l'autorité tente par tous les moyens de camoufler.

C'est la raison pour laquelle *La ceinture qui tue* revêt un certain aspect technique, le problème, au reste, recouvrant aussi bien le domaine de la technique que ceux de la médecine, de la politique, du commerce (lire mercantilisme), de la morale et... de la mathématique élémentaire.

Notre propos d'aujourd'hui n'est pas de refaire la conférence de M. Spycket, dont les éléments se trouvent d'ailleurs admirablement exposés dans son livre ; mais il nous faut retenir, au titre de ligne de force, la mauvaise foi officielle qui se traduit principalement — outre dans des formules à l'emporte-pièce qui s'effondrent au moindre examen sérieux — dans des statistiques beaucoup plus proches de la spéculation et du délire que du simple bon sens arithmétique.

Et si M. Spycket vise la France et sa délégalation à la sécurité routière, ses remarques peuvent s'appuyer sans autre, hélas ! à la Suisse et à son BPA. Et nous espérons être solidement attachés lorsque nous parviendront les premières « statistiques » helvétiques sur le « bilan » de la ceinture de sécurité et de son port obligatoire...

« Statistiques » à sens unique

A noter d'ailleurs que si les adeptes du port obligatoire sont enclins à inventer des statistiques à la gloire de la ceinture, il n'existe nulle part, en revanche, une quelconque statistique de ses méfaits. Dans le même ordre d'idée, si l'on admet que la ceinture implique la rétention, et que la rétention exclut l'éjection, on s'aperçoit également qu'aucune étude n'a été faite, en

Europe, sur ladite éjection. « La survie après éjection est une légende », a dit un haut fonctionnaire français. Sans doute bien des personnes ne partagent-elles pas cette opinion, et parmi elles, en particulier, nombre de Valaisans ! Quant à la seule statistique qui existe, établie par l'université Cornell, aux Etats-Unis, elle indique ceci : sur une liste de 100 éjectés, 7 ont trouvé la mort. Or même si l'on admet un 40 % de blessés graves (et un 20 % de personnes indemnes), cela donne tout de même 93 % de survivants ; c'est ce que, dans les hautes sphères, on appelle une « légende »... Il importe de se montrer extrêmement circonspect dans l'appréciation des chiffres et slogans

fabriqués par les technocrates et jetés en pâture au bon peuple.

En conclusion, M. Jérôme Spycket, citant le professeur Alois Werner, souligne que personne ne sait, au moment de prendre place dans une voiture, si le fait de s'attacher lui sera salutaire ou néfaste. Il est donc exclu que la décision appartienne à l'Etat.

Nous reviendrons notamment sur l'argument économique, souvent employé, en laissant pour l'heure le mot de la fin à M. Spycket : « Quant à l'automobiliste ceinturé de son propre gré meurt, c'est un accident ; mais s'il s'est attaché par obligation, c'est une forme légale d'assassinat ».

J.-P. Riodel

La famille de



Madame Aline BARTHOLDI

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès, remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée, par leur présence, leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Elle adresse un merci spécial à la clinique Bellevue à Montana, aux amies de la classe 1911, au révérend curé Masserey, à la direction et au personnel de nuit du *Nouveliste*.

Sion, mai 1976.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur Victor ZUBER

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leurs messages et leurs dons.

Un merci spécial au révérend curé de Bouveret, au docteur Zanetti de Vouvy, à la direction et au personnel de l'usine Dragoco, aux classes 1922 de Bouveret et Chalais.

Bouveret, mai 1976.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Nelly MONTANARI- POUSAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associées à son grand chagrin, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux locataires du bâtiment Giovanola et à la classe dames 1926.

Monthey, mai 1976.

Faire plaisir à ses dix enfants

NENDAZ. — M. Olivier Glassey, menuisier-charpentier bien connu dans la commune, porte allègrement ses 80 ans. A l'âge de 75 ans, il travaillait encore dans l'entreprise familiale, et il ne craignait pas de monter sur les toits pour exécuter différents travaux.

Mais un jour il s'est dit : « Maintenant je cède la place à mes enfants. » Il a quitté l'entreprise, tout en observant, d'un œil intéressé, ce qui se passait. Il n'a pas voulu bénéficier d'une retraite, pourtant bien méritée, ni rester inactif. Il a trouvé la solution

idéale. Si durant toute sa vie il a travaillé péniblement pour sa famille, il veut continuer à le faire. Il s'est mis tout simplement à confectionner des meubles et des objets divers pour ses dix enfants. Chacun reçoit le même meuble, le même objet, afin qu'il n'y ait pas de jaloux.

Dans la famille on a toujours eu un penchant pour les « réines ». M. Olivier Glassey, après avoir visité la foire de Saint-Ours à Aoste, s'est mis à sculpter un troupeau de dix vaches, car chaque enfant recevra une

pièce. C'est ce troupeau que nous avons eu le plaisir de découvrir à Basse-Nendaz.

Une poupée, revêtu du costume de Nendaz, a été confectionnée par M^{me} Glassey. Le petit rouet est une pièce qui a été faite par M. Glassey. Dans son attitude de berger, M. Olivier Glassey contemple son magnifique troupeau. On le croirait aux mayens ou à l'alpage. Nous félicitons M. Glassey pour son travail et son souci de faire plaisir à ses enfants, tout en se donnant une saine occupation.



M. Olivier Glassey observant son troupeau.

Photo NF

Les maîtres coiffeurs opposés à la TVA

ZOUG. - A l'occasion de leur 89^e assemblée annuelle, tenue dimanche et lundi à Zoug, les délégués de l'Association suisse des maîtres coiffeurs (ASMC) ont décidé de lutter contre l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il se sont également oppo-

sés à l'obligation d'afficher les pourboires et préoccupés du tort causé, selon eux, par les écoles privées au maintien du niveau professionnel dans la branche. Les délégués de l'ASMC, dont les débats étaient dirigés par M. Leibundgut, président central, ont

adopté une résolution dans laquelle ils se disent « convaincus de l'inopportunité de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée pour des raisons de politique économique et de politique d'entreprise ». Du point de vue politique, il ne serait « vraiment pas indiqué de vouloir grever d'impôts supplémentaires une économie qui est déjà appelée à lutter contre de rigoureuses difficultés structurelles et conjoncturelles, tout en s'efforçant par tous les moyens de maintenir l'emploi ».

M. Leibundgut a déploré que les espoirs de l'association de voir le métier de coiffeur exonéré de la TVA aient été anéantis : « Par son intention de l'y soumettre également, a-t-il déclaré, le Conseil fédéral a provoqué 6000 antagonistes de plus ».

Attaque à main armée à Genève Butin: 100 000 francs

GENEVE. - Deux bandits ont perpétré mardi matin à Genève une attaque à main armée contre une banque située au centre de la ville et ont emporté 80 000 à 100 000 francs.

Vers 9 heures, les deux hommes, armés de pistolets ont pénétré dans la banque et se sont dirigés vers le guichet du caissier. Là, ils ont exigé la remise de l'argent puis ont pris la fuite au volant d'une voiture, peut-être à plaques portugaises, volée récemment à Genève.

Ces deux bandits pourraient être les mêmes qui, la semaine dernière, ont tenté, sans succès, deux attaques contre des banques à Genève.

Les deux hommes sont âgés de trente ans environ, d'une taille de 175-180 cm et 170 cm respectivement, cheveux châtain clair. Le premier portait des blue jeans, un pull noir à col roulé et aurait eu le visage recouvert, probablement par un bas. Son complice portait une veste de cuir noir dont il avait relevé le col.

Le TCS-Jura contre la ceinture obligatoire

Au cours de sa récente assemblée générale, la section jurassienne du Touring-Club suisse a abordé divers objets liés à l'actualité et notamment la question de la construction de la route transjurane en faveur de laquelle l'assemblée a été unanime. A propos du port obligatoire de la ceinture de sécurité dans les localités, on a retrouvé presque la même unanimité pour s'y opposer et pour se féliciter des initiatives prises dans les cantons romands de Fribourg, Genève et

du Valais en vue de parvenir à faire rapporter cette mesure édictée par le Gouvernement fédéral. Les tésistes jurassiens n'ont toutefois pas eu l'idée ou le courage d'aller plus loin et de se mettre en devoir de lancer dans le Jura une campagne de signatures semblables à celles des autres cantons romands. Nous sommes persuadés cependant qu'un tel effort rencontrerait un large succès populaire.

V. G.

Procès de Lugano Qui a tué Kurt Gasch ?

LUGANO. - Le procès intenté au jeune Serge Margueron, du Mont-sur-Lausanne, s'est poursuivi mardi matin devant la cour criminelle de Lugano, par l'audition de l'inculpé et de l'épouse de la victime, Kurt Gasch, citoyen autrichien assassiné en juin 1974.

Serge Margueron, qui se déclare innocent, accusant son ami Bruno Santini d'être l'auteur du crime, est un enfant d'une famille aisée et respectable. Il avait tout ce qu'il voulait, mais cela ne semblait pas lui suffire puisqu'il a eu l'intention de se tuer. Quant à la victime, il a eu une vie conjugale tourmentée, comme devait le préciser sa femme devant la Cour. Riche héritière, Gloria Gasch était profondément éprise de son mari, qui profitait largement de la situation : c'était un escroc, auquel elle pardonnait cependant tout. La famille Gasch, qui a eu un enfant, s'était installée en 1963 au Tessin où le mari mena une vie mouvementée, avec des gens sans scrupules. Le divorce fut prononcé quand M^{me} Gasch apprit que son mari avait une liaison. Kurt Gasch a été tué à la veille de conclure une affaire qui aurait dû le sauver de la faillite.

Bruno Santini se borne lui à confirmer ses déclarations antérieures, niant qu'il ait participé au crime.

Ville de Genève NOUVEAU MAIRE

GENEVE. - Le conseil administratif (Exécutif) de la ville de Genève a élu hier son nouveau président qui est M. René Emmenegger (démocrate-chrétien). Le nouveau maire succède à Mme Lise Girardin (radical). Le conseil administratif, qui est composé de cinq membres, a d'autre part porté à sa vice-présidence M. Claude Ketterer (socialiste). Les deux autres membres du conseil administratif sont MM. Pierre Raisin (libéral) et Roger Dafflon (parti du travail).

GRÈVE DES EMPLOYÉS TECHNIQUES TESSINOIS

LUGANO. - Les employés techniques tessinois se sont mis en grève hier pour protester contre la dénonciation de leur contrat collectif de travail par les associations patronales. Cette grève, la première déclenchée au niveau cantonal dans l'après-guerre, a été organisée par les syndicats des ou-

vriers du bois et l'organisation chrétienne sociale du Tessin.

La journée de grève a commencé par une manifestation à laquelle ont participé environ 250 travailleurs et apprentis, en présence d'un représentant du syndicat suisse du bâtiment et du bois (FOBB). Les

manifestants ont débattu de la meilleure méthode à suivre pour obtenir gain de cause, soit la simple reconduction du contrat collectif en vigueur. Ils ont notamment envisagé un recours auprès de l'Office cantonal de conciliation et le déclenchement d'une grève de durée illimitée.

Demain à Yverdon, inauguration de l'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud

Préalablement installé dans les locaux de l'école des métiers de la ville de Lausanne, le technicum cantonal vaudois, né d'une décision du Grand Conseil, le 16 mai 1956, fut ouvert pour former des ingénieurs-techniciens électroniques.

En 1959 déjà, neuf candidats obtenaient leur diplôme. De nombreux experts et professeurs affirmèrent bien haut que « Le niveau des cadres formés à Lausanne équivalait à celui des meilleurs techniciens suisses ».

La raison sociale fut modifiée et devint « Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud (ETSEV) », qui fut transportée au chemin de la Tour-Grise avant que soit décidée son implantation à Yverdon. La pose de la première pierre eut lieu le 12 octobre 1972 et la construction s'édifia d'après le projet de M. Claude Paillard, architecte.

En attendant qu'elle soit terminée, il fallut répartir les classes dans neuf bâtiments différents entre Tivoli, Sébeillon et la colline du Languedoc, parce que l'éventail de l'enseignement s'était considérablement élargi : des sections de mensuration et de génie rural, d'électronique, de mécanique avaient été créées, auxquelles s'ajoutèrent les sections de micromécanique et de génie civil.

Dans le courant de l'été et de l'automne 1975, l'ETSEV a pris possession des locaux à Yverdon.

Le bâtiment sera inauguré demain, jeudi, en présence de M. Ernest Brugger, conseiller fédéral, de M. Edouard Debétaz, président

du Conseil d'Etat, de M. Claude Paillard, architecte et de M. Georges Thalmann, directeur, qui prononceront des allocutions. Bien entendu, on verra affluer à Yverdon, de nombreuses personnalités, des experts, des professeurs et moult invités de haut rang.

L'ensemble architectural de l'ETSEV comprend trois parties distinctes : le tronc commun, les divisions, l'aula et le restaurant. Son volume est d'environ 115 000 m³ et les surfaces utiles de 25 000 m².

Le tronc commun a une forme très compacte, dictée par le souci de préserver les locaux d'enseignement du bruit de la future autoroute. Les quatre niveaux supérieurs sont décalés, ce qui permet un éclairage excellent des salles de cours.

Les divisions sont échelonnées en terrasses. Elles comprennent tous les laboratoires spécialisés.

Au sud-ouest du préau central sont placés l'aula, le restaurant et le logement du concierge. Ce groupe de construction est nettement séparé des bâtiments scolaires.

L'ETSEV - selon M. Georges Thalmann, directeur - est enfin installée dans des bâtiments construits spécialement en fonction de ses besoins et des buts.

C'est donc à Yverdon, à l'école technique supérieure de l'Etat de Vaud, que seront formés, dans les conditions les meilleures, des ingénieurs-techniciens et des géomètres-techniciens possédant les connaissances

théoriques et pratiques nécessaires pour exercer, selon les règles de l'art, les professions techniques de niveau supérieur.

L'ETSEV s'intègre dans le modèle d'organisation de l'enseignement recommandé par le Conseil de l'Europe. Ce modèle comprend trois niveaux : l'enseignement de base ou primaire ; la formation générale et technique (collèges secondaires, écoles de métiers ou professionnelles, gymnases, éco-

Ivre, il tue son amie, ivre aussi QUATRE ANS ET DEMI DE RÉCLUSION

ZURICH. - Un garçon de café de 35 ans a écopé hier de 4 ans et demi de réclusion, moins 277 jours de détention préventive, pour meurtre de son amie, Eva H., le 14 août dernier. La victime et le meurtrier étaient ivres au moment du drame, leur taux d'alcoolémie dépassant 2 ‰. La Cour suprême zurichoise a donc reconnu au prévenu une responsabilité limitée, et a réduit la peine en conséquence.

Le prévenu et son amie se connaissaient depuis six mois environ et, outre leurs relations personnelles et intimes,

avaient l'habitude de boire exagérément. La femme, qui présentait un terrain favorable aux dépressions nerveuses, avait fait plusieurs tentatives de suicide.

Le jour du drame, tous deux étaient pris de boisson. La femme entama un véritable réquisitoire contre les hommes, les accusant d'être tous des « salauds », tout juste capables d'aller au lit avec les femmes. Fou de rage, l'homme se rue sur sa compagne étendue sur le lit et la frappa à mort. Il avertit lui-même la police quelque temps plus tard.

Le PDC s'implante dans le Jura bernois

Les sections des districts de Courtelary, La Neuveville et Moutier, du parti démocrate chrétien, ont pris la décision de se constituer en Fédération autonome du Jura-Sud, étant donné que les préoccupations politiques de ces sections diffèrent sensiblement de celles qui sont le lot des sections du Jura-Nord, lesquelles vont d'ailleurs constituer aussi une section cantonale qui se rattachera au PDC suisse.

Le parti est relativement peu implanté dans les vallées méridionales du Jura et il devra désormais se lancer dans toutes les batailles politiques, au plan communal notamment. Ses attaches avec l'Unité jurassienne, mouvement regroupant les autonomistes, seront claires. Des liens subsisteront néanmoins entre les démocrates chrétiens du Jura bernois et ceux du futur canton, étant donné que le souci de la réunification du Jura est partagé par le PDC du futur canton et que cela ne saurait laisser les démocrates chrétiens du Jura-Sud indifférents.

C'est en juin prochain que l'assemblée constitutive du PDC du Jura bernois aura lieu et les statuts y seront adoptés. Des démarches seront ensuite entreprises pour

obtenir leur ratification par le PDC suisse. Bien que minoritaire, le PDC du Jura-Sud est appelé à y jouer un rôle non négligeable, d'autant que la région est au début d'une

lutte de longue haleine sur le plan cantonal en vue d'obtenir un nouveau vote d'auto-détermination.

V. G.

Les chrétiens sociaux jurassiens pour un salaire minimum garanti

Regroupant environ 14 % de l'électorat du futur canton, le parti chrétien social indépendant joue un rôle plus important que sa force numérique dans la vie politique du Jura. Ses prises de position résolument favorables à l'indépendance cantonale ne sont pas étrangères à ce phénomène, d'autant plus explicable que, par ailleurs, les chrétiens sociaux font preuve d'un réel souci social. C'est ainsi que dans la perspective de l'examen, par l'Assemblée constituante, des articles consacrés au travail, ils entendent obtenir que soit instauré le fameux salaire minimum garanti, dont on sait l'importance qu'il joue sur le plan social en France. Cette

notion serait certes nouvelle dans notre pays et il convient encore d'examiner quelles incidences un tel article impliqueraient sur le plan constitutionnel. Si l'on se souvient que le droit de grève n'a pas soulevé d'objections au sein de la Constituante, bien qu'il ne soit pas encore explicitement admis, il faut convenir que les revendications chrétiennes sociales concernant le salaire minimum garanti vont dans le même sens de la défense des travailleurs et il ne semble pas qu'elles doivent rencontrer une opposition majoritaire parmi les députés.

V. G.

Echecs - 7^{es} championnats suisses à Ascona

Les 76^e championnats suisses d'échecs qui viennent de débiter à Ascona et qui se dérouleront tout au long de la semaine, se disputent en trois catégories. Dans le tournoi national, qui regroupe pour la première fois 92 joueurs des catégories maîtres A, maîtres B et tournoi principal 1, des surprises ont eu lieu dès les premières rondes. Un des favoris, Heinz Wirthensohn, a dû concéder deux nulles à des joueurs moins connus. Le Valaisan d'adoption, Charles Partos a, pour sa part dû concéder une nulle à la deuxième ronde. Cependant, comme il a par ailleurs remporté trois victoires, il est bien situé à la deuxième place à une demi-longueur de Hansjürg Kaenel, le seul à avoir remporté les quatre premières parties.

Z'Berg 1 - 0; Issler - Renzo Castagna 0,5 - 0,5.

Classement des premiers après 4 rondes : 1. Kaenel, Berne 4 points ; 2. Renzo Castagna, Bienne, Erismann, Nidau, Partos, Martigny, Valencak, Baden 3,5 points ; 6. Engel, Birsfelden, Flückiger, Muttenz, Chr. Issler, Zollikon, Hofstätter, Bâle, Ludin, Zurich, Pongracz, Birsfelden 3 points, etc.

Principaux résultats

1^{re} ronde : Fiala - Kaenel 0 - 1 ; Partos - Hauser 1 - 0 ; Wirthensohn - W. Widmer 0,5 - 0,5 ; Rickenbach - Renzo Castagna 0-1 ; Persitz - Rindermann 1-0.

2^e ronde : Hälg - Persitz 1 - 0 ; Velte - Partos 0,5 - 0,5 ; Kaenel - Zollinger 1 - 0 ; Renzo Castagna - Kraiko 1 - 0 ; Hirsbrunner - Wirthensohn 0,5 - 0,5.

3^e ronde : Kaenel - Hälg 1 - 0 ; Partos - W. Seiler 1 - 0 ; Persitz - Bernasconi 1 - 0 ; Wirthensohn - Illi 1 - 0 ; Castagna - Hofstätter 1 - 0.

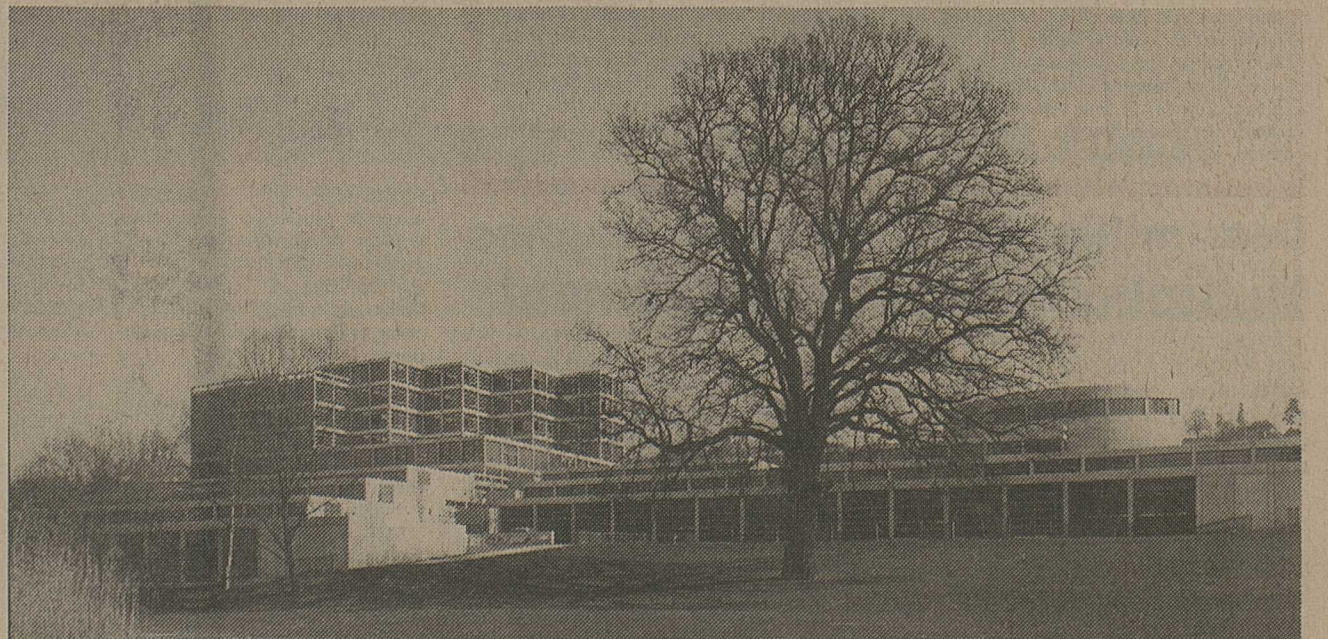
4^e ronde : Flückiger - Kaenel 0-1 ; Partos

Un homme en état d'ivresse meurt en cellule

COIRE. - Un homme en état d'ivresse, interpellé jeudi soir à Coire par la police et mis en détention pour qu'il retrouve ses esprits, a été retrouvé mort dans sa cellule vendredi matin. Une enquête a été immédiatement ouverte et une autopsie ordonnée. Il ressort de celle-ci que l'homme, qui ne présentait aucune trace de violence ni blessure, est mort d'une fracture du crâne. L'enquête n'a cependant pas encore permis d'éclaircir les raisons de l'accident.

f.-g. g.

Photo Wyder



Pendant la visite de M. Giscard d'Estaing LE « WASHINGTON POST » ATTAQUE LA FRANCE

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Au lendemain de l'arrivée du président Valéry Giscard d'Estaing aux Etats-Unis, le *Washington Post* lance une vive attaque contre la France. « En dépit de la disparition du général De Gaulle, ce pays reste le principal agent de division de l'Alliance atlantique », estime ce journal.

Il reproche également à la France de « continuer à esquiver sa plus simple obligation internationale en n'imposant même pas le minimum de contrôle sur les générateurs nucléaires qu'elle vend à d'autres pays ».

Joseph Kraft, dont la chronique paraît dans de nombreux journaux et qui est considéré comme un confident du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, écrit que le président Ford a toutes les raisons de faire pression sur le président Giscard d'Estaing au sujet du projet de vente par la France au Pakistan d'une usine nucléaire qui permettrait aux Pakistanais de fabriquer la bombe atomique. D'autres pays comme l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, et peut-être même la Syrie, suivraient alors, ajoute M. Kraft.

Le *Washington Post* prend également la France à partie pour ses ventes d'armes « sans souci d'en amortir les conséquences politiques ».

« Par exemple, elle a vendu des avions Mirage à la Libye en 1970, assurant à chacun qu'ils ne seraient pas utilisés contre Israël. Ils le furent. Maintenant M. Giscard d'Estaing proclame à grand bruit que les pays tiers ont besoin d'une alternative non américaine, non soviétique, afin de faire tourner les fabriques d'armes françaises », poursuit le journal.

EXTRÊMEMENT SATISFAISANT

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les présidents Valéry Giscard d'Estaing et Gerald Ford ont conclu leur dernier entretien, hier, à la Maison-Blanche par un examen général de « l'état extrêmement satisfaisant des relations actuelles entre les Etats-Unis et la France ».

Une déclaration publiée hier après-midi par le service de presse de la Maison-Blanche indique que la réunion d'hier matin a porté en partie sur les principaux problèmes

examinés à la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) qui vient de se tenir à Nairobi.

Ce dernier entretien a également été consacré à un examen de la situation internationale, y compris les événements actuels au Liban et au Proche-Orient.

La déclaration de la Maison-Blanche ajoute que M. Giscard d'Estaing et M. Ford ont discuté de la question de la non-prolifération nucléaire et du problème des garanties dans ce domaine.

Conte de fée à l'hôpital

LONDRES (ATS/AFP). - Une jeune Anglaise de dix ans, qui était dans le coma depuis douze jours à la suite d'une chute à bicyclette, a repris connaissance en entendant son air de musique préféré.

Désespérés de voir leur fille sans connaissance sur son lit d'hôpital, les parents de la petite Catherine Fisher, décidèrent de tenter l'impossible.

Ils apportèrent dans la chambre de leur fille un magnétophone sur lequel ils passèrent la bande de musique que la petite Catherine entendait tous les jours à son école de danse. Le miracle s'est produit. Catherine a ouvert les yeux pour la première fois depuis son accident et a souri à ses parents. Elle pourra reprendre une vie normale dans quelques jours.

URSS: encore un appel contre une injustice

MOSCOU (ATS/AFP). - Le groupe récemment formé « pour l'exécution des accords d'Helsinki en URSS » a accompli son premier acte politique, hier, en adressant à des ambassades étrangères à Moscou un appel en faveur de Mustafa Djemiliov, un Tatar de 33 ans condamné le mois dernier, à Omsk, à deux ans et demi de travaux forcés dans un camp à régime sévère.

Djemiliov avait milité très activement en faveur du droit pour les Tatars de Crimée, exilés par Staline en 1944 et réhabilités après la guerre, de revenir dans leur pays.

Selon des représentants du « groupe », cet appel a été envoyé par la poste aux ambassades de tous les pays qui ont signé à Helsinki la charte finale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

L'appel, remis aux correspondants étrangers, affirme que les motifs de la condamnation de Djemiliov sont contraires à la charte d'Helsinki qui prévoit la liberté de pensée et de conscience ainsi que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'appel demande l'intervention en faveur du condamné de « l'opinion publique mondiale et des gouvernements » qui ont participé à la conférence d'Helsinki. Selon ses signataires, la violation de la légalité au cours du procès de Djemiliov ne permet pas

d'appliquer à son cas la clause ayant trait à la non-ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'un pays.

Plus de deux mille Tatars de Crimée, indique-t-on de source dissidente à Moscou,

ont déjà adressé un manifeste pour protester contre la condamnation de Djemiliov. Cent cinquante dissidents moscovites, dont Andreï Sakharov et le général Piotr Grigorenko, se seraient joints à cette protestation.

La patte de Moscou sur l'Afrique

MOSCOU (ATS/AFP). - M. Samora Machel, président du Mozambique, qui a été reçu hier par le secrétaire du parti communiste d'Union soviétique, M. Léonide Brejnev, a remercié le PC soviétique pour l'aide apportée à son peuple dans la lutte pour l'indépendance nationale, indique l'agence Tass.

M. Machel a décrit les efforts du Frelimo (Front de libération du Mozambique) et du Gouvernement de la République populaire « pour réaliser des changements sociaux et économiques ».

MM. Brejnev et Machel, affirme l'agence Tass, ont constaté l'identité des vues du PC soviétique et du Frelimo sur les principales questions de politique internationale et ont constaté ensemble que « la détente internationale crée des conditions favorables au renforcement des droits de tous les peuples à obtenir l'indépendance nationale ».

Les biens vacants...

MOSCOU (ATS/Reuter). - Tous les biens laissés en Angola par les étrangers qui ont quitté le pays deviendront biens de l'Etat, rapporte de Luanda l'agence Tass.

En annonçant cette décision, lundi, lors d'un rassemblement dans la province de Huila, le président Agostino Neto a également déclaré que les traités conclus avant l'indépendance par les autorités coloniales portugaises seraient prochainement révisés, ajoute l'agence.

Israël: la leçon a porté...

JERUSALEM (ATS/Reuter). - Les parlementaires du Mapai, principale composante de l'alignement travailliste israélien, examinent la possibilité de provoquer la chute du président du Conseil, Yitzhak Rabin, annonce la presse israélienne.

Le journal du soir *Maariv* rapporte que les députés du Mapai sont inquiets du malaise causé par la querelle entre M. Rabin et le ministre de la défense, Shimon Peres. Ils estiment que si les deux ministres ne se raccommodaient pas, un remaniement à la tête du pays s'avérerait nécessaire. Même ceux qui comptaient parmi les partisans les plus ardents du président du Conseil ne s'opposent plus à un changement, si la nécessité s'en imposait.

divisait. MM. Rabin et Perez ont assuré que dorénavant, ils avaient décidé de se rencontrer dès qu'une divergence de vues entre eux surgirait. Ceci afin d'éviter les malentendus pour l'opinion publique. En effet, ces derniers temps, les disputes entre les deux hommes ont même amené la presse israélienne à supputer le remplacement de M. Rabin par M. Perez.

RÉCONCILIATION...

Le premier ministre et le ministre de la défense israéliens ont affirmé hier qu'ils avaient mis un terme à la querelle qui les

Bilan du séisme : 923 morts

UDINE (ATS/AFP). - Neuf cent vingt-trois personnes ont trouvé la mort dans le tremblement de terre du Frioul du 6 mai dernier, selon le dernier communiqué publié par la préfecture d'Udine. Le nombre des blessés s'élève à 2721.

● AMMAN/BEYROUTH (ATS). - La Jordanie et l'Union soviétique ont entamé hier des conversations officielles sur le renforcement des relations militaires entre les deux pays. La Jordanie a l'intention d'obtenir du matériel de DCA de l'Union soviétique.

Cisjordanie: un manifestant palestinien tué

JERUSALEM (ATS/Reuter). - Un Arabe de Cisjordanie a été tué par balle par les forces israéliennes, hier, dans la vieille ville de Jérusalem, qui a de nouveau été le théâtre de manifestations anti-israéliennes. Mahmoud Kurd, 21 ans, est la troisième victime arabe tuée par balle en trois jours en Cisjordanie.

L'utilisation d'armes à feu pour disperser les manifestations, qui se sont multipliées contre l'occupant en Cisjordanie au cours de ces derniers mois, suscite un vif débat en Israël où nombreux sont ceux qui préconisent d'autres méthodes moins meurtrières.

Mahmoud Kurd a été blessé d'une balle dans la tête alors qu'il participait à une manifestation. Une cinquantaine de jeunes gens avaient lapidé une voiture de la garde frontalière, forçant ses occupants à abandonner leur véhicule. L'un d'eux a ouvert le feu, blessant mortellement le jeune homme. Dimanche et lundi, un étudiant et une jeune fille de

17 ans avaient successivement été tués par balle, accidentellement selon les autorités israéliennes.

Depuis les incidents de lundi, de nouvelles instructions ont été données aux forces de l'ordre leur interdisant de faire usage de leurs armes sauf si leur vie est en danger, et de sources proches de l'armée on indique que de nouvelles méthodes de contrôle des manifestations sont actuellement à l'étude.

Toutefois, comme l'a souligné hier le quotidien *Haaretz* (indépendant), la solution aux manifestations de Cisjordanie est avant tout politique.

En effet, le climat en Cisjordanie, loin de s'apaiser après les premières manifestations, s'est détérioré au fil des jours, marqué par la victoire de nationalistes aux récentes élections municipales.

Face à la situation, les autorités militaires israéliennes ont recours au couvre-feu.

Les milliards d'Howard Hughes Multiplication des testaments

LAS VEGAS (ATS/AFP). - Neuf nouveaux « testaments » du milliardaire Howard Hughes ont été déposés lundi au greffe d'un tribunal de Las Vegas, ce qui porte à quinze le nombre des documents présentés comme les dernières volontés du défunt.

La plupart des nouveaux documents ont été aussitôt écartés comme faux. Dans l'un d'eux, par exemple, l'excéntrique milliardaire demande que toute sa fortune soit convertie en monnaie

courante et brûlée. L'exécuteur testamentaire désigné n'est autre que le président de la Trésorerie fédérale.

Dans un autre, Howard Hughes laisse l'ensemble de ses biens à un habitant de Kennewick, dans l'Etat de Washington. Ce dernier « testament » porte la signature d'un personnage célèbre : Jack l'éventreur.

La fortune de Howard Hughes, mort le 5 avril dernier, a été estimée à deux milliards de dollars.

L'accident du « Cessna » en Savoie Ils sont morts de froid !

ANNECY (ATS/AFP). - Deux des trois victimes de l'accident d'avion survenu le 24 avril dernier dans le massif alpin du Parmelan, près d'Annecy, ont survécu plusieurs jours, alors que les recherches étaient déjà abandonnées, avant de mourir de froid.

L'avion, un petit appareil de type « Cessna 177 », transportait trois passagers : M. Jacques Bally, 43 ans, demeurant à Savigny (VD), pilote et propriétaire de l'appareil, et M. et Mme Robert Dufrey, de Genève.

Le pilote est sans doute mort sur le coup, mais d'après un carnet retrouvé près de l'appareil on sait que Mme Dufrey a survécu quatre jours, et son mari une semaine. Le 2 mai, celui-ci avait en effet noté : « Jacqueline est morte le

28 avril. Hier, j'ai vu tourner trois hélicoptères. Je suis à bout. Pourquoi les recherches sont-elles arrêtées ? ».

La carcasse de l'avion n'a été retrouvée que le 17 mai, et les pilotes des équipes de secours sont formelles : il était impossible, même à basse altitude, de découvrir l'avion, car il était enfoui dans la neige dans un terrain crevassé et recouvert de sapins.

En bref

● BELFAST (ATS/AFP). - Un jeune homme a été tué et deux autres personnes blessées par balles, lundi soir à Londonderry (Ulster) lors du mitraillage d'un autobus.

L'incident s'est produit devant une base militaire britannique. Il semble que les tireurs visaient la caserne et non l'autobus, qui a cependant reçu la plupart des projectiles.

● MADRID (ATS/AFP). - Le correspondant du journal *Arriba* à La Corogne a annoncé hier matin que le pétrolier *Urquiola* échoué dans la baie de ce port est pratiquement coupé en deux et qu'il ne reste que 10 000 tonnes de pétrole à bord. Un seul des seize réservoirs du pétrolier de 110 000 tonnes serait intact, ajoute le journaliste.

● ROME (ATS/Reuter). - M. Umberto Agnelli, administrateur délégué de la firme automobile Fiat, défendra les couleurs du parti démocrate chrétien aux élections législatives de juin.

Divisés sur sa candidature parce que certains craignent qu'elle n'identifie trop étroitement leur parti au patronat, les dirigeants démocrates chrétiens l'ont finalement acceptée.

● TEL AVIV (ATS/Reuter). - Un camion chargé d'ouvriers qui se rendaient d'Ashdod à Merom, lieu de pèlerinage juif, s'est renversé hier près de Tibériade, en Galilée, causant la mort de douze des passagers. Quarante autres ont été blessés, certains grièvement, indique la police.

Portugal: le candidat du PC

LISBONNE (ATS/AFP). - M. Otavio Pato, candidat du parti communiste portugais aux élections présidentielles, a refusé de se prononcer sur la personnalité de ses « rivaux » militaires, mais a critiqué les forces qui appuient le major Otelo Saraiva de Carvalho.

Ces forces, a-t-il dit, ont « un objectif nettement divisionniste et visent à semer la confusion parmi les masses populaires ». Critiquant notamment l'UDP (Union démocratique

populaire - maoïste) qui a obtenu un siège à l'Assemblée législative, il s'en est pris « au verbalisme gauchiste qui a déjà causé tant de torts à la révolution portugaise ». Cependant, a dit M. Pato, les forces qui appuient l'ancien commandant du Copcon - qui n'a pas encore officiellement fait acte de candidature - « ont une implantation populaire très réduite et une faible représentativité, comme les élections l'ont montré ».

Liban : 300 morts en 48 heures

UNE PÉTAUDIÈRE POLITIQUE

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Loin de l'apaiser, les combats à Beyrouth, qui ont fait quelque trois cents morts et des centaines de blessés au cours des dernières quarante-huit heures, se sont poursuivis avec violence pendant une bonne partie de la nuit.

Les duels d'artillerie auxquels se livrent milices de gauche et de droite se sont poursuivis sans s'arrêter au cours de la nuit sans but apparent, dirigés notamment contre les quartiers résidentiels.

Après le pillage de la nuit, des combats sporadiques se sont poursuivis dans la matinée le long de la rue Allenby, qui sépare les forces en présence dans le quartier des affaires.

M. FRANGIÉ NE DÉMISSIONNE PLUS

(ATS/AFP). - Le président Soleiman Frangié aurait décidé de ne pas présenter sa démission tant que l'état actuel d'insécurité régnera au Liban, a-t-on appris hier soir à Beyrouth de source bien informée.

Le président élu de la République libanaise, M. Elias Sarkis, serait d'accord avec M. Frangié et les autres leaders maronites (catholiques) qui ont pris cette décision, hier, au terme d'un « sommet » tenu à Kfour, où réside l'actuel chef de l'Etat, croit-on savoir de même source. M. Sarkis, pense-t-on, insisterait sur la nécessité de prendre ses fonctions dans une atmosphère plus détendue.

UNE « TABLE RONDE »

Les partis progressistes libanais ont invité, hier soir, toutes les parties impliquées dans la guerre civile libanaise à participer à une « table ronde » afin de parvenir à un accord politique global destiné à régler la crise.

Au terme d'une longue réunion des chefs des partis progressistes tenue hier sous la présidence de M. Kamal Joumblatt, la gauche libanaise souligne, dans un communiqué, « la nécessité de préciser sa position avant la réunion quadripartite de Ryad (Syrie, Egypte, Arabie Saoudite et Koweït), prévue pour aujourd'hui ».

Le procès Simeoni embrasera-t-il la Corse ?

PARIS (ATS/AFP). - Toute la Corse, cette semaine, a les yeux fixés sur Paris où s'est ouvert le procès du docteur Edmond Simeoni, un dirigeant autonomiste corse qui risque la peine de mort pour son rôle, l'été dernier, dans un affrontement qui coûta la vie à deux gendarmes. Quelles que soient les précautions que prendra la Cour de sûreté de l'Etat, qui juge Simeoni et huit autres co-accusés corses, pour maintenir les débats dans les limites de la tragédie d'août 1975, le procès se déroulera sur un fond de politique marquée entre la France centraliste et les aspirations autonomistes de certaines régions périphériques.

Dans l'affaire Simeoni, l'enjeu, de l'avis des commentateurs est important : il s'agit de l'avenir immédiat de la Corse que certains estiment prête à basculer dans le désordre et la violence en cas de verdict trop rigoureux.

Pour ses compatriotes corses, le docteur Simeoni (41 ans) était depuis des années un « patriote », dirigeant le principal mouvement autonomiste, ARC, l'Association pour la renaissance de la Corse. L'été dernier, il est devenu un héros en prenant le com-

mandement d'une cinquantaine de paysans armés de fusils de chasse et en occupant la cave d'un prospère exploitant en vins, un ancien Français d'Algérie, installé à Aleria depuis quelques années seulement.

Depuis l'indépendance de l'Algérie, en 1962, quelque 17 000 « pieds noirs » se sont établis en Corse où leur dynamisme de colons et leur sens des affaires les ont le plus souvent opposés aux Corses de souche (175 000 environ) qui n'ont pas vu sans jalousie les nouveaux venus s'enrichir dans

le commerce du vin ou dans la spéculation immobilière tandis qu'eux-mêmes continuaient à végéter dans la culture de la pomme de terre ou de la châtaigne.

Mais le 22 août 1975, la manifestation d'Aleria dirigée contre les « colons escrocs » et les « colons pieds noirs » avait tourné au drame. Encerclés par les gendarmes et les automitrailleurs, les autonomistes de Simeoni, qui avaient pris quelques otages, avaient répondu à des jets de grenades lacrimogènes en tirant des coups de feu, tuant deux gendarmes et en blessant deux autres.

Simeoni s'était aussitôt constitué prisonnier, assumant l'entière responsabilité de cet incident sanglant, tout en déplorant « les victimes inutiles » de cette lutte qu'il affirmait et continue aujourd'hui à affirmer être « une juste lutte ».